

Texte

20 Mars 1974
*G. BLANCHET
J. M. GASTELLU
J. ROCH
G. ROCHETEAU *R. J. J. J.*

**STRUCTURES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE: CONTRIBUTION A L'ETUDE DE
LA FORMATION DU CAPITAL AU SENEGAL**

Méthodologie et problématique d'une recherche
en équipe

Retro

H2 275

3 F

1 7

1 E

numérisation

FÉVRIER 1974

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE O.R.S.T.O.M. DE DAKAR



F 22002



26 MARS 1974

AVANT-PROPOS

Le présent document rassemble l'essentiel des textes de caractère méthodologique rédigés par les membres de l'équipe d'économistes de l'ORSTOM qui ont travaillé au Sénégal sur le thème de l'Accumulation entre 1971 et 1974.

La recherche en équipe, dans le domaine des Sciences sociales, exige que soit respecté le libre développement des problématiques individuelles mais également que soit établie une division des tâches qui garantisse la complémentarité des différentes contributions et rende possible le réajustement des visées de chacun dans la perspective d'une production collective.

Un moyen de dépasser, dans la pratique, cette contradiction interne à toute équipe réside dans un effort permanent d'explicitation des présupposés et du renouvellement des objectifs de la recherche, en fonction des enseignements du terrain et des progrès de la réflexion. C'est le résultat d'un effort de ce type que nous présentons ici.

En dehors de son intérêt possible pour ceux qui sont concernés par la gestion de la recherche, ce document qui reproduit, sans prétentions théoriques mais avec précision, la trame d'une longue interrogation sur quelques aspects fondamentaux d'un pays en voie de développement, retiendra peut-être l'attention de ceux qui font métier de réfléchir à ces problèmes avec la conviction que la valeur des réponses fournies dans ce domaine dépend étroitement de la pertinence et de la clarté des questions soulevées.

Guy ROCHETEAU

février 1974



P L A N

<u>I-CONCEPTIONS SUR LA RECHERCHE</u>		Pages
-Point de vue sur la recherche.	G.BLANCHET	5
-Interrogations sur la recherche.	J-M.GASTELLU	11
-Façon dont je me situe en matière de recherche.	J.ROCH	17
-Mes conceptions et mes intérêts en matière de recherche.	G.ROCHETEAU	24
 <u>II-PROBLEMATIQUES SCIENTIFIQUES: EVOLUTION, COMPLEMENTARITES, DIVERGENCES, CONVERGENCES.</u>		
-Accumulation du capital, du pouvoir et du savoir : la réussite économique des groupes et individus nationaux au Sénégal.(Programme de travail en équipe et problématique de départ, oct. 1971).	G.ROCHETEAU et Equipe	30
-Hommes politiques et hommes d'affaires sénégalais.(problématique de départ,nov.1971).	G.BLANCHET	41
-Rapports du pouvoir politique et du pouvoir économique en milieu sénégalais. (Nouvelle problématique-mai 1972).	G.BLANCHET	44
-L'émergence de minorités nationales dynamiques au Sénégal (problématique de départ-mai 1971).	J-M. GASTELLU	52
-Accumulation primitive - Accumulation capitaliste au Sénégal (revision d'une problématique - déc. 1972).	J-M. GASTELLU	66
-L'Accumulation du capital au Sénégal. (évolution de la problématique, déc. 1973).	J.ROCH	77
-L'Accumulation du capital au Sénégal (évolution de la problématique de départ-déc. 1973).	G.ROCHETEAU	85
 <u>III-PARTIE ANNEXE : PROBLEMES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL.</u>		
-Les problèmes d'avenir du Sénégal: une esquisse d'interprétation.	G.BLANCHET	97

		Pages
-La domination arachidière et la problématique reconversion du Sénégal.	J.M.GASTELLU	105
-Problèmes locaux de développement au Sénégal. Diagnostic général.	G.ROCHETEAU	112

I- CONCEPTIONS SUR LA RECHERCHE

Point de vue sur la Recherche.1. Recherche et technique.

Dans une certaine mesure, la recherche se fonde, s'appuie ou se plonge dans la technique mais elle ne peut elle-même s'y réduire puisqu'elle lui donne son sens.

Comme elle, sa conduite personnelle ou collective requiert un minimum de programmation et d'organisation mais elle nécessite également un minimum de souplesse, de liberté et d'autonomie, car, dans sa partie la plus essentielle peut être, elle est le fruit de l'intuition, de l'imagination, de l'improvisation, du hasard.

Il s'agit là sans doute d'une exigence difficile à satisfaire, et, dans la réalité, un corset de contraintes administratives et bureaucratiques tend à la cantonner dans le rôle étroit d'une simple technique cérébrale...

2. Technique de recherche.

Si la recherche doit éviter de se laisser ravalier au niveau d'une technique, elle doit, cependant pour s'affirmer en tant que telle, s'appuyer sur une technique d'approche de la réalité.

- La saisie de celle-ci (1) s'avère d'autant plus difficile qu'elle s'effectue le plus souvent de façon indirecte : truchement d'un interprète, informations de seconde main (nombre de rapports élaborés dans un but déterminé ne s'attachent en outre qu'à une face de la réalité).

Quand bien même elle s'effectue de façon directe, de nombreuses barrières de communication subsistent aussi difficiles à renverser qu'à interpréter.

Enfin la recherche, à son départ, s'appuie souvent sur des condensés résultant eux mêmes d'une interprétation plus ou moins exacte de la réalité : articles de revues spécialisées, ouvrages fondamentaux ou "surveys".

(1) Son appréciation car une saisie stricte de type statistique est souvent possible et pertinente.

Avec l'accroissement des moyens de communication, la perception de la réalité tend à devenir de plus en plus standardisée, sujette à des modes éphémères et superficielles.

L'ampleur accrue des moyens de diffusion transporte la recherche sur la place publique : elle fleurit ainsi dans certains hebdomadaires comme dans des livres de poche, dans des interviews radiophoniques comme dans des entretiens télévisés, au cinéma comme à la salle de Mutualité.

Le souci de la publication chez des éditeurs en vogue, la tentation du "best-seller" risquent d'engendrer un maquignonnage cérébral.

La popularisation d'un concept permet à chacun de broder sur le même thème ou en contrepoint dans le secteur particulier de sa zone d'intervention.

- Il y a enfin un roman de la recherche. La réalité étant complexe, difficilement déchiffrable et souvent banale, tout au moins dans ses aspects quantifiables ou immédiatement accessibles, le chercheur y transpose ses propres fantasmes et utilise des ressorts analogues à ceux des auteurs de série noire par une commune substitution d'une imagination débridée à un réel jugé trop prosaïque.

Il s'agit là sans doute d'une vision caricaturale mais elle témoigne de la difficulté à faire prévaloir le simple bon sens et la soumission aux faits dans l'interprétation d'une réalité qui ne peut se réduire à des slogans ou à une collection descriptive pas plus qu'à un déterminisme idéologique ou à une utopie rêveuse.

3. Méthodologie d'une recherche.

La recherche doit s'insérer dans une méthodologie qui l'encadre en même temps qu'elle l'oriente.

Il semble que cette méthodologie doive s'appuyer sur un certain nombre de points fondamentaux : recours à l'histoire et à une approche globaliste, recours à la dialectique et à la comparaison, recours enfin au politique et de façon plus large à l'homme qui reste la référence ultime.

3.1. Le recours à l'histoire.

En matière de développement, le recours à l'histoire semble tout particulièrement indispensable pour appréhender les grands courants de pensée dans leurs oppositions ou rapprochements aussi bien que dans leur cheminement.

Si une pensée ne s'explique jamais en soi, elle se justifie également moins par l'objet auquel elle s'applique que par le fondement sur lequel elle s'appuie et le terreau au milieu duquel elle se développe.

Souvent des théories riches en nuances sont décapées et schématisées en quelques traits significatifs par la tentation permanente de réduction du complexe au simple, de l'inconnu au connu, de l'inexpérimenté à l'expérimenté, de ce qui dérange à ce qui arrange.

L'influence déjà soulignée, de la mode est beaucoup plus prépondérante qu'on ne le suppose généralement.

Par un mouvement quasi pendulaire, renaît périodiquement Malthus de ses cendres, le Keynésianisme de l'orthodoxie libérale tandis que le pessimisme de "nous courons vers la famine" alterne avec l'optimisme de l'évènement, de la technostructure et de la convergence.

L'appel à l'histoire permet de replacer ces théories et ces analyses dans leur contexte idéal ou réel, de retrouver à travers les alternances de la ligne d'un continu, d'extraire de l'accessoire l'essentiel qui seul donne sa signification profonde à l'évènement.

Les chausses trappes dont témoignent les courants évolutionniste et diffusionniste s'expliquent par la séparation de l'histoire du contexte particulier où elle s'inscrit par une abstraction excessive et une reconstruction statique et volontariste qui en constituent précisément la négation.

3.2. Le recours au globalisme et à la dialectique.

S'il n'y a que des histoires particulières, il n'y pas d'histoire isolée, au sens large. Il convient donc de substituer à une approche anecdotique, pointilliste ou dualiste une approche globale.

De même que les structures partielles d'une société ne peuvent prendre leur signification que par la structure globale de cette société, de même cette structure elle-même doit être envisagée comme élément d'un système plus vaste.

Il ne s'agit nullement de se cantonner dans une vision générale mais de raccorder les éléments au tout par une démarche dialectique qui permet d'éviter l'enlèvement dans les détails ou inversement la sublimation dans une obstruction confortable.

Ainsi au lieu de se cantonner dans un cadre national strict et souvent arbitraire, il est à la fois nécessaire de plonger dans les réalités locales et de déborder sur les réalités internationales dans lesquelles se situe cet ensemble national.

Il devient alors possible de relier structures et comportements tout en évitant le danger d'un institutionnalisme qui assimile les institutions à des modèles de comportements.

(La nécessité de cette démarche dialectique était déjà invoquée par PLATON qui la définissait comme la recherche et la discussion méthodique de la vérité et comme le seul moyen de s'élever jusqu'aux idées.

Il l'opposait en même temps à la rhétorique fondée sur la seule recherche de la vraisemblance et du succès propre aux sophistes.)

Cette démarche suppose un va et vient constant de l'abstrait au concret et du concret à l'abstrait, la conciliation d'une double approche inductive et la confrontation de la logique des faits et de la logique (ou absence de logique) des êtres humains.

3.3. Le recours à la comparaison.

Complément logique d'une approche dialectique, le recours à la méthode comparative comporte deux volets distincts ;

- une comparaison verticale qui fait appel à l'histoire pour tenter de retracer le processus d'une évolution.

C'est ainsi qu'aujourd'hui de nombreux auteurs se penchent sur l'histoire du capitalisme et de l'industrialisation en Europe pour en tirer des enseignements relatifs au pays en voie de développement.

C'est le cas de P. BAIROCH qui fait de la révolution agricole le moteur et la cause de révolution industrielle, ou celui de P. BAECHLER qui lie le développement du capitalisme à l'anarchie et à l'émergence d'une classe de marchands.

- une comparaison horizontale qui se penche sur l'analyse des pays sous développés et s'efforce d'en dégager des lignes de convergences et de clivage.

Dans cette optique, se développent des études comparant pays africains anglophones et francophones ou rapprochant les expériences asiatiques, africaines ou sud-américaines.

Cette démarche permet de mettre en lumière certains parallélismes, certaines lignes de forces et problèmes communs.

Elle se justifie par une similitude d'empreintes coloniales, de situations économiques ou sociales et par la mondialisation des influences et phénomènes de domination internationale.

Sa limite se trouve dans le destin spécifique de chaque nation ou communauté de population.

3.4. Le recours au Politique.

Le recours au Politique est indispensable tant en raison des phénomènes de dépendance et de domination internationale, que du poids des facteurs idéologiques et du fait que les destinées de nombreux pays en voie de développement sont entre les mains d'une classe dirigeante surtout soucieuse du maintien de ses privilèges. Pour reprendre les termes de Samir AMIN, la croissance dépendante n'est pas le développement et l'acquisition de l'indépendance indispensable ne peut résulter que d'une option proprement politique soutenue par une idéologie.

Le maintien de cette dépendance avec la complicité de la classe au pouvoir s'appuie lui-même sur une politique et une idéologie qui n'en sont pas moins réelles quoiqu'opposées.

La science économique n'est pas neutre et même un modèle qui se veut apolitique ne l'est pas par la manière dont il est utilisé ou simplement cité comme le montre éloquentement le modèle de croissance stationnaire du M.I.T. L'accent mis sur des entités abstraites comme l'efficacité ou le progrès ainsi que sur le jeu de quasi mécanismes dissimulent trop souvent les intérêts des groupes qui les mettent en oeuvre ou qu'ils servent, sous le couvert de l'intérêt commun. En outre la confusion entre progrès social et progrès économique engendre un fétichisme productiviste.

Autant que l'acquisition d'une science soi disant objective, il est donc important d'élucider les idéologies dont l'actualité montre le regain plus que le déclin prophétisé par Daniel BELL ou S.M. LIPSET.

Comme le rappelle G. ELGOZY : "L'efficacité est à reconsidérer en fonction d'un système de hautes exigences qui tiendrait le plus grand compte du facteur humain".

4. Finalité de la recherche.

C'est cette finalité de l'humain, en définitive, que méprise une science économique qui, dans sa volonté d'abstraction et de pseudo objectivité, non seulement aboutit à nier les réalités économiques réduites à des épiphénomènes mais aussi et surtout leurs relations avec le sphère politique.

Dans la crainte d'un monde impur, elle se réfugie dans un conservatisme coupable ou dans un dandysme formel irresponsable. Elle exclue de son circuit de quasi-mécanismes ce qui en constitue la force motrice et conduit au maintien ou au renforcement des inégalités existantes.

En définitive, la recherche économique gagnerait sans doute à se remettre en question comme le fait aux Etats Unis L'union of Radical Political Economy (URPE) dans un style inspiré du courant hippie.

Cette marginalisation permettrait peut être de substituer un vocabulaire plus vivant et plus concret à une phraséologie où le culte du mot, de la syntaxe et de la phrase bien balancée est de règle au terme d'une alchimie compliquée de préciosité et de dogmatisme. Elle permettrait aussi de rejeter des faux problèmes tels que l'opposition entre moules disciplinaires, entre macro et micro-économie, entre une économie mathématique et une économie psycho-sociologique et de montrer les limites de systèmes d'explication enclos sur eux-mêmes qu'il s'agisse du "Social System" de Talcott PARSONS ou de certains credos caricaturaux tirés du marxisme.

Alors pourraient être posés les problèmes simples et cruciaux = celui des inégalités, de l'ethnocentrisme, des rapports entre sphères économique et sociale, de la finalité de la croissance et de la possibilité d'une option plus satisfaisante que celle du productivisme.

Interrogations sur la recherche

Les difficultés qui se sont présentées pour moi tout au long des enquêtes de terrain n'ont pas été résolues d'emblée : un certain nombre d'insatisfactions survenaient à propos d'une enquête ; de ces insatisfactions naissait une nouvelle enquête, qui elle-même créait de nouvelles insatisfactions, et ainsi de suite... Par conséquent, je vais exposer les débats auxquels j'ai été confronté tout au long de cette recherche, et indiquer les choix qui ont été opérés à propos de chacun de ces débats, débats vécus et non simple répertoire de lieux-communs.

1 - Débat entre l'enquête monographique et l'étude thématique.

Ce débat a déjà été fort bien exposé par J. COPANS dans :

"La monographie en question".

Cependant, dans le cas vécu, il n'y a pas eu réellement choix, puisque la monographie de village a été le cadre retenu par l'ensemble de l'équipe travaillant dans le Bassin Arachidier. Le danger du "monographisme" était en partie contre-carré par le fait qu'une problématique commune avait été posée pour l'ensemble de l'équipe, et que les différentes monographies de village prenaient place dans une étude comparative globale.

Néanmoins, dans le cas précis des Serer, la seule référence aux exemples wolof mourides s'est révélée insuffisante pour comprendre le fonctionnement de l'organisation économique villageoise : une vérification étendue à l'ensemble des pays Serer s'est révélée nécessaire.

2 - Débat entre l'analyse micro-économique et l'analyse macro-économique.

Le choix de la monographie villageoise comme cadre d'enquête a entraîné un autre danger : celui d'éluder les problèmes économiques à l'échelon national et à l'échelon international ; or, la détermination du cours de l'arachide, par exemple, qui influe directement sur les choix économiques villageois, se produit au niveau international.

Je dois avouer avoir été longtemps victime de cette tendance et avoir cherché à m'informer sur mon terrain. Cependant, des discussions avec des chercheurs du Centre d'Etudes d'Afrique Noire de Bordeaux, qui s'intéressaient, du point de vue de la science politique, au problème du "relais" entre le gouvernement central et les villages de l'intérieur, m'ont amené à me poser le même problème du point de vue de la science économique : comment la politique économique gouvernementale parvient-elle à l'échelon local ? par quels

intermédiaires ? selon quelles déformations ? dans quelle mesure est-elle appliquée ? par quels organes le gouvernement perçoit-il les désirs de l'intérieur du pays ?

Sans être parvenu à répondre à l'ensemble de ces questions, il a été intéressant de se les poser à partir d'un exemple précis et vivant tel que la Loi sur le Domaine National (réforme foncière).

Ainsi, le débat classique entre analyse micro-économique et analyse macro-économique s'est transformé en une interrogation sur les interactions entre l'échelon international, l'échelon national et l'échelon villageois.

3 - Débat entre le quantitatif et le qualitatif.

Il ne s'agit à proprement parler, d'un véritable débat, puisque l'ensemble des membres de l'équipe avait opté pour l'emploi simultané des deux méthodes : relevés quantitatifs et entretiens (qualitatif).

Mais, ce faux problème m'a conduit à établir une distinction très nette entre deux ordres de faits :

- les "opinions" telles que les exprimaient les différents habitants du village au cours des entretiens (la norme).
- les faits mesurés, tels qu'ils résultaient des relevés quantitatifs.

Cette distinction, déjà opérée par GODELIER entre la "loi" et la "règle", s'est révélée très riche, d'une part, comme méthode d'enquête de terrain, parce qu'elle m'a enseigné à confronter différentes "versions" selon des interlocuteurs différents, et non pas à me contenter d'une "version officielle", et, d'autre part, comme méthode de recherche, car les oppositions qui existent entre les affirmations péremptoires et les faits mesurés sont révélatrices de conflits latents, et donc de dynamismes à l'oeuvre, dans la vie économique villageoise.

4 - Débat entre l'enquête de terrain et la réflexion théorique.

Le chercheur vivant dans un Centre de l'ORSTOM dans un pays non tempéré est tiraillé entre les exigences contradictoires de plusieurs "communautés scientifiques" dont il relève :

- d'une part, les communautés scientifiques métropolitaines dont l'"attente" est axée pour l'essentiel sur des problèmes d'ordre théorique
- d'autre part, les "communautés scientifiques" locales dont les attentes sont différentes : les organismes nationaux et les sociétés d'études, qui demandent plutôt des résultats concrets permettant de passer directement

à l'action ; les Centres de l'ORSTOM où s'exerce une pression très forte pour valoriser le "chercheur de terrain" ; enfin, l'université, qui reste le seul refuge pour le chercheur préoccupé de problèmes d'ordre plutôt théorique.

Pour l'essentiel, le chercheur est pris dans une contradiction entre l'attente de sa direction scientifique en métropole (attente d'ordre plutôt théorique) et la pression exercée à son insu dans les centres extra-métropolitains (valorisation de l'"homme de terrain").

Dans ces conditions, il est difficile d'établir des règles générales ; personnellement, j'avais adopté un rythme rapide : courts séjours sur le terrain, courts séjours en bureau. Toutefois, il ne faut pas oublier que le travail de bureau est consacré en grande partie au dépouillement, au classement et à l'exploitation des données de terrain. Finalement, on en arrive à cette conclusion que très peu du temps de travail d'un chercheur est consacré à la réflexion théorique ! (et encore fais-je entrer l'information bibliographique dans le temps imparti à la réflexion théorique !)

A ce débat, s'en superpose un autre : quand estimer que les enquêtes de terrain sont terminées ? Chaque enquête faisant naître de nouvelles insatisfactions, c'est autoritairement (et non rationnellement) que j'ai décrété la fin du travail de terrain. Il en sera de même pour la réflexion théorique et la rédaction de synthèse.

5 - Débat entre la participation et la distanciation.

Le chercheur de terrain doit-il chercher à vivre exactement comme les habitants du village, pour mieux comprendre ce qui s'y passe, ou doit-il, au contraire, être un observateur purement extérieur ?

Je pense qu'il n'y a pas de solution valable uniformément : chacun réagit en fonction de son tempérament personnel ; l'essentiel est que la solution retenue l'aide à conserver un certain équilibre qui lui permette de faire face à différentes situations.

Quelle que soit cette solution, s'ouvre aussitôt un "jeu" entre trois personnages : le chercheur, l'enquêteur-traducteur et l'informateur. Chacun des protagonistes a des intérêts différents à ce jeu :

- le chercheur : la recherche d'une certaine "vérité", qu'il croit objective.

- l'enquête-traducteur }
- l'informateur } L'affirmation de la prééminence de leurs propres clans dans la vie villageoise.

A mon insu, le chercheur est "manipulé" dès le départ (choix d'informateurs préférentiels par l'enquêteur-traducteur, etc...), et, s'il n'y prend pas garde, il ne lui sera présenté qu'une "version officielle", présentant un aspect idyllique de la vie villageoise. Ce n'est donc que progressivement que j'ai découvert qu'il n'y avait pas de vérité unique, mais seulement des versions contradictoires, et que tout l'intérêt de la recherche de terrain est dans la confrontation de ces versions contradictoires.

6 - Débat entre l'empirisme et le rationalisme.

Deux attitudes s'opposent sur la façon dont il faut affronter le terrain :

- l'attitude empiriste, pour laquelle "les faits parlent d'eux-mêmes" ; le chercheur ne devient plus qu'un simple "enregistreur" de faits.

A quoi il est aisé de répondre que le chercheur opère, consciemment ou inconsciemment, une sélection dans les faits qu'il recueille.

- l'attitude rationaliste, pour laquelle il ne faut aborder le terrain qu'à l'aide d'une problématique préalablement construite. Le danger de cette attitude vient de ce que cette problématique préalable est parfois si bien construite que les faits recueillis sur le terrain viennent d'eux-mêmes occuper une place assignée à l'avance : à la limite, on n'enregistre aucun fait nouveau.

L'attitude adoptée a été l'intermédiaire entre les deux précédentes : le terrain a été abordé à l'aide d'une problématique assez vaste (le processus d'adaptation des ressources aux besoins) pour permettre l'intégration de faits nouveaux, peu ou pas signalés dans la littérature consacrée au Serer : il en a été ainsi en ce qui concerne les "dons", phénomène économique peu important sur le plan purement quantitatif, mais capital au plan de la signification sociale.

Ce débat conduit à un autre débat qu'il ne faut pas éluder sous prétexte qu'il est gênant : le débat entre la "recherche pure" et l'"engagement politique".

On peut opposer, en effet, la rigueur de la recherche scientifique à un certain dogmatisme nécessaire pour l'engagement politique ; on aurait ainsi deux attitudes contradictoires, ce qui conduirait à justifier le non-engagement politique des chercheurs. Mais les choses ne sont pas si simples : en sciences humaines, et en sciences économiques notamment, les débats scientifiques sont aussi des débats politiques. Même si le chercheur s'oriente vers un thème apparemment non politique, il y a choix, conscient ou non, ne serait-ce que de ne pas vouloir poser des questions politiques.

Est-ce à dire que le chercheur doit être un militant politique ? Je ne pense pas que ce soit là une obligation : plus simplement, le chercheur doit être conscient qu'il est un rouage parmi d'autres, et que ses choix ont des implications politiques, qu'il le veuille ou non, et cela parce que son travail sera une contribution à la réflexion globale sur les sociétés actuelles.

7 - Débat sur la finalité de la recherche.

Le but des études effectuées par les chercheurs de l'ORSTOM peut être

- ou bien, l'on vise à une utilité pratique immédiate, en fournissant des statistiques utilisables par les administrations locales et par les organismes de vulgarisation.

Ce faisant, on a conscience d'oeuvrer, pour si peu que ce soit, à l'amélioration économique des pays sous-développés.

Mais, si ces statistiques n'étaient utilisées que par des sociétés d'études étrangères au pays sous-développé que l'on pense aider, n'aurait-on pas alors soi-même aidé au "fonctionnement" de ce pays par les dites sociétés étrangères ?

- ou bien, l'on vise à la remise en question des concepts de la théorie du développement, en pensant qu'à long terme il pourrait y avoir une modification dans les relations économiques internationales...

Dans ce cas, on se voue à une inefficacité totale pour le temps présent.

Le débat n'est pas facile à résoudre, car travailler avec la perspective que ce qu'on fait ne servira peut-être jamais à rien est assez frustrant au plan personnel. Aussi, dans un premier temps, j'ai choisi le souci de l'efficacité, pour aboutir, dans un second temps, à l'autre attitude.

8 - Ultime débat : qu'est-ce-qu'être scientifique ?

Une réponse à cette question, couramment entendue dans les centres extra-métropolitains, est la suivante : être scientifique, c'est être statistique.

Je ne suis pas d'accord avec une conception aussi étroite de la recherche scientifique : tout d'abord, parce que la statistique est une technique qui nécessite une excellente formation si l'on veut parfaitement la maîtriser : or, tous les chercheurs n'ont pas forcément reçu une formation très poussée dans ce domaine ; ensuite, parce qu'il s'agit d'une technique

d'analyse adaptée aux grands nombres, mais totalement inadaptée pour explorer une réalité méconnue : or, les faits économiques recueillis sur le terrain sont, bien souvent, des faits mal connus et mal définis.

Personnellement, je serai partisan d'une conception plus vaste de la recherche scientifique :

Être "scientifique", c'est être le plus rigoureux possible aux différentes étapes d'une recherche, notamment en remettant sans cesse en question les évidences, les préjugés, les "pré-notions", les "convictions non discutées" (BACHELARD) (1).....

La conséquence fatale d'une telle attitude est que, bien souvent, le problème traité à l'arrivée n'est jamais celui qui avait été posé au départ pour la simple raison que le problème tel qu'il avait posé au départ était encore tout imprégné des pré-notions de la pensée courante, et que toute la recherche consistera à éliminer graduellement ces pré-notions !

(1) Une telle conception doit beaucoup à des discussions avec des chercheurs du Centre ORSTOM de DAKAR, et notamment G. ROCHETEAU.

Façon dont je me situe en matière de rechercheI/ REFLEXION EPISTEMOLOGIQUE SUR LA DISCIPLINE "SCIENCE ECONOMIQUE"
ET SON APPLICATION DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES.A/ La crise de la discipline.

Il est clair aujourd'hui que la "science économique" cherche à redéfinir son objet. Chacun est conscient que "l'homo economicus" est un être abstrait, construit sur le modèle du bourgeois occidental de l'époque libérale. La discipline postule ainsi qu'il existe un comportement économique universel et de tous les temps, alors que les normes de ce comportement sont rien moins qu'universelles : schéma daté et, dès l'origine, réduit à une aire culturelle limitée. "L'homo economicus" était défini en opposition aux anciennes classes dirigeantes par la bourgeoisie occidentale, soucieuse de se démarquer : aux rapports féodaux et aux privilèges statutaires (division en ordres), on oppose le bourgeois individualiste, propriétaire, qui entend tirer le meilleur profit personnel de son patrimoine. De même, nombre de concepts et de définitions de l'économie datent et sont généralement reconnues comme "prénotions", sinon arbitraires, du moins dépassées par l'évolution sociale et la découverte de la diversité des formes d'organisation sociale à travers le monde, notamment dans les pays sous-développés.

Il reste que, si les critiques ont été faites, la "science économique" n'est pas encore parvenue à retrouver son objet, malgré les nombreuses tentatives : définitions substantives qui cherchent à préciser le domaine de la discipline et définitions formalistes, plus réalistes, qui se contentent de qualifier la discipline par les méthodes qu'elle utilise. Les premiers commencent par la difficulté principale : savoir ce qui relève de l'économie, tandis que les seconds s'intéressent moins à l'objet qu'aux méthodes (la "science économique" peut en effet traiter de certains paramètres qu'elle isole du comportement social : production, consommation, etc...). De toute manière, il est un fait que la discipline a "éclaté" en différentes spécialisations, qui pour l'instant sont menées de manière indépendante les unes des autres.

On peut retenir quelques-unes de ces grandes tendances :

- la recherche anthropologique
- la recherche très formalisée : analyse mathématique, économétrie...
- les branches spécialisées donnant lieu à l'application : économie

de l'entreprise, planification, comptabilité économique...

Ces subdivisions, très schématiques et incomplètes, montrent à quel point la discipline s'est diversifiée en différentes tendances étrangères l'une à l'autre.

Ayant rappelé brièvement cette crise de la discipline, que faut-il conclure ? Pour ma part, je pense que l'un des tâches principales de la recherche économique sera, pendant de longues années encore, la réflexion épistémologique : objet de l'économie, possibilités d'unification ou de convergence des différentes tendances, statut de la discipline par rapport aux sciences sociales voisines, enseignement (unités pluridisciplinaires ou enseignement séparé) etc...

B/ La recherche économique en pays sous-développés

Que peut proposer la recherche économique sur le terrain particulier des pays sous-développés ? Il me semble nécessaire d'évoquer ici la notion d'"économie du développement". Cette notion est née des problèmes nouveaux posés par l'extension de l'aire d'influence de l'économie. Cependant on perçoit clairement les mobiles idéologiques et politiques de l'opération. La plupart des essais de définition d'une "économie de développement", ainsi d'ailleurs que la notion de "croissance" véhiculée par celle-ci, ont consisté à adapter, sans vraiment les critiquer, les anciennes catégories de l'économie libérale. On peut évoquer ici, très schématiquement, quelques-unes des tentatives élaborées dans ce sens :

1) Recours aux ethnologues et anthropologues : l'économiste leur demande de rendre compte des "bizarreries" observées dans le comportement social des pays du Tiers-Monde. Il s'ensuit que l'économiste utilisera ses techniques d'analyse habituelles, mais après avoir pris la précaution d'exposer quelques préalables : chapitres préliminaires ou avant-propos sur les sociétés "traditionnelles", le "dualisme", les phénomènes "d'autosubsistance" etc... Les économistes considèrent généralement que ces particularités sont des survivances, appelées à disparaître, et qui gênent l'analyse. Dans le même esprit, on notera les réflexions sur les "freins au développement". Tout l'art de l'économiste consisté à donner des recettes pratiques pour aider les pays attardés à acquérir "une bonne mentalité", c'est-à-dire à abandonner leurs valeurs. On propose alors quelques innovations, qui ne manquent pas de donner quelquefois d'excellents résultats, mais qui restent superficielles : action pédagogique par création d'unités expérimentales, aidé à la formation, assistance technique, aide financière internationale par création d'unités-pilotes etc... Le but recherché est l'acculturation rapide, fondée sur l'assistance aux minorités, la recherche d'élites de développement, susceptibles d'entraîner progressivement l'ensemble de la société concernée.

2) Recours aux ethnologues ou anthropologues, mais dans un esprit différents. Il ne s'agit pas tant d'acculturer selon le modèle occidental, mais

de proposer des institutions adaptées aux sociétés sous-développées : l'économiste découvrira par exemple qu'il existe des classes d'âge en Afrique, des groupes d'entraide etc... Il proposera alors des solutions, déjà connues en Europe, mais peu pratiquées et qu'on abandonnait à l'action sociale ou aux syndicats : l'économiste affirmera donc son respect des "solidarités traditionnelles" et proposera des formules coopératives. S'il admet par exemple que l'épargne individuelle n'est pas possible dans le système "traditionnel", il suggérera d'aménager des formules d'épargne collective, souvent imposées par les pouvoirs publics : sociétés de prévoyance, réserves vivrières obligatoires, (greniers collectifs), fons d'assistance et de garantie etc...

3) Promotion d'une bourgeoisie d'affaires moderne : les partisans de cette formule considèrent qu'il n'y a rien à espérer des sociétés traditionnelles. Il proposent donc des solutions radicales, importées des pays développés, et préconisent une aide technique et financière très sélective proposée à une bourgeoisie d'affaires indigène, ayant fait la preuve de sa décision de rompre avec le système traditionnel. Les exemples en sont connus : la Côte-d'Ivoire, avec sa bourgeoisie agrarienne et dans le même esprit les aides techniques et financières dispensées par l'aide au développement (Fonds Européen de Développement, Programme des Nations Unies pour le Développement...)

Au total, quels que soient les efforts des spécialistes, théoriciens ou techniciens de l'aide au développement, les économistes n'ont pas réussi à sortir des sentiers battus et à proposer autre chose que des palliatifs précaires. L'idée, sans doute abusivement admise après la décolonisation, que l'économie, mieux que les autres sciences sociales, pouvait avoir une application pratique immédiate (promouvoir la "croissance" etc...) a fait long feu. L'opinion publique doute même de plus en plus de son efficacité. Pour ma part, je souscrirais volontiers à cette opinion, non que j'estime que l'économie soit incapable d'appliquer, mais parce qu'on a exagéré ses capacités. Force est de reconnaître que l'économie, au même titre que les autres sciences sociales, doit limiter ses ambitions. Les raisons de l'échec relatif de la discipline me paraissent évidentes : en effet, les conseils pratiques, comme les théories des différents experts économistes, spécialistes du développement, ne sont entendus et compris que par une minorité. D'autre part et surtout, les remèdes au sous-développement nécessitent des moyens importants, qui engagent des décisions politiques de la part des pays du Tiers-Monde, et plus encore de la part des pays développés. D'autre part, ce n'est pas quelques économistes, souvent étrangers au pays, mais l'ensemble de la population des pays du Tiers-Monde, qui décidera des solutions. En d'autres termes, il me semble évident que la notion de "croissance", généralement véhiculée par les théories du développement n'est rien d'autre qu'une nouvelle "prénotion", marquée par l'idéologie : parler de croissance sans approfondir les contraintes de la

dépendance, consiste simplement à reconnaître la capacité du plus riche à continuer de s'enrichir.

II - EXPLICITATION DE MA POSITION PERSONNELLE EN MATIERE DE RECHERCHE :

A/ L'une des tâches essentielles de la recherche économique en Afrique me paraît être la collecte des données, puisqu'on ignore encore à peu près tout sur tout. Cette tâche de recherche reste indispensable et entre dans la mission de l'O.R.S.T.O.M. Ce travail me paraît essentiel pour tout chercheur et, en début de carrière, devrait se concrétiser par une monographie (terrain restreint, connaissance approfondie du site et des individus, possibilité de vérifier sérieusement l'exactitude des données recueillies). Ceci n'enlève rien à la valeur des critiques fréquemment faites à la monographie. J'estime qu'elle est nécessaire au débutant (un ou deux séjours O.R.S.T.O.M. en début de carrière), mais qu'elle risque de devenir un système habituel de travail qu'il convient d'éviter à tout prix.

B/ La recherche individuelle me paraît condamnée, sauf exceptions, d'une part parce que la section manque d'effectifs, mais surtout parce que le travail en équipe est plus productif : complémentarité des connaissances, émulation, division du travail, meilleure utilisation des moyens etc...

C/ Je pense que la réflexion sur le choix des thèmes est essentielle et devrait aboutir à une limitation du nombre des programmes. Le choix de quelques grands sujets, traités en équipe dans plusieurs pays, devrait permettre aux chercheurs de dépasser le stade de la collecte des données et aboutir à des travaux importants, suffisamment documentés pour permettre d'ébaucher une théorie du devenir économique dans les pays étudiés (on pourrait par exemple analyser la situation de la "dépendance économique" en Afrique, constater l'existence d'un ou de plusieurs modèles de développement, estimer la marge d'initiative possible des pays africains, faire le bilan des impasses et des échecs économiques, aboutir enfin à un diagnostic sur les termes du rapport de forces entre pays développés et pays sous-développés, etc...). Quel que soit le niveau d'abstraction accessible, je vois de la manière suivante l'orientation de la recherche économique à l'ORSTOM : restriction des thèmes, abandon de la petite monographie (sauf comme discipline d'initiation) regroupement des chercheurs en équipes, élaboration commune des thèmes par les C.T. Sciences Humaines (d'où l'idée d'une équipe centrale pluridisciplinaire).

D/ Concernant mes préférences, je me rattache, par goût et par formation, à ce qu'on appelle la démarche "anthropologique" ou "socio-économique", selon l'expression employée dans la note Couty-Winter. Il m'a paru que certains chercheurs de la section donnaient un contenu péjoratif à cette acception. Il est donc utile d'explicitier le sens des expressions employées ci-dessus. Je dirai d'abord que l'orientation anthropologique à l'O.R.S.T.O.M. me paraît aussi nécessaire que les travaux de recherche appliquée ou intégrée dans différentes structures d'intervention locaux (plan, statistique, "études d'accompagnements"...). Ceci dit, je reprendrai la distinction établie dans la note Couty-Winter entre "approche mathématique(ou ~~macro~~-économique) et approche socio-économique (ou anthropologique)" Qu'est ce qui les différencie ?

La tendance "~~macro~~-économique" s'intéresse surtout aux données globales et nécessite de solides connaissances statistiques et mathématiques et si possible une formation d'économétrie. Outre cet apprentissage des chiffres et des modèles, il est nécessaire de disposer d'un matériau important et de bonne source, ce qui suppose presque nécessairement une insertion dans un service local du type plan -statistique- affaires économiques. Les risques de l'entreprise sont importants : inégalité des partenaires, motivations politiques prioritaires des organismes d'accueil, valeur apologétique plus que scientifique de nombreux documents officiels, difficultés tenant à l'imprécision de certains agrégats constitués à partir des sources hasardeuses ou parfois carrément inventés. Néanmoins, cela va de soi, l'intervention de l'O.R.S.T.O.M. à ce niveau est indispensable : possibilité d'accès à l'ensemble de la documentation économique existant dans le pays, connaissance de la politique économique et des procédures de travail, facilités logistiques non négligeables.

Pour ce qui est de "l'approche anthropologique", on en relève généralement les faiblesses plus que les qualités, sans doute parce que l'orientation est plus récente et parce que le "détour de production" utilisé pour parvenir à des résultats est plus complexe. Cette approche implique deux préoccupations originales :

- d'une part, elle refuse de distinguer systématiquement un comportement économique distinct de l'ensemble du comportement social, ce qui ne veut pas dire que l'économiste anthropologue doive s'intéresser à tout. Une critique simpliste est souvent faite : l'anthrologue économiste s'intéresse à n'importe quoi et ne connaît pas de limites, faute d'avoir su définir son objet (il s'intéressera aussi bien au marché de brousse... qu'à la religion du vendeur ou à la couleur de son pagne). Essayons de préciser : le fait de dire qu'il n'existe pas de comportement économique autonome n'empêche pas de faire quelques distinctions analytiques simples et d'étudier préférentiellement certains aspects du comportement social. Ainsi, l'économiste, même "anthropologue", s'intéresse à la

production, la consommation et la distribution de biens et de services, qui ont un prix et des valeurs d'usage et d'échange définis. Par exemple, la manière d'étudier la distribution commencera par une investigation selon les procédures classiques de la discipline : étude de prix, de quantités, mise en relation de quelques paramètres, formalisation selon les méthodes de la discipline dans la mesure où elles peuvent être utilisées. Cependant, la démarche anthropologique amène à poser quelques questions qui habituellement sont considérées comme secondaires ou des préalables rapidement expédiés. Ainsi, les économistes, du Tiers-Monde en particulier, ont pris l'habitude de se débarrasser rapidement de certaines questions essentielles. On arrive ainsi à quelques poncifs qu'on traite pour la forme, en préalables, du genre : les "contraintes sociologiques", les "obstacles institutionnels". Après quoi on passe sans transition à l'analyse "économique", selon les méthodes bien rodées et avec le vocabulaire habituel. Une astuce formelle permet d'éviter d'aborder les questions difficiles en affectant d'en reconnaître l'importance. Ce qui diffère dans l'analyse anthropologique est que certaines questions préalables font partie du corps du sujet. Je donnerai un exemple : si l'on se contente de parler de "crédit usuraire" en traitant du crédit commercial au Sénégal, on perd tout moyen de comprendre quoi que ce soit à la distribution. Pourquoi les commerçants sénégalais font-ils des crédits de 100 % et plus à leur clientèle ? Est-ce par attrait du gain ? Explication subjective qui n'a aucun sens. En réalité, cette particularité (taux "usuraire") est la condition même de l'activité commerciale, pour toutes sortes de raisons qu'il serait trop long d'exposer ici. Il faut seulement savoir que "l'usurier" fait partie d'un système de subsistance peu productif à base précaire dans lequel le remboursement du crédit est aléatoire : le commerçant sénégalais pénalise le "bon" débiteur, parce qu'il sait d'avance qu'il ne récupérera qu'une faible partie des crédits consentis. Ainsi, dans l'exemple cité, "l'usurier" sénégalais n'a rien à voir avec "l'usurier" français ou américain, quoique l'expression soit employée indifféremment. A mon sens, le premier trait de la démarche anthropologique en économie consiste à essayer de rendre compte des phénomènes avec le langage de la discipline si possible, mais aussi à déterminer dans chaque cas le contenu des concepts équivoques, qu'ils soient trop abstraits ou mal adaptés à l'objet étudié. Je citerai l'expression employée par Marx dans "l'idéologie allemande", qui explicite bien le sens de la démarche : "Voici donc les faits : des individus déterminés qui ont une activité productive selon un mode déterminé entrent dans des rapports sociaux et politiques déterminés. Il faut que, dans chaque cas isolé, l'observation empirique montre dans les faits et sans aucune spéculation ni mystification, le lien entre la structure sociale et la production" (1). Ambition qui montre aussi, bien sûr, les dangers de la démarche et le risque de voir l'économiste dévier rapidement vers des préoccupations de plus en plus éloignées de sa formation. Le "garde-fou", si l'on peut dire, réside dans le jugement des

(1) Souligné par moi.

collègues et des instances scientifiques qui doivent veiller à limiter le champ des recherches entreprises par les anthropologues.

- La deuxième caractéristique essentielle de l'approche anthropologique me paraît être la suivante : contrairement à l'approche macro-économique qui organise des agrégats et raisonne surtout en fonction du futur (construction de modèles et projections), l'approche anthropologique est une approche génétique. A l'opposé de la démarche de l'économie libérale, qui postule l'existence de certains traits de comportement universels et univoques, l'approche anthropologique, observe que le comportement économique n'est pas déterminé principalement par les tempéraments des individus, mais par l'histoire des sociétés dans lesquelles ils vivent. Il s'ensuit que l'anthropologue s'intéresse aux formations sociales et à leur genèse.

Mes conceptions et mes intérêts en matière de
recherche

I - Positions théoriques

Il me semble qu'une première démarcation en matière de recherche économique sur les problèmes de développement se fait à partir de la réponse à la question que pose Jean LHOMME dans "pouvoir et Société économique" : le pouvoir économique est-il intérieur (ou non) à la théorie économique". Jean LHOMME fait ressortir lui-même très clairement la portée de la réponse : "négative, elle signifiera que le pouvoir correspondant à un épiphénomène, ne tenant pas au fond des choses et susceptible d'être utilisé, dans la description de la vie économique, comme une teinte supplémentaire ajoutée à plusieurs autres". Une réponse positive au contraire marquerait l'importance qui doit être attachée au pouvoir. Elle impliquerait que le pouvoir, loin de se situer à la surface de l'économie, en exprime la nature profonde".

Nous nous situons personnellement dans cette tendance de la recherche économique qui pose que la prise en considération des liens entre pouvoir économique et loi économique ne peut être éludée. Ce n'est pas le lieu de faire état des divergences de point de vue des auteurs ayant travaillé dans cette direction. L'important est de noter que tous se rejoignent sur un plan fondamental : l'étude de la causalité en économie ne peut se contenter de recourir à des facteurs relevant exclusivement de l'ordre économique, mais également, à des degrés divers, d'autres ordres : psychologique, social, politique. (Nous reviendrons ultérieurement sur ce point).

Une deuxième démarcation, interne à la précédente, découle de la décision de retenir ou d'écarter de l'analyse le pouvoir politique à côté du pouvoir économique. En effet, tout en reconnaissant les relations étroites entre ces deux types de pouvoir -ce qu'il ne vient à l'idée de personne de contester- on peut très bien considérer qu'ils sont détenus par des agents ou des appareils bien distincts (administration et entreprises, par exemple) et se prévaloir de ce découpage institutionnel pour aborder séparément les problèmes.

Ce raccourci méthodologique est acceptable, nous semble-t-il, pour les pays "développés" où les régulations économiques se produisent à l'intérieur du cadre de la nation, sur un fonds de libéralisme économique, et où l'objectif politique majeur est très précisément la croissance économique.

Mais il n'est plus recevable dans le cas des économies périphériques où les enjeux politiques, débordant le cadre national, prennent le pas, davantage de jours en jours, sur les enjeux économiques. Séparer les domaines de l'économique et du politique y présenterait au moins un risque de surestimation de facteurs économiques -tels les politiques bancaires ou la recherche du profit d'entreprise- qui, pris en eux-mêmes, ont une importance stratégique considérable, mais qui n'interviennent qu'en bout de chaîne dans la série des déterminismes.

Cette orientation peut déboucher sur trois grandes problématiques, à mes yeux d'un égal intérêt :

1) une problématique de la domination économique.

On touche ici à tout ce qui concerne l'économie internationale. Il faut savoir, avant de s'y lancer, que c'est le domaine le plus difficile de l'économie politique.

2) Une problématique de la dépendance économique.

Il s'agit ici d'étudier des formations socio-économiques des pays dépendants, de décrire le type de croissance économique qui y prévaut ou qui y est choisi, compte-tenu d'une part des contraintes extérieures, d'autre part de la marge de liberté dont ils disposent de ce point de vue. Un aspect important nous paraît être ici la description des facteurs internes de différenciation, à l'intérieur des états dépendants, et les conséquences de celles-ci sur les modalités de la croissance : types d'agents en confrontation, déterminants de la compétition sociale entre groupes d'agents pour orienter la croissance dans un sens qui leur soit profitable, rôle de l'Etat comme médiateur des déterminismes sociaux ou comme acteur dans le processus volontaire de développement etc...

La grande difficulté sur le plan théorique réside dans la nécessaire articulation de ces deux approches, domination et dépendance, en vue de l'édification d'une théorie générale du Développement.

3) La problématique de l'Anthropologie économique, au sens courant du terme.

Comme le rappelle Jean CUISENIER, dans "l'Economie et les sciences humaines" : "c'est celle qui consiste, dans la voie ouverte par Max WEBER, à élaborer les instruments permettant de rendre les actes économiques intelligibles d'après le sens qu'il tirent de leur appartenance au système économique d'une société donnée, en tant que celui-ci répond au problème économique tel qu'il est compris dans la société considérée : car il est un enseignement que

l'ethnologie contemporaine puisse transmettre à la sociologie c'est que les sens objectifs et les significations données à leurs propres opérations par les agents économiques varient avec la diversité des culture". On ne saurait parler plus clairement.

II - Positions par rapport à la pratique (l'utilité des recherches).

L'économie politique étant opérationnelle par définition, l'idée que le chercheur se fait de l'utilisation possible de ses résultats conditionne profondément sa démarche scientifique.

Un système économique étant donné, je crois que le chercheur se trouve devant une alternative :

- ou bien en étudier les mécanismes de fonctionnement, de façon à mettre à la disposition de telle ou telle catégorie d'agent (entreprises ou Etat) les instruments lui permettant de manipuler la réalité conformément à ses objectifs propres.

- ou bien donner le pas à l'étude de la "décision", au niveau micro ou macro-économique, pour en découvrir les fondements objectifs.

Je pense que les démarcations à l'intérieur de la section se sont faites, de manière plus ou moins explicite, sur cette opposition. Je suis cependant tenté de penser qu'elle doit être dépassée. L'étude des mécanismes risque fort de perdre tout caractère opératoire, si elle ne tient pas compte des conditions et des limites de fonctionnement du système. L'étude de la "décision" ne concerne l'économiste que si elle débouche sur une stratégie de développement.

Ce qui m'intéresse personnellement, cependant, au plan de la recherche, c'est non pas de bâtir des modèles de croissance, sous contraintes diverses, mais d'étudier le fonctionnement concret d'une économie, ce qui en détermine les règles et les choix qu'il implique de la part des agents concernés.

III - Positions sur la plan épistémologique.

De la problématique scientifique qui la fonde, à savoir, si l'on veut bien retenir la définition de BARRE : "l'administration et la gestion des biens rares", découle le statut particulier de la science économique, à l'intérieur des sciences humaines, comme Science normative du comportement. Sa démarche initiale est donc d'établir, en fonction d'objectifs postulés, la série des chaînes déductives qui, partant du réel constaté, sont susceptibles d'y conduire.

Il me paraît hors de doute, cependant, que la science économique, sans perdre son statut particulier, ne peut s'en tenir totalement à des "explications" causales et qu'elle doit également recourir à la "compréhension" des significations et des intentions, ce qui implique des hypothèses préalables sur les déterminants subjectifs et objectifs de l'action (ou plus exactement de la liaison entre ces deux ordres).

Il découle de ceci deux séries de conséquences :

- a) une conséquence sur les liaisons interdisciplinaires à l'intérieur de groupe des Sciences Humaines :

La science économique ne peut plus être considérée, tout particulièrement pour l'étude du développement des pays dépendants, comme une science isolable. Elle doit nécessairement s'appuyer sur une théorie de l'action sociale : le chercheur en effet doit nécessairement être en mesure, s'il veut agir sur une économie à l'intérieur d'une société globale, de comprendre les systèmes de valeur et les déterminants sociaux (historiques et structurels) du comportement dans cette même société.

Au plan de l'analyse de fonctionnement d'une économie concrète, la relation interdisciplinaire entre économie politique et sciences sociales ne peut, je le crois, se résoudre dans l'accomplissement de tâches indépendantes et simplement complémentaires. On ne peut se suffire d'une interrogation mutuelle, par questions et réponses proposées et fournies de part et d'autre. On doit aboutir à une interrogation partagée en face du réel.

Or les tentatives de coordination interdisciplinaire, à l'intérieur d'équipes structurées, se heurtent à des échecs constants, ou à des réussites illusives, qui proviennent de ce qu'elles procèdent d'une conception positiviste de la Science sociale : de façon à réserver l'originalité des points de vue individuels, on superpose en fait plusieurs lectures d'une même société, avec l'hypothèse implicite que l'observation conjointe du réel en fera apparaître d'elle-même les articulations. De même dans le cas, fort rare, où les chercheurs des diverses disciplines s'accordent sur une problématique commune (ou supposée telle par une série de concessions mutuelles) les coupures interdisciplinaires se font en fonction de l'objet, par un découpage de la réalité en faits économiques, psychiques, religieux -ce qui nous ramène au positivisme. Les résultats sont ceux de toute démarche empirique : des éclairages sur des points particuliers, mais aucun progrès théorique réel.

Je pense donc que la solution la plus efficace en pratique, réside au départ dans la formation pluridisciplinaire du chercheur : un excellent moyen d'y parvenir étant de favoriser, au niveau des regroupements opérés dans

les entres ou à Paris, une pédagogie de groupe, qui pourra avoir en outre pour conséquence de faire apparaître des affinités interpersonnelles et scientifiques, donc de véritables équipes de recherche.

b) une conséquence sur le plan méthodologique :

Se devant d'agir sur le réel, mais contrainte, à cette fin, de se livrer à une recherche sur le sens de l'action, dans un environnement donné, la science économique se présente à la fois comme une logique sociale, fondée sur l'établissement de chaînes déductives, et comme une science expérimentale, dont l'accès au général, donc au théorique, est fondé sur le raisonnement inductif. Elle est à la fois, économie politique et anthropologie économique. Elle n'atteint au plein statut scientifique que par un dépassement de la contradiction interne entre opérationnalité, qui ne peut jouer qu'à l'intérieur d'un système concret considéré comme donné, et universalisme, qui implique l'établissement de lois générales de fonctionnement.

Mes orientations antérieures ont relevé des perspectives de l'anthropologie économique : les concepts de la science économique, tels qu'ils ont été forgés en occident, doivent-ils ou non être relativisés pour la compréhension de sociétés "différentes" ? J'ai donc été amené à privilégier des études de cas, avec recherche du sens et des interrelations entre les phénomènes (ce qui, entre parenthèse, n'a rien à voir avec l'approche monographique qui est une opération de classement des phénomènes sur des critères formels).

L'intérêt que je porte à l'articulation des perspectives de l'économie politique et de l'anthropologie économique, me conduit à donner le pas à la méthode comparative, donc à me rapprocher des méthodes de la science expérimentale.

II-PROBLEMATIQUES SCIENTIFIQUES: EVOLUTION,
COMPLEMENTARITES, DIVERGENCES, CONVERGENCES.

Accumulation du capital, du pouvoir et du savoir :La réussite économique des groupes et individus nationaux du Sénégal.(programme du travail en équipe et problématique de départ. Oct. 1971).§1 : Le champ théorique de l'analyse.

Le présent travail s'inscrit dans la ligne d'une critique d'un certain nombre de conceptions couramment admises de la croissance économique et du "développement" des pays sous-développés.

Le but n'est pas d'en nier radicalement la portée scientifique ou l'utilité pratique, mais de définir à très larges traits le champ théorique dans lequel elles s'inscrivent, d'en indiquer les limites et de prendre appui sur cette critique pour dégager une formulation différente des problèmes justifiant une orientation nouvelle de la recherche. Disons au moins que nous allons tenter, de la façon la moins abstraite possible, de faire apparaître les présupposés scientifiques engagés dans notre recherche.

Le premier groupe de contributions à remettre en cause est celui qui se rattache à une conception mécaniste de la croissance : nous rangeons ici l'ensemble des constructions théoriques selon lesquelles l'accumulation globale du capital est le facteur déterminant de la croissance : par exemple, les concepts de croissance auto-entretenus ou auto-freinée, ou des indicateurs comme le "seuil critique de revenu par capital" de Léibenstein ou le "Big push" de Rosenteyn-rodan (1).

Quoique se situant dans leur prolongement, les analyses d'Hirschman marquent un progrès décisif par rapport à celles-ci dans la mesure où elles aboutissent à une conception structurelle du développement, fondée sur l'hétérogénéité du capital et le jeu des complémentarités. Mais leur faiblesse commune est qu'elles excluent le fait politique de leur champ d'analyse. Comme le note Bastianneto, tous ces auteurs "se bornent à tenir le fait national comme une donnée de l'hypothèse et un cadre passif dans lequel s'inscrit le raisonnement" (2).

(1) Qu'Austruy a pu qualifier "d'amorçage d'une pompe dont le fonctionnement doit devenir automatique"...

(2) cf. R. Bastianneto, "Essai sur le démarrage des pays-développés". Editions Cujas. Coll. "Temps de l'Histoire". Paris 1968. Ouvrage auquel nous avons emprunté la substance des indications qui précèdent.

A la suite d'Hirschman, la tâche spécifique de l'économiste du développement ne peut être autre que de définir des stratégies de développement et non plus des recettes pour la croissance. Mais ce qui n'est toujours pas pris en considération-vérité d'évidence cependant- est que tous les individus ou tous les groupes n'ont pas les mêmes intérêts à voir tel mode de développement prendre le pas sur tel autre. Le choix d'une stratégie de développement demeure une postulation gratuite si l'on ne perçoit pas qu'elle dépend d'abord des résultats de la confrontation ou de la compétition des groupes en présence.

Le deuxième groupe de contributions à rejeter se rattache à une conception évolutionniste (et unilinéaire) du développement. Un certain marxisme rejoint ici la récente tentative de Rostow : le passage de la Société Traditionnelle à la Société Moderne se ferait selon un continuum et le décollage des pays sous-développés prendrait des voies comparables à celles de l'industrialisation dans l'Europe du XVIII^e siècle. Ces conceptions, une nouvelle fois, sont contredites par la réalité historique la plus incontestable.

En Europe, la révolution industrielle a été réalisée à l'intérieur d'un système économique autonome. D'emblée, grâce à la stagnation du pouvoir d'achat des travailleurs et à la garantie des protections institutionnelles, il s'est produit une très forte accumulation du capital, avec l'apparition de méthodes de production à productivité élevée.

A l'opposé, les formations socio-économiques du Tiers-Monde sont le résultat de la mise en rapport d'un mode de production capitaliste avec des modes de production autre que capitalistes, mise en relation "à la faveur de laquelle apparaissent des transferts de valeur des derniers vers le premier qui relèvent des mécanismes de l'accumulation primitive (1). Cette mise en rapport doit être interprétée comme la relation d'un centre dominant avec périphérie déterminée de l'extérieur dans son évolution.

§2 : Les hypothèses de travail.

Le dynamisme de la périphérie cependant n'est pas de pure négativité. Dès le départ, dans le cadre du pacte colonial on peut relever "un processus politique de participation à la décision et de participation à la consommation". La décolonisation accomplie, "la dépendance subsiste mais elle n'est plus exclusive d'une certaine autonomie, qui s'exprime par l'existence de l'Etat et l'ouverture du marché interne" (2). Sur le plan proprement économique, l'acquisition de

(1) cf. Samir AMIN "L'accumulation à l'échelle mondiale" IFAN-ANTRHOS. Paris 1970.

(2) cf. H. Cardoso. "Sociologie du développement, le cas de l'Amérique Latine". (Notes de cours, Nanterre 1968). Bien qu'il faille se garder, là comme ailleurs, de donner à penser que l'histoire se répète, l'étude des phases de la croissance en Amérique Latine, de la période de substitution des importations à celle de la rupture avec le marché mondial, peut-être une source féconde d'hypothèse de travail pour l'étude du cas africain.

l'indépendance politique correspond dans une première étape à la phase dite de "substitution des importations". La science du développement appliquée au cas africain consiste essentiellement à en déterminer les effets positifs et les limites du point de vue de la croissance.

L'examen du cas sénégalais fait apparaître, de ce point de vue, un double phénomène :

- d'une part, on assiste, comme conséquence de l'indépendance politique et de la "libération" du marché intérieur, à la montée d'une "classe moyenne", d'une élite politico-économique dont le mode d'apparition et la relation au développement économique (concrètement et sur le plan idéologique) reste à déterminer.

- d'autre part, on constate que la réussite de certains groupes, significative d'une répartition inégale des bénéfices induits par la croissance et la transformation des relations sociales est corrélative d'un échec de la société à résoudre ces propres contradictions : la principale relevant du déséquilibre entre l'industrialisation et l'urbanisation, qui ne progressent pas au même rythme.

En d'autres termes, les voies de la croissance étant spécifiques pour le Sénégal au stade actuel de son développement, notre problème revient à en déterminer les implications et les conséquences du point de vue de la stratéficat-
tion à base économique : ici, notre hypothèse de base est que la variable straté-
gique de la croissance, à savoir l'accumulation du capital, se trouve cumulative-
ment reliée, du point de vue des réussites de groupe et des réussites indivuel-
les, à un accès différentiel au pouvoir et au savoir.

Précisons le sens de la liaison ainsi dégagée, et tout d'abord la définition de ces divers éléments :

La "réussite sociale" est un concept relatif et opératoire. Elle est un concept relatif : elle sanctionne une supériorité en prestige, richesse, pouvoir, savoir etc., d'un groupe ou d'un individu par rapport à d'autres groupes ou d'autres individus. Son concept doit donc être distingué de celui de mobilité sociale qui rend compte de l'élévation d'un individu ou d'un groupe dans l'échelle sociale (1). Elle est un concept opératoire : son contenu ne peut être que postulé, en dehors de toute appréciations subjective, en fonction d'un problème donné. Notre but étant de qualifier des statuts et des rôles acquis et exercés par des individus ou des groupes dans la stricte ^{mesure} / où ces derniers se trouvent insérés dans le complexe de relations sociales spécifiques du mode de production

(1) La réussite sociale est la sanction, pour le groupe ou l'individu des transformations structurales dont très précisément les études de mobilité sociale tentent de rendre compte.

capitaliste, nous nous limiterons au seul examen de la réussite économique, définie dès lors comme l'insertion durable dans les rapports économiques monétaires.

Que doit-on entendre par pouvoir et savoir, considérés comme facteurs de la réussite économique ?

Nous donnerons du pouvoir une définition non pas substantive mais relationnelle. Le pouvoir sera ainsi la capacité pour un individu ou un groupe de renverser à son avantage sa relation avec un autre individu ou un autre groupe (1).

Le "savoir" de son côté ne nous intéresse que dans la mesure où il peut être, à priori, considéré comme une condition de l'accès aux responsabilités dans le cadre de l'Etat-nation et à la maîtrise individuelle du capital. Nous le définirons donc :

L'aptitude à la manipulation des moyens de communications "modernes", et le niveau de scolarité sera son principal indicateur.

On peut admettre, au moins à titre d'hypothèse de travail que le "savoir" ainsi compris est une condition d'accès à la fois au pouvoir politique et au pouvoir économique.

En conséquence, l'hypothèse impliquée dans la liaison "accumulation du capital, du pouvoir et du savoir" revient à considérer la réussite économique comme le résultat de la compétition sociale et de la concurrence économique entre les groupes et les individus en présence.

Au Sénégal, cette compétition se développe dans trois contextes :

- a) à l'occasion du processus urbanisation/industrialisation, pour le partage des fruits de la croissance.
- b) dans le "rapport au politique", pierre de touche des différenciations sociales dans la première phase de la construction nationale.
- c) dans la conquête du marché intérieur, partiellement libéré de la domination du capital étranger.

Nous avons donc là les trois points d'application principaux de notre recherche.

(1) cf. Jean LHOMME. "Pouvoir économique et société". Editions Cujas 1965.

§3 : Les points d'applications de la recherche.

- 1) Le processus urbanisation/industrialisation et l'évolution de la division sociale du revenu.
- 2) la construction de l'Etat et l'apparition d'une "bourgeoisie nationale".
- 3) La libération du marché intérieur et l'infiltration des Nationaux dans le secteur productif de l'économie.

Pôint I : Le processus urbanisation/industrialisation et l'évolution de la division soiciale du revenu.

L'urbanisation (migration, scolarisation) se fait plus vite que l'industrialisation (augmentation de l'emploi), le point important pour nous est que les différents groupes ne participent pas également et dans les mêmes conditions à l'un et l'autre processus.

Les conséquences sur ce plan des déséquilibres de la croissance, tout particulièrement à l'évolution de la division sociales du revenu, figurent les "limites d'acceptation du système" (1). Surtout, elles constituent un point de départ pour une réflexion sur les possibilités d'apparition et d'utilisation d'un surplus à la consommation. Il est bien évident en effet qu'il n'est pas indifférent que le bénéfice de la croissance soit accaparé par tel ou tel groupe et de façon plus ou moins inégalitaire.

L'ampleur du sujet implique que l'on se contente, dans un premier temps de réfléchir à partir des sources documentaires et statistiques existantes. Les statistiques utilisables sont celles qui permettent de dégager une liaison entre, d'une part le taux et les caractéristiques des migrations urbaines, de la scolarisation, de l'emploi, et le niveau des revenus (variables dépendantes) et d'autre part les groupes d'appartenance, ethnie, nationalité, religion (variables indépendantes).

En procédant à des recoupements, il semble bien que l'on puisse en arriver, même dans un pays comme Sénégal moyennement doté en statistiques économiques récentes, à des résultats appréciables en ce qui concerne la division sociale du revenu. Par contre on ne sait rien, ou presque rien, sur la redistribution sociale du revenu, tout particulièrement les transferts ville/campagne, les transferts travailleurs/chômeurs, ainsi que sur l'importance et le rendement des déplacements spéculatifs.

Point 2 : La construction de l'Etat et l'apparition d'une "bourgeoisie nationale".

La configuration des groupes élitiques de nationaux au Sénégal est caractérisée par une hétérogénéité fondamentale, qui tient à la multiplicité des rapports au politique dans la première phase de la construction nationale et à la diversité d'origine des individus placés de ce point de vue dans des situations apparemment comparables.

C'est donc pour les seules commodités de l'enquête que nous retenons au départ un certain nombre de ces groupes : une bourgeoisie rurale issue ou non des hiérarchies maraboutiques ; une élite politico-économique issue des cadres politiques ou syndicaux et insérée dans les secteurs contrôlés par l'Etat : une bureaucratie affairiste, issue du monde des employés de bureau qui établit des revenus additionnels sur la concussion et les placements spéculatifs ; une élite "technocratique", fondée sur le savoir et responsable de la gestion volontaire du développement ; enfin un groupe des hommes d'affaires sénégalais, composé d'une élite commerciale et d'un noyau de petits entrepreneurs (1).

Le premier objectif est d'améliorer cette typologie, essentiellement dans le but de faire ressortir le rôle des élites nationales au regard des avatars de la croissance et de la "gestion du développement".

- Nous procéderons donc :
- 1) à un inventaire des réussites économiques :
 - 2) à une stratification des réussites.
 - 3) - à l'examen des facteurs de la réussite.
 - 4) - à l'examen du rôle des élites dans la gestion du développement.

1) un inventaire des réussites.

Concrètement, il s'agit ici d'établir le plus grand nombre de listes nominales (assorties du maximum de renseignements sur les individus concernés), en multipliant les critères de sélection en rapport avec la variable "maîtrise du capital".

2) une stratification des réussites économiques.

Nous juxtaposons à une stratification des rôles ce que Smelser appelle "stratification of individuals persons" (2), ce qui signifie que l'on ne se

(1) cf. Samir AMIN. "Le monde des affaires sénégalais", les Editions minuit. Paris 1971.

(2) cf. Smelser et Lipset. "Social structure and mobility in economic development. Aldine, Chicago. 1966.

contentera pas d'inventorier les diverses sanctions économiques attachés à un rôle mais également de déterminer les différents rôles qu'un même individu est appelé à jouer.

3) Facteurs de la réussite.

Il s'agit ici de mettre en lumière les médiations sur lesquelles ces réussites se sont réalisées. L'instrument privilégié est ici l'analyse biographique (1). Elle devra être utilisée non seulement pour le repérage des facteurs individuels ou collectifs de la réussite, mais comme moyen de déterminer la situation des individus par rapports à leur groupe d'origine. Nous aurons à retrouver ici la distinction entre : "élites modernes" insérées à titre individuel, et élites de modernisation entraînant la société traditionnelle pour provoquer sa mutation (2).

4) le rôle des élites dans la "gestion du développement".

Il s'agit ici de mettre en lumière les conflits d'intérêts, les solidarités stratégiques (sur le mode de l'appui réciproque ou du statuquo) qui structurent la mise en relation des différents groupes élitiques : mise en relation dont le processus correspond à ce que nous appelons la "gestion du développement".

Nous essayerons ainsi de répondre à la question fondamentale : dans quelle mesure les dynamismes sociaux infléchissent-ils les voies de la croissance, à l'intérieur des contraintes découlant de la dépendance économique à l'égard du marché mondial et de la domination de l'intérieur par le Capital étranger.

Point 3 : la "libération" du marché intérieur et l'infiltration des nationaux dans le secteur productif de l'économie.

La libération du marché intérieur doit être entendue au sens large ; elle comprend :

- d'une part à un relatif élargissement du marché intérieur correspondant à l'orientation des investissements économiques dans la phase de substitution des importations.

- d'autre part à la possibilité offerte aux nationaux de prendre le relai des étrangers dans certains secteurs d'activité.

Cet aspect du problème revient essentiellement à déterminer le rôle et la marge de liberté de l'Etat face à la domination de l'intérieur par le capital étranger.

u

(1) On se référera utilement ici à : Johannes Hirschmeier, "The origins of entrepreneurship in meiji japan". Cambridge, Massachusetts 1968.

(2) cf. " L'anthropologie économique face aux problèmes du changement". ORSTOM, Oct. 1970 (Bilan des recherches au Sénégal).

L'Etat en effet intervient ici à deux niveaux :

- il infléchit la politique du capital étranger qui peut soit être soutenu (politique de l'investissement) soit freiné dans son expansion (par la socialisation du capital).

- il aide la percée des hommes d'affaires sénégalais soit par des incitations directes (crédit) ou une politique de promotion (formation, assistance technique), soit en favorisant les nationaux d'origine dans la composition sociale et la concurrence économique qui les oppose aux autres groupes sociaux.

On étudiera donc :

- 1) la domination de l'intérieur par le capital étranger.
- 2) l'infiltration des Nationaux dans les secteurs productifs de l'économie
- 1) La domination de l'intérieur par le capital privé :

En premier lieu, nous avons réuni pour une année donnée (1965) les listes nominales des souscriptions d'actions qui ne sont manifestés tant à l'occasion de la constitution de Sociétés nouvelles qu'à la faveur d'une augmentation de capital des Sociétés anciennes. Nous aurons ainsi des données précises sur la nationalité des souscripteurs, sur l'orientation des placements selon l'origine sociale des individus, sur les regroupements qui se manifestent à l'intérieur des entreprises.

En deuxième lieu, il convenait de relever les participations des principaux groupes financiers au capital et à la gestion de l'ensemble des sociétés existantes de façon à repérer le degré de centralisation et les points d'application de la domination par le grand capital (1).

Le rôle de l'Etat et la socialisation du capital.

L'Africanisation du capital se fait essentiellement par la socialisation du capital. Il conviendra bien évidemment de distinguer ici entre Etablissements publics, Etablissement sous contrôle public, et Sociétés avec participation minoritaire de l'Etat.

L'Etat peut, par ce biais, orienter les investissements ou les promouvoir en apportant son aide ou des protections préférentielles aux entreprises. Mais la maîtrise ainsi acquise du capital a un coût et des limites, qu'il faudra tenter d'apprécier.

(1) Un début d'analyse dans ce sens a été réalisé par R. GENDARME, in : "L'Economie de Madagascar", PUF.

2) L'infiltration des Nationaux dans les secteurs productifs de l'économie.

En tout premier lieu, il était nécessaire d'essayer de dégager les conditions historiques qui ont présidé, dans le cadre colonial, à l'élimination ou à l'émergence des Nationaux d'origine, de façon à pouvoir en déduire si les réussites ultérieures se situent ou non le prolongement des résultats passés(1).

Pour la période postérieure à l'indépendance politique, l'examen des termes de la compétition sociale entre les différents groupes sociaux (2) conduit à distinguer, en première appréciation, trois étapes successives :

De 1959 à 1962, on assiste à la mise en place des coopératives rurales de production et à une tentative manquée d'implantation de coopératives de consommation. Le Grand Commerce européen se replie sur la capitale ; les petits traitants de brousse -libanais ou nationaux- se reconvertissent à la périphérie des nouvelles structures de la traite (système des "Organismes stockeurs") ou acceptent des formules d'association avec le Grand Commerce.

De 1962 à 1967/68, l'effort gouvernemental est axé sur la socialisation complète des circuits de commercialisation des produits locaux. Les Nationaux, totalement éliminés de la traite, tentent de nouvelles formules en se regroupant en Sociétés de Distribution ou en Coopératives de détaillants.

Les dernières années ont été marquées par une politique affirmée d'africanisation des emplois et une politique de promotion des Nationaux d'origine dans les secteurs industriels et commerciaux. Les "Hommes d'affaires sénégalais" se constituent en groupe de pression et s'implantent dans le parti. Réciproquement, certaines personnalités politiques, usant de leur influence et des facilités que leur offre l'Etat, s'insèrent dans les secteurs économiques que le Plan s'efforce de promouvoir (tourisme, par exemple).

Le premier travail, ici, est de repérage et de mesures.

En utilisant les publications officielles (Inscriptions aux registres du Commerce, Journaux Officiels, Quotidien local, "Marchés tropicaux") il est possible de constituer un fichier sur la vie des Sociétés et des Entreprises individuelles au Sénégal.

(1) cf. J.M. GASTELLU. "L'Emergence de minorités nationales dynamiques au Sénégal, Problématique et méthodologie". Mai 1971. ORSTOM, Dakar.

(2) Dans une perspective idéale, il faudrait ici distinguer, capitalistes européens, "petits blancs", libanais et syriens, africains non sénégalais (guinéens, mauritaniens) et sénégalais d'origine.

Pour les années allant de 1957 à 1971, nous disposons :

- pour les Sociétés, des indications sur la nationalité de leurs dirigeants, leur importance (immobilisations) et des informations sur les créations, ouverture d'agences, extension ou changement d'activité, les augmentations de capital, les apports et fusions, les annonces de faillite, liquidation judiciaire, dissolution, formation d'agence.

- pour les entreprises individuelles, des informations sur la nationalité de leur dirigeant, l'objet principal de leur activité, leur radiation des registres du commerce, éventuellement.

Il sera possible d'indiquer quels "groupes sociaux", au fil des années, ont émergé ou ont connu des difficultés, et dans quels secteurs d'activité.

Pour l'époque la plus récente, il conviendra de compléter cette analyse par des études particulières concernant l'insertion des Nationaux d'origine dans l'import-export (ce qui n'apparaît pas dans le fichier précédent) et sur les conditions auxquelles est soumis leur accès au marché intérieur (fraude, concussion, aide de l'Etat, conditions de l'accès au crédit).

X X

X

CONCLUSION.

L'originalité, si elle en a une, de cette approche, tient en ceci que l'on tente d'y caractériser une situation de sous-développement dans une perspective de changement.

Implicitement, elle relève en effet d'une analyse en deux étapes :

- dans un premier ^{temps}, on qualifie une situation de sous-développement en tenant compte des seules variables économiques: degré d'ouverture des marchés intérieurs, dépendance à l'égard de l'extérieur, non-intégration des secteurs économiques, domination du capital étranger.

- Dans un deuxième temps, on s'efforce de déterminer dans quelle mesure les dynamismes de la société considérée conduisent à un blocage du système ou permettent le passage à une situation économique d'un type nouveau. Une chose, par exemple, est de constater l'exigüité des marchés intérieurs inter-africains en démontrant tout intérêt que l'on aurait à les développer, mais c'en est une autre de se demander si les Etats concernés ont la capacité de provoquer une transformation dans ce sens.

Il découle de là :

- d'une part, qu'une telle approche ne peut aboutir au niveau théorique que si l'on se donne les moyens de procéder à des études comparatives entre nations situées à un même stade de sous-développement économique.

- d'autre part, que les recherches à entreprendre ont nécessairement un caractère pluridisciplinaire.

Hommes politiques et hommes d'affaires sénégalais.

(novembre 1971)

Cette perspective de recherche ne se rattache au programme de travail explicité par la note commune rédigée par J. ROCH et G. ROCHETEAU et plus particulièrement au point 3 intitulé : "La libération du marché intérieur et l'infiltration des nationaux dans le secteur productif de l'économie". Elle se fonde sur l'hypothèse de départ suivante :

En raison de leur importance, les problèmes du pouvoir méritent d'être situés au centre de l'analyse de la réussite économique.

Autant que d'étudier les facteurs individuels de réussite, il est utile de mettre en évidence les facteurs socio-économiques qui peuvent la conditionner, l'encadrer et la favoriser aussi bien que l'entraver.

A maints égards dans une situation de dépendance vis à vis de l'étranger, l'économie sénégalaise, sur le strict plan national, dépend très largement de la politique gouvernementale tant en ce qui concerne les options prises, les orientations adoptées ou les moyens mis en oeuvre (matériels, humains, structurels et organisationnels).

Dans ce contexte, les considérations politiques semblent loin d'être négligeables dans l'octroi de postes de responsabilité économique ou dans la réussite économique de certains hommes d'affaires marquants.

Hypothèses de travail :

La lutte pour l'indépendance a été conduite par des leaders nationalistes intégrés dans des formations syndicales et politiques et originaires, dans une large mesure, des milieux de fonctionnaires et d'enseignants à la différence de certains pays anglophones où le recrutement des politiciens s'est surtout opéré parmi les hommes d'affaires ou au sein d'une bourgeoisie libérale.

En raison de la promotion de ces hommes aux postes-clés une fois l'indépendance acquise, le pouvoir politique apparaît initialement distinct du pouvoir économique, de façon concrète sinon formelle.

Dans quelle mesure les dirigeants en place peuvent-ils conduire une politique économique de développement à base de participation avec les divers groupes socio-professionnels et de mise sur pied de structures d'intervention efficaces sans que l'émergence d'intérêts particuliers ne viennent contrecarrer la poursuite de l'intérêt général. Compte-tenu des liens qui se nouent progressivement entre

les deux domaines, le problème est de savoir si les détenteurs du pouvoir politique tendent à s'attribuer un pouvoir économique détaché de son orientation collective, si une concentration du pouvoir débouche sur une accumulation de capital au bénéfice de groupes restreints, si, par un essoufflement des forces vives nées dans la lutte pour l'indépendance, peut-être amené à se constituer une bourgeoisie de type capitaliste.

Les interrelations entre milieux dirigeants et milieux d'affaires, outre celles qui découlent du développement d'un secteur public, pourront être mises en évidence en ce qui concerne les premiers à partir de l'étude de leur im-mixtion ou de leur intervention dans les entreprises privées, en ce qui concerne les seconds à partir de l'analyse de leur accès au plan politique.

Cette appréciation ne sera possible qu'en tenant compte de l'évolution qui a pu se produire au cours des dernières années ou qui se dessine aujourd'hui.

- De façon concrète, elle pourra s'effectuer, dans un premier stade, par un travail de repérage et de confrontation des noms des titulaires de fonctions de responsabilité dans les principales instances gouvernementales et politiques et de ceux exerçant une activité dans la création ou la gestion d'entreprises privées. Ce dernier point suppose l'étude des registres de commerce, celle de la composition de conseils d'administration, de l'origine des apports de capital ou souscriptions d'actions, des détenteurs de postes de direction ou de conseil.

De façon incidente, pourront être précisés les liens de parenté entre certains dirigeants d'affaires privées et leaders politiques.

- Sur la base de ce repérage pourra être évalué le rôle au sein d'entreprises privées de dirigeants politiques selon, que leur intervention se situera au plan de la création (placement de fonds...) ou à celui de la gestion ou de la direction (direction effective ou activité de patronage, de garant ou d'intermédiaire notamment sur l'octroi de marchés, de crédits, de quotas de faveur...)

En sens inverse, l'intervention de certains hommes d'affaires dans le secteur politique pourra être appréciée à partir de leur accès à des charges politiques proprement dites ou à partir de leur constitution en groupements de défense d'intérêts et de pressions.

- Cette étude suppose que soient effectuées au préalable des études biographiques permettant de caractériser l'origine et le cours des carrières et de retracer les filières suivies.

Ces travaux, dont le champ d'application se limiterait à la ville de Dakar, pourraient permettre, en définitive, d'apporter un élément de réponse à des questions diverses :

- au problème de la fermeture éventuelle de la classe dirigeante par un accaparement progressif des postes de responsabilité économique et la collusion des intérêts particuliers des sphères politique et économique.

- au problème des rapports entretenus avec les entreprises étrangères aussi bien dans les secteurs où dominent les libanais que dans ceux où la pénétration européenne reste affirmée, (problème du degré de coopération avec les Européens en place et évaluation de la complicité de fait qui peut s'établir derrière les paravents que constituent certains postes rémunérateurs d'administrateurs ou de gérants d'intérêts étrangers).

- au problème de la réussite économique en permettant d'apprécier dans quelle mesure elle peut être liée au mérite et au savoir, découler de la logique du système ou simplement résulter d'intrigues politiques, de la connaissance de certaines filières ou encore procéder de la nécessité de combler le vide qui découle de la pénurie réelle d'entrepreneurs par rapports aux places vacantes.

Dans quelle mesure les aides de l'Etat, souvent décisives, ne bénéficient-elles pas surtout aux "notables économiques" ayant accès à l'appareil politico-administratif ? Dans quelle mesure aussi, les règles légales, mesures administratives et complicités professionnelles ne restreignent-elles pas les possibilités d'initiatives des individus et entreprises au bénéfice des gens et institutions en place ?

- au problème enfin de la répercussion que ces rapports et liens d'intérêts particuliers peuvent avoir sur la stratégie globale du développement.

Rapports du pouvoir politique et du pouvoir économique
en milieu sénégalais
(nouvelle problématique)

Une note rédigée en novembre 1971 sous le titre "hommes politiques et hommes d'affaires sénégalais" s'efforçait de définir un programme de recherche sur le terrain s'appuyant sur deux ordres distincts de préoccupations =

- inscription dans le sillage de la démarche élaborée en commun par J. ROCH, G. ROCHETEAU, B. DELPECH et J.M. GASTELIU et explicitée dans la note "Accumulation du capital, du pouvoir et du savoir = la réussite économique des groupes et individus nationaux au Sénégal".

- raccordement aux recherches théoriques déjà effectuées sur le thème "Elites et changement économiques et sociaux en Afrique" dont elle devait être le prolongement normal.

Un premier contact avec les réalités sénégalaises semble corroborer, d'une manière générale, les hypothèses de base préalablement définies. Il conduit aussi à modifier quelque peu l'objet de cette étude.

C'est ainsi que l'épithète "hommes d'affaires", qui ne recouvre qu'un nombre limité de nationaux ayant fait récemment l'objet d'une étude détaillée, semble trop restrictive et ne pas englober la réalité socio-économique la plus riche reflétée, au moins de façon apparente, par la solidification d'une classe politique dirigeante.

Aussi semble-t-il utile, dans une première étape, d'essayer d'appréhender à un niveau plus global les rapports du politique et de l'économique par une mise en relation des détenteurs du pouvoir politico-administratif et des titulaires de responsabilités économiques que ce soit dans le domaine direct de l'intervention de l'Etat, dans celui où cette intervention s'exerce concomitamment à l'initiative privée et dans celui de cette dernière proprement dite.

L'examen des grandes lignes de la stratification sociale au Sénégal suggère, en effet un certain nombre de constatations:

- La situation de dépendance économique vis à vis de l'extérieur reste particulièrement marquée et la plupart des entreprises industrielles dignes de ce nom sont sous le contrôle direct de "sociétés traditionnelles" à caractère étrangère.

A cela s'ajoute, qu'en dépit de son option socialiste, la politique gouvernementale est définie à l'heure actuelle par un souci d'association avec les intérêts étrangers plus que par une volonté de substitution nationale en dépit d'une pression assez forte en faveur de la sénégalisation des emplois qui se concrétise encore surtout à un niveau subalterne.

- La volonté nationale se manifeste par l'intermédiaire du parti UPS qui apparaît cependant moins comme l'expression du consensus populaire ou un guide du pouvoir que comme l'instrument de ce dernier.

Les différents organes du parti sont étroitement assujettis au bureau politique lui-même dépendant de son secrétaire général qui contrôle sa composition et son renouvellement, y choisit la plupart des membres de son gouvernement et décide seul des options importantes ou de l'importance des options prises.

Moins un instrument de démocratie qu'un moyen de contrôle efficace de la base, s'oppose à la constitution d'oligarchies locales concurrentes et arbitre les rivalités des clans dont les membres se trouvent sous la dépendance directe ou indirecte de notabilités locales traditionnelles ou politiques et leur sont rattachés par un lien personnel presque toujours dénué de fondement idéologiques.

- Non seulement le parti se présente à maints égards comme une administration parallèle mais il pénètre les différents rouages de l'appareil administratif proprement dit.

Au plan local, la collaboration des fonctionnaires et des responsables politiques, est très étroite et nombre de fonctionnaires militent pour le parti au sein des clans. Cette collaboration se manifeste aussi sur un plan religieux et l'on sait que l'organisation des confréries épouse très exactement les contours de l'organisation administrative et partisane.

Au niveau régional, les responsables administratifs (gouverneur, préfet, chef de service) ne se mêlent sans doute qu'avec réticence aux joutes politiques par souci de leur carrière mais celle-ci présente déjà à ce ce niveau un caractère éminemment politique.

Enfin à l'échelon le plus élevé de l'administration, le cumul simultané de hautes charges politiques et administratives se retrouve régulièrement.

- quoiqu'il en soit, les principaux titulaires de responsabilités ont généralement pu y accéder parce qu'ils ont reçu souvent en liaison avec leur naissance, une instruction satisfaisante en même temps qu'ils ont bénéficié d'une rente raciale au moment de l'indépendance.

Il peuvent être considérés comme représentatifs d'une classe bourgeoise urbaine à laquelle viennent se greffer les groupes traditionnels constitués

par les marabouts, la couche aristocratique lébou de Dakar ainsi que les représentants du patronat (commerce, industrie, transports essentiellement), les membres des professions libérales et les cadres du secteur privé.

Leur hétérogénéité peut incliner à parler de bourgeoisies plutôt que d'une bourgeoisie mais leur dénominateur commun, outre l'adoption pour beaucoup d'un style de vie européen, semble être la même quête de revenus et de profits.

D'une manière générale, la société sénégalaise sans être ouvertement en crise semble la proie d'un malaise lié aux situations ambivalentes où elle se trouve plongée, et, l'existence d'un centre de gravité ne suffit pas à supprimer les déséquilibres ou à atténuer les oscillations qui leur sont imputables.

Cette ambiguïté se manifeste d'ailleurs au niveau du chef de l'Etat et l'analyse faite récemment par P. Partant à Madagascar peut-être transposée dans le contexte sénégalais :

"Le chef de l'Etat ne peut ignorer les aspirations de la base mais il ne peut rien changer à ce qui existe sans léser soit les intérêts de la France dont il tient non seulement son pouvoir mais durablement sa force, soit ceux de la classe administrative (la nouvelle bourgeoisie) sans laquelle il ne peut gouverner. Il est, comme tant d'autres gouvernants africains, à la fois beaucoup trop indépendant du peuple gouverné et prisonnier d'un système élaboré, sans heurts ni coupure nette, à partir du vieux système colonial".

Cette ambiguïté se répercute naturellement dans les grandes lignes de la politique gouvernementale et chez les agents qui ont la responsabilité de sa mise en œuvre. L'orientation libérale dans le domaine industriel semble ainsi contradictoire avec l'option socialiste affichée dans le secteur agricole en raison de la dépendance où celui-ci se trouve par rapport au premier.

La bourgeoisie étrangère, si elle s'adapte à la nouvelle ligne politique résultant de l'indépendance et souscrit à une politique d'africanisation progressive, demeure néanmoins tributaire d'une logique du profit. Elle conserve, en outre, une certaine liberté de manoeuvre au sein du conseil économique et social, de la chambre de Commerce, des commissions du Plan et auprès des sphères dirigeantes - Il est certain que ses moyens de pression seront d'autant plus efficaces qu'elle trouvera en face d'elle "une classe de privilégiés susceptible de se lier à son pouvoir économique au profit d'intérêt privés" -.

La position du patronat sénégalais reflète cette ambivalence. Dans une interview accordée à Dakar *Matin* (25.10.1965), le président de la chambre Syndicale du Patronat sénégalais affirmait sa double volonté de dialogue avec les pouvoirs publics et de collaboration franche avec les hommes d'affaires étrangers - On peut facilement déceler les germes d'ententes et de conflits que peut sous-tendre ce double objectif.

En ce qui concerne le Parti, la fiction d'une représentation démocratique de la base et le masque d'une unanimité nationale de commande ont peut être un caractère opératoire mais on ne peut se dissimuler que sont ainsi rejetés dans l'ombre, les autres aspects de ses relations avec l'administration, les syndicats ou la jeunesse.

Il apparaît, en définitive, aléatoire que les buts du développement national puissent coïncider avec la poursuite d'avantages particuliers lorsque l'on a en mémoire que la rémunération hebdomadaire d'un fonctionnaire peut excéder le revenu annuel du paysan et que néanmoins la ponction fiscale pèse essentiellement sur ce dernier (par le jeu des retenues sur les prix de vente de l'arachide par exemple).

Clivage et divergences, à défaut de pouvoir se manifester ou s'exercer sur un plan politique et idéologique où est exigé un monolithisme de façade, semblent se reporter en direction de la sphère économique où peut se donner libre cours le jeu des compétitions et rivalités.

Cette recherche du pouvoir économique obéit sans doute simultanément à différentes motivations :

- Elle permet de consolider un pouvoir politique d'autant plus aléatoire et fragile qu'il est artificiel et dépourvu de fondements populaires, susceptibles de l'enraciner.

- Elle répond à la volonté de dépasser un système traditionnel basé sur des réalités sociales autant qu'économiques par un système de type moderne mettant au premier plan les réalités économiques (commerces, industries, banques), où les réalités sociales sont d'abord perçues dans leur dimension économique.

- Elle s'inscrit dans une logique de substitution aux Européens d'où découle une intégration dans un système économique de type capitaliste, constitutif d'une bourgeoisie en quête de revenus et profits.

Ainsi s'explique que l'accent soit mis sur les problèmes de crédit, de fiscalité et d'évolution des professions plus que sur la place du secteur privé dans la lutte pour le développement et sur les grandes options qu'impose peut être ce développement.

Elle permet de pallier ou "d'occulter" le sentiment de dépendance économique en le surcompensant à un niveau superficiel et local.

Une des conséquences de tout ceci est que les titulaires de responsabilités tendent à se comporter moins comme des serviteurs de l'Etat que de leurs intérêts particuliers ou de ceux de leur clientèle dans un chevauchement d'individualisme récemment acquis et de liens de solidarité hérités.

La corruption, le népotisme, le détournement de fonds publics, la monopolisation d'avantages divers ont été maintes fois dénoncés.

Le chef du gouvernement s'est lui-même insurgé contre "la politique politicienne" et le jeu des "petits copains".

De nombreux auteurs pimentent leurs ouvrages d'échantillons de ces abus flagrants - Divers témoignages dont celui tout récent de Tidiane AW dans son film "Sérigne Assane ou pour ceux qui savent" stigmatisent ces conduites et semblent en accréditer le caractère généralisé -

Ces observations restent cependant fragmentaires, et, lorsqu'elles ne sont pas montées en épingle selon une loi journalistique du genre, ne fournissent qu'une vision pointilliste et impressionniste de la réalité.

Il apparaît néanmoins que, si les relations entre pouvoir politique et pouvoir économique sont nombreuses, elles tendent à se développer au profit d'une catégorie de population privilégiée.

Il reste à établir, par delà l'existence d'indices concordants, la réalité de ces relations, celle de leur signification et de leur évolution.

Une première approche prévoyait un travail de repérage et de confrontation des noms de titulaires de fonctions de responsabilités dans les principales instances gouvernementales et politiques et de ceux exerçant une activité dans la création, l'orientation ou la gestion d'organismes ou établissement à caractère économique -

Cette approche présentait au moins, deux avantages : elle éliminait les risques d'interprétation personnelle et se basait sur la collecte des données aisément accessibles tout au moins à un certain niveau de généralité.

Elle présentait aussi des risques de biais difficiles à éviter : l'existence de fréquentes homonymies et l'éventualité probable de la recension d'un certain nombre d'hommes de paille et de prête nom ne permettant pas toujours de remonter aux détenteurs réels de pouvoir.-

Le jeu de recoupements et la collecte de renseignements complémentaires auraient pu toutefois pallier, dans une certaine mesure, ces inconvénients -

L'objectif projeté était, en définitive d'arriver à constituer des fichiers individualisés de la plupart des personnalités influentes retraçant à grands traits les caractéristiques et les étapes jalonnant leur carrière - ces biographies élémentaires pouvant être ultérieurement complétées par une série d'interviews et d'enquêtes -

Le cadre d'étude se limitait aux nationaux sénégalais, la constitution d'un fichier d'entreprises par J. ROCH et G. ROCHETEAU fournissant déjà un certain nombre d'informations sur la participation étrangère à la vie économique sénégalaise -

L'examen de la façon dont le travail de dépouillement aurait pu se concrétiser a permis de dégager trois niveaux d'intervention :

- un niveau politico-administratif concernant les membres du gouvernement, hauts fonctionnaires, gouverneurs, préfets, chefs d'arrondissement, maires et membres de comités régionaux de développement.

Les dirigeants de l'UPS, membres du bureau politique, du conseil national, du congrès des assemblées régionales et éventuellement municipales, une analyse du recrutement des grandes écoles du type ENAS-ESEA.

- un niveau économique concernant les membres du conseil économique et social, des chambres de commerce syndicale du patronat sénégalais, du directoire des sociétés d'Etat, d'économie mixte, des banques nationales, de la Fédération des Groupements Economiques sénégalais, des conseils d'administration de sociétés privées, des présidents et peseurs de coopératives...

- un niveau intermédiaire concernant les principaux bénéficiaires d'avantages économiques : récipiendaires de prêts de la BNDS ou de L'USB, de quotas d'achat, de droits de chargement, de licences d'import-export, d'adjudications ou de passations de marchés publics -

Il apparaît évident qu'un tel inventaire, fut-il limité à la ville de Dakar est difficile à réaliser de façon exhaustive d'autant plus qu'une grande partie de son intérêt ne saurait résider que dans l'évolution qui a pu se produire au cours des dernières années une fois l'indépendance politique acquise -

Aussi semble-t-il préférable, dans un premier temps, d'essayer de retracer les grandes lignes de l'évolution qui a pu se produire depuis les années 60.

Tout en étudiant la permanence ou la mobilité des titulaires des plus hautes charges politiques (remaniements ministériels, participation au bureau politique, accès à la députation...) ou administrative.

Cette étude se situera davantage au niveau des groupes qu'à celui des personnalités marquantes, plus au niveau de l'évolution des rapports de force qu'à celui des changements individuels.

Elle doit permettre de caractériser les transformations intervenues dans le domaine politique et économique, les principales orientations adoptées et la façon dont elles se sont concrétisées.

Cette analyse du "Background" sénégalais s'inscrit dans le prolongement de l'étude historique entreprise par J.M. GASTELIU et semble indispensable à l'évaluation des changements économiques et sociaux contemporains.

Dans une seconde étape, l'appréciation de l'évolution de la classe dirigeante et des rapports entre pouvoir politique et pouvoir économique pourrait être mise à l'épreuve des faits de façon plus ponctuelle.

Il apparait cependant que le choix à priori d'un terrain d'expérimentation fondé sur la possibilité de collecte de données souhaitées significatives peut difficilement être exempt d'incertitude et d'arbitraire -

Cette réserve faite, trois points particuliers semblent mériter un examen :

- Une étude des leaders et groupes d'opposition successivement éliminés ou ralliés au régime, le plus souvent sur la base d'une politique de compromis, l'analyse et l'appréciation de leur situation actuelle.

- Une étude de groupes dont l'importance semble actuellement primordiale dans l'orientation et la détermination de la politique économique gouvernementale.

En relevant les structures d'études et de conseil animées par de jeunes cadres "technocrates" telles que le club "Nation et Développement", le bureau "Organisation et Méthodes" ou le "Centre d'études de recherche et d'éducation socialiste" (CERES) -

L'analyse des promotions successives de l'Ecole Nationale d'Administration portant notamment sur l'origine des étudiants et leur intégration dans les rouages gouvernementaux à la sortie de l'école devrait également permettre d'apprécier les tenants et aboutissants de ceux qui peuvent être considérés comme la future "élite" de la Nation.

- En liaison avec le thème commun : accumulation du capital, du pouvoir et du savoir, l'étude des facteurs socio-économiques de l'accumulation du capital qu'illustre en particulier, le souci de promotion d'hommes d'affaires nationaux.

Cette orientation gouvernementale s'inscrit dans une ligne générale d'intervention de plus en plus pragmatique et technique marquée par l'infléchissement progressif des priorités du politique vers l'économie et le social et caractérisée par un renforcement du pouvoir administratif et la volonté d'y associer les forces sociales les plus susceptibles d'apporter une contribution positive au développement économique -

L'analyse s'efforcera au plan national, de relier l'évolution des institutions et des faits et d'évaluer la façon dont se concrétise cette politique que ce soit par la mise en place de structures de promotion proprement dites ou par l'association effective d'hommes d'affaires au développement national.

Sur le plan local, elle s'efforcera de déterminer dans quelle mesure cette même politique peut répondre au double objectif qui lui est assigné : meilleure gestion des collectivités locales et promotion des nationaux grâce à une mobilisation plus efficace de la population et sa participation accrue aux tâches

définies par le gouvernement.

La mise en relation des niveaux local et national enfin permettra peut-être d'apprécier dans quelle mesure les initiatives prise à l'échelon central se répercutent à la périphérie et comment "Dakar" traduit les aspirations ou réalités de la base.

L'EMERGENCE DE MINORITES NATIONALES DYNAMIQUES AU SENEGAL(Problème de départ).

Au sein de l'équipe travaillant au SENEGAL sur les problèmes de la "réussite sociale", j'ai été particulièrement chargé de l'aspect historique. Face à l'importance de la tâche, il s'agit de poser les problèmes de la manière la plus rationnelle qu'il soit. Pour ce faire, je procéderai ici en quatre points: je partirai d'un texte qui touche de près à mon thème puis, en cherchant à me situer par rapport à ce texte, j'en arriverai à poser successivement mes définitions, mes questions et ma méthode.

1) Lecture :

L'un des textes qui cherchent à expliquer la situation actuelle des sénégalais dans leur propre pays par l'évolution historique est celui qui est contenu dans les deux premiers chapitres de l'ouvrage de Mr. Samir AMIN :

"Le monde des affaires sénégalais".

Deux questions sont posées implicitement par l'auteur dans ce texte :

a) quelle a été la place des "sénégalais" dans l'histoire du commerce au Sénégal ?

b) quelles sont les raisons de l'élimination progressive des commerçants sénégalais dans le commerce de leur propre pays ?

En réponse à cette double question, Mr. Samir AMIN montre qu'il y a eu constitution, à partir de 1815, d'une couche de "commerçants sénégalais", grâce au commerce de l'or et de la gomme. Mais, cette grande bourgeoisie sénégalaise, en voie de constitution, a été progressivement éliminée pour deux séries de raisons :

- des crises économiques ("crack de la gomme vers 1900", crise de 1930, ...)

- La politique de domination du colonisateur :

installation de grandes maisons de commerce coloniales avant 1914
avalanche des Libanais et des "petits-blancs" à partir de 1920.

C'est ainsi qu'il y avait près de 500 commerçants sénégalais à payer patente vers 1900, alors qu'il n'y en avait plus que 100 en 1920. L'auteur conclue, à propos des grands commerçants sénégalais, qu'à partir de 1925 :

"... conscients que l'avenir du commerce sénégalais était désormais bouché, ils vont diriger leurs fils vers la Fonction Publique. C'est de cette époque que date l'attrait de la Fonction Publique/jeunesse sénégalaise" (P. 21).

Ce texte me servira de point de départ pour poser les problèmes concernant mes futures recherches sur l'"émergence des minorités dynamiques nationales au Sénégal", tout en cherchant à élargir son propos.

Tout d'abord, je ne me limiterai pas au seul "monde des affaires" mais j'envisagerai toutes les "minorités dynamiques", qu'elles soient économiques, politiques, religieuses, etc... De plus, je chercherai à situer ces "minorités dynamiques" à leur place exacte dans la domination coloniale ; en reprenant l'exemple de la grande bourgeoisie d'affaires sénégalaise, il faut se demander quel était son degré d'autonomie réelle dans le commerce colonial de l'époque, qui pouvait, parfois, être assimilé à un quasi-monopole. Enfin, je décomposerai ces "minorités dynamiques" en sous groupes ; notamment, en reprenant l'exemple de Mr. Samir AMIN, je tâcherai, si possible, de décomposer la "grande bourgeoisie d'affaires sénégalaise" en deux groupes : "métis" et "sénégalais", car, je crois qu'il s'agit là de deux groupes dont les intérêts, historiquement, n'ont pas toujours été convergents. De plus, assimiler "metis" et "sénégalais" dans l'analyse historique, c'est grossir artificiellement le groupes des "sénégalais" et leur donner plus de place qu'ils n'en ont eu, en réalité, dans la situation de domination coloniale. Ce serait en quelque sorte démontrer juste l'inverse de ce que l'on recherche.

Malgré ces quelques réserves, le texte de Mr. Samir AMIN, en m'ayant permis de poser ma démarche par rapport à la sienne, va me conduire à la définir.

2) Définition :

Il est nécessaire de reprendre un à un tous les termes de mon thème de recherche pour en cerner le sens. En effet, la "réussite sociale" est une notion floue et ambiguë :

- "floue", parce que sont difficilement discernables les frontières de ce que l'on retiendra comme "réussite", comme le souligne le Professeur GIRARD:

"Aucune notion n'est plus relative que celle de "réussite" (1)

- "ambiguë", à cause de cette qualification de "social", dont on n'a jamais su si elle englobait l'"économique", ou bien si "social" et "économique" constituaient deux domaines bien séparés et indépendants l'un de l'autre.

(1) : "La réussite sociale" (Paris, PUF, Que-Sais-Je, 1967), P. 5.-

En un mot, que retenir comme cas de "réussite" ? Comment distinguer la "réussite sociale" de la "réussite économique" ? Est-ce que la seconde constitue un moyen d'accès à la première, ou une fin en soi ?

On pourrait, aussi, faire remarquer que les types de réussite varient vraisemblablement selon le système de valeurs des sociétés étudiées les critères de réussite ne sont certainement pas les mêmes en milieu rural ou en milieu urbain, dans une économie moderne ou dans une "société en transition",... C'est pour toutes ces raisons qu'au lieu de brosser "l'historique de la réussite sociale", j'ai préféré choisir un énoncé qui me paraissait plus rigoureux et me pencher sur : "L'émergence de minorités nationales dynamiques au Sénégal".

Il me faut donc justifier le choix de ces termes.

Sous le terme d'"émergence", j'envisage "l'apparition et l'ascension d'individus ou de groupes sociaux à travers l'histoire du Sénégal". Il s'agit donc avant tout d'une vision historique, ce qui m'oblige, tout d'abord, à délimiter la période étudiée, puis, à spécifier le genre d'histoire à écrire.

L'émergence telle que je l'ai définie est une émergence au monde moderne : en effet, il s'agit d'expliquer la position passée et actuelle des sénégalais dans la vie politique et économique de leur propre pays. Donc, ce sont justement les sénégalais insérés dans un nouveau type de relations qui retiendront notre attention, c'est-à-dire ceux-là même qui ont abandonné en partie le système de valeurs de leur société d'origine pour adapter en partie celui de la société dominante. En fait, l'apparition des individus qui se trouvent à la croisée de deux systèmes de valeurs coïncide avec les débuts du "contact" avec l'Europe, c'est-à-dire avec l'orée même de la colonisation. Le thème de mon étude fera que la période retenue sera, par nécessité, celle de l'"histoire coloniale" : des origines (premiers contacts avec des européens au XVème siècle) jusqu'à l'Indépendance, puisque la courte période qui reste à couvrir de l'Indépendance à nos jours (1960-1970) tombe dans la compétence de mes coéquipiers par son actualité.

Mais, un écueil se présente : ce serait d'écrire une nouvelle version de l'histoire de la colonisation du Sénégal (1). Cependant comme la situation actuelle ne pourra être expliquée que par certains événements politiques ou faits économiques passés, l'"émergence de minorités nationales dynamiques" devra être liée à certains faits saillants de l'histoire de la colonisation. Mais, alors que les histoires déjà écrites de la colonisation ont surtout pris en considération le colonisateur, j'essaierai, pour ma part, de mettre l'accent sur les "minorités nationales dynamiques".

(1) : Cf. Les travaux de J. SURET-CANALE, et F. BRIGAUD, etc...

Qu'entendre par "minorités dynamiques" ?

Je partirai de la définition des "élites" selon G. ROCHER (1) :

"... comprend les personnes et les groupes qui, par suite du pouvoir qu'ils détiennent ou de l'influence qu'ils exercent, contribuent à l'action historique d'une collectivité, soit par les décisions qu'ils prennent, soit par les idées, les sentiments ou les émotions qu'ils expriment ou qu'ils symbolisent".

Dans ces conditions, pourquoi choisir un autre terme que celui d'"élite", et ce changement de dénomination correspond-il à un changement de contenu ?

Deux critiques à l'égard de la notion d'"élite" ont été synthétisées par G. BLANCHET (2). La première critique est d'ordre idéologique :

"Considéré le plus souvent d'une manière qualitative et normative, le concept d'élite a été rejeté par les marxistes et d'autres spécialistes des sciences sociales, le rôle d'une minorité apparaissant incompatible avec l'avènement d'une société sans classe" (P. 79).

Cette objection ne résiste pas beaucoup à l'examen, car, si on estime qu'il ne devra plus y avoir de "minorités dynamiques" dans une société sans classes, il n'empêche que le rôle de ces minorités sera capital dans l'action révolutionnaire qui conduira à cette société sans classes. LENINE l'a compris, qui a développé le concept de "dictature du prolétariat" (3).

La seconde critique à l'encontre de la notion d'"élite" est plus fondée, en faisant ressortir tout ce que cette notion peut charrier de présupposés :

"Jack L. WALKER reproche aussi à la théorie élitiste de présumer l'incapacité du citoyen moyen en sous-entendant un concept de l'homme ordinaire passif et inerte" (4) :

(1) : "Le changement social", 1968, p. 135.

(2) : "Essai d'interprétation des dynamismes économiques différentiels sous, un angle théorique", Paris, ORSTOM, 1970.

(3) : LENINE : "Problèmes d'organisation de l'économie socialiste" (Editions du Progrès, Moscou).
P. 62 : "... La dictature du prolétariat, c'est-à-dire l'organisation de l'avant-garde, des opprimés en classe dominante"....
P. 270 : "... A l'égard de cette classe (la paysannerie) -ou de ces éléments sociaux-, le prolétariat a pour tâche de la guider, de lutter pour l'influence à exercer sur elle. Entraîner les hésitants, les instables, voilà ce que doit faire le prolétariat".

(4) : G. BLANCHET, Op. cit., 83.

Ce danger se présente non seulement au plan de la conceptualisation, mais aussi au plan de l'action :

"... Danger de voir l'avant-garde s'avancer trop sans "redresser la ligne du front", sans maintenir une liaison solide avec toute l'armée du travail, c'est-à-dire avec l'énorme majorité des masses ouvrières et paysannes" (1).

C'est pour ces deux raisons conjointes que j'ai préféré utiliser le terme de "minorités dynamiques" à celui d'"élite", sans toutefois me dissimuler que le changement de dénomination en gardant le même contenu (définition de l'"élite" selon G. ROCHER) est loin de résoudre tous les problèmes. Cependant, l'emploi du terme de "minorité" me paraît entraîner deux avantages. Tout d'abord, l'emploi de ce terme est plus neutre que celui d'"élite" qui implique une supériorité innée, l'appartenance à une classe quasi-aristocratique... D'ailleurs, son utilisation a été générale, de MAURRAS ("Dictionnaire analytique et critique") à LENINE.

Ensuite, et surtout, l'existence d'une minorité sous-entend l'existence d'une majorité, qu'elle a pour rôle d'"animer". A mon avis, tandis que la notion d'"élite" implique une coupure vis-à-vis d'une masse, qu'elle dirige de l'extérieur et malgré elle (exemple du "Despotisme éclairé"), la notion de minorité implique l'appartenance à une majorité, et donc l'existence d'un lien entre les deux. Les études faites précédemment au Sénégal sur les possibilités d'ascension sociale en zone rurale ont montré que des agents économiques qui ont réussi à obtenir des postes de cadres moyens dans l'administration publique (instituteurs, militaires, gendarmes, etc...) ne sont, en réalité, jamais coupés de leur milieu d'origine, et qu'il y a une symbiose continue entre la société rurale dont ils sont issus et les activités modernes auxquelles ils sont voués :

ceci est aussi vrai pour des comportements d'utilisation du revenu que pour le choix préférentiel d'une épouse dans le village d'origine, l'utilisation des "loisirs", etc... Cette relation continue avec le ou les groupes d'origine (lignage, clan, ethnie, etc...) me paraît être bien mieux désignée par la notion de minorité que par celle d'élite (2).

Mais, il y a toutes sortes de minorités selon le critère que l'on utilise pour les distinguer. On peut classer les minorités selon leurs origines : minorités ethniques ou raciales, minorités religieuses, minorités culturelles ou linguistiques, minorités sociales, minorités politiques, minorités économiques.

(1) LENINE, op. cit., p. 390.

(2) : Ce concept de "minorité dynamique" a été utilisé par Mr. le Professeur NICOLAI au cours de ses séminaires de formation à l'ORSTOM, au long de l'année universitaire 1965-66.

On peut aussi séparer les minorités selon la forme de pouvoir qu'elles convoient : certaines minorités veulent la prise du pouvoir politique, alors que d'autres minorités veulent le pouvoir économique ; d'autres, encores, veulent accéder à l'un pour contrôler l'autre, tandis que d'autres minorités veulent simplement acquérir un certain renom (cercles littéraires, artistiques, scientifiques, etc...). On peut enfin différencier les minorités selon leur attitude face à l'action : il y a des minorités passives, dont le cas extrême est celui des "minorités opprimées", et il y'a des minorités actives, dont le cas extrême est celui des "minorités révolutionnaires" ; ce schéma simplificateur doit d'ailleurs être envisagé de manière évolutive : passé un certain degré de contrainte, une "minorité opprimée" peut devenir une "minorité révolutionnaire", renverser l'ordre institué, établir une nouvelle légitimité et devenir la nouvelle majorité grâce au ralliement d'autres groupes. Toutes les minorités ne sont donc pas des "minorités dynamiques". Dans le cadre précis de l'histoire du Sénégal, quels seront les critères que j'utiliserai pour repérer les "minorités dynamiques" ? Etant donné l'inclusion de l'histoire du Sénégal dans l'histoire plus vaste de la colonisation, et le fait que c'est la colonisation qui a introduit les modèles et valeurs du monde au Sénégal, les critères seront de deux ordres et complémentaires : un premier critère permettra de distinguer les personnes et groupes qui ont "émergé" au monde moderne ; un deuxième critère permettra de distinguer, parmi ceux-là, les personnes et groupes qui sont véritablement "dynamiques" :

1er critère : Insertion, au moins partielle, dans un réseau d'activités modernes implantées par la domination coloniale.

Ce critère me permet déjà de prendre du champ vis-à-vis de la notion d'"élite" telle qu'elle est définie par G. ROCHER. En effet, cet auteur présente la typologie suivante (1) :

- élites traditionnelles
- élites technocratiques
- élites de propriété
- élites charismatiques
- élites idéologiques
- élites symboliques

Il est évident que toutes ces "élites ne sont pas des "minorités dynamiques", et que la seconde notion est plus restrictive que la première. Par exemple, parmi les "élites traditionnelles" ou les "élites de propriété", je ne retiendrai que les personnes et groupes qui se sont insérés dans le réseau d'activités modernes implantées par la colonisation soit par association, soit même par opposition : chefs traditionnels devenus "chefs de canton"

(1) : G. ROCHER, op. cit., p. 135-140.

ou bien combattant ouvertement le colonisateur. De même, en ce qui concerne les "élites charismatiques", et plus spécialement les marabouts, je ne retiendrai que ceux qui se sont lancés dans le jeu politique ou économique moderne : "marabouts -hommes d'affaires" ou marabouts prêchant la rébellion...

2ème critère : le pouvoir ou l'influence exercée :

Toutes les personnes et tous les groupes insérés dans un réseau d'activités modernes ne sont pas forcément "dynamiques". Les "minorités dynamiques" seront donc celles qui auront détenu un certain pouvoir ou exercé une certaine influence, pour reprendre les termes mêmes, de la définition de G. ROCHER.

Comment traduire concrètement ce critère dans une analyse historique ? Je pense que la "détention de pouvoir" se repérera à l'autonomie dans la décision. Il n'est pas évident que les données recueillies permettront de satisfaire sans ambiguïté à ce critère.

Quant à l'"influence exercée", il s'agit d'un jugement rétrospectif sur l'action historique de tels groupes ou de telles personnes ; dans ce jugement, la part du subjectif est importante. Dans beaucoup de cas, la "renommée" sera à prendre en considération dans la mesure où elle établit un "consensus" sur telle personne ou tel groupe.

Il est évident qu'un tel critère sera difficile à manipuler au cours de l'analyse historique, et que, dans bien des cas, il faudra plutôt faire appel à la situation relative des personnes et des groupes.

En définitive, la notion de "minorités dynamiques" que je retiendrai dans le cas du Sénégal est la suivante :

Personnes et groupes détenant un certain pouvoir ou exerçant une certaine influence à la suite de leur insertion, au moins partiellement, dans un réseau d'activités modernes implantées par la domination coloniale.

Enfin, qu'entendre par "nationaux du Sénégal" ? Tout d'abord, le territoire actuel du Sénégal est une création récente puisque les limites en ont été fixées par un décret du 18 octobre 1904. Mais, auparavant, ce territoire avait connu des variations extravagantes : c'est ainsi qu'en 1899 le Sénégal englobe onze cercles supplémentaires du côté du Soudan, tandis qu'en 1902 le Sénégal est amputé de tous les territoires dits de protectorat (cercles de Casamance, de Dakar-Thiès, du Cayor, de Tivaouane, des territoires compris entre Falémé et Gambie) au profit du Soudan. De plus, dans les limites actuelles du Sénégal, coexistaient plusieurs régimes administratifs : c'est ainsi qu'on distinguait les territoires d'"administration directe", comprenant, notamment, les quatre communes (Saint-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar), **et les territoires**

"sous protectorat" (1). Par ailleurs, l'"espace économique" du Sénégal n'a pas toujours correspondu à son "espace administratif", puisque les commerçants Saint-Louisiens allaient traiter jusqu'aux "rivières du Sud", : Bissagos, Rio Numez, Rio Pongo, etc...., c'est-à-dire jusqu'à l'actuelle Guinée Portugaise.

On peut aussi avancer qu'il serait arbitraire de séparer l'histoire du Sénégal de celle de l'A.O.F., les deux étant indissociables, puisque le Gouvernement Général de l'A.O.F. se trouvait au Sénégal, où étaient regroupés, par conséquent, l'élite des fonctionnaires de l'AOF.

Mais, néanmoins, et malgré toutes ces objections, puisque ma tâche est d'expliquer la situation du Sénégal actuel par son passé, je limiterai mes recherches au territoire actuel du Sénégal et aux originaires de ce territoire.

Mais, qui considérer comme "sénégalais" ? Notamment, se pose le problème des "métis" : doit-on distinguer "métis" et "sénégalais" ou bien assembler ces deux catégories ? A mon avis, les "métis" constituent, historiquement, un groupe à part justement nés du contact avec la société dominante, et dont les intérêts n'ont pas toujours concordé avec ceux des sénégalais de pure souche. Aussi, je ferai la distinction entre "métis" et "sénégalais", bien qu'une grande partie des métis aient pris la nationalité sénégalaise au moment de l'Indépendance.

D'autres problèmes se posent à cause du changement de régime administratif après l'Indépendance. Faut-il considérer comme "français", les natifs des "quatre communes" qui avaient acquis la nationalité française au cours de la période coloniale ? Ce serait par trop être victime de l'idéologie de "l'assimilation". De même faut-il considérer comme des sénégalais, ayant illustré l'histoire du Sénégal, les éléments étrangers qui ont acquis la nationalité sénégalaise après l'Indépendance ? Ce serait tomber dans l'illusion de croire que l'acquisition d'une nouvelle nationalité n'a pour but que des motifs désintéressés. C'est pourquoi, et quitte à simplifier excessivement, j'adopterai l'attitude suivante : historiquement, seront considérés comme "sénégalais" les personnes nées de père et de mère autochtones. Toute autre personne sera classée dans les "étrangers".

Les minorités dynamiques "nationales" seront donc celles composées de sénégalais, face aux minorités allogènes : européens (français, principalement), métis, maures, libanais, cap-verdiens, guinéens, etc... Cette attitude est la seule à me permettre de voir la place réelle des sénégalais dans leurs pays tout au long de son histoire, puisque c'est l'une des questions que je me poserai.

(1) : F. BRIGAUD : "Histoire moderne et contemporaine du Sénégal", Saint-Louis CRDS, 1962, p. 53-57.

Ayant défini mes termes, comment s'insérera ma recherche parmi les études actuelles sur le changement social ?

Il n'est pas question, pour le moment, de rattacher cette recherche aux études sur les "classes sociales en Afrique Noire", et cela pour deux raisons. Tout d'abord, un certain nombre de travaux ont déjà été faits dans ce sens au Sénégal (1). Ensuite, ce genre de recherches présente des difficultés théoriques à l'heure actuelle, et certains auteurs ont lancé un appel à la prudence (2).

Par contre, cette recherche est dans la ligne directe de tous les travaux sur les "agents du changement social". Les positions théoriques actuelles sur les facteurs d'émergence de ces agents sont les suivantes : soit faire appel à des facteurs exogènes, soit faire appel à des facteurs endogènes.

L'explication par des facteurs exogènes relève de la théorie des rapports entre une société dominante et une société dominée. Cette domination est exercée dans des domaines très divers : politique, militaire, économique, culturel,...., et les rapports de domination ne vont pas tous le même sens, sauf dans le cas précis de la domination coloniale (3). Mais, les effets de cette domination sur l'émergence d'agents du changement social peuvent être interprétés de façon contradictoire : pour les uns, cette domination constitue un frein, alors que, pour d'autres, elle serait plutôt un accélérateur.

Les tenants de la première thèse montrent comment toutes les institutions du système colonial sont conçues pour empêcher l'ascension sociale des autochtones. Dans le cas du Sénégal, on a pu montrer comment l'implantation de grandes maisons de commerce bordelaises, associée à une forte immigration de "petits blancs" et de libanais, a empêché la formation d'une couche de grands

(1) : Cf. notamment : B. DELBARD : "Les dynamismes sociaux au Sénégal. Les processus de formation de classes sociales dans un Etat d'Afrique de l'Ouest" DAKAR, ISEA, 1966.
M. DIOP : "Classes et idéologies de classe au Sénégal", Editions du Comité Central, 1965.
S. SEYTANE : "Les classes sociales et les dirigeants politiques de l'Ouest africain", Partisans, N° 29-30, Mai-Juin 1966.

(2) : Cl. RIVIERE : " De l'objectivité des classes sociales en Afrique Noire", Cahiers. Int. Sociologie, Juillet-Décembre 1969 :

P. 144 : "... Il nous apparaît que la catégorie "classes sociales" appliquée à l'étude des sociétés africaines actuelles n'a de valeur en tant qu'instrument de pensée que si sont probablement exorcisés les dogmatismes qui prétendent tirer d'elle une interprétation invariante des phénomènes sociaux au niveau de l'évolution des sociétés globales.

"... Il nous semble plus profitable scientifiquement de dégager des tendances vers ou contre un certain type de stratification...".

(3) : Cf. La théorie de l'"impérialisme" chez les théoriciens marxistes. Pour une analyse plus affinée de la mise en contact d'un mode de production capitaliste avec des modes de production traditionnels, cf. le texte de G. DUPRE et P.P. REY : "Réflexions sur la pertinence d'une théorie de l'histoire des échanges", cahiers. Int. Sociologie, Janvier - Juin 1969.

commerçants autochtones (1), ou bien que la conception générale de l'enseignement destiné aux autochtones était telle qu'ils étaient formés plutôt pour les tâches d'exécution que pour celles de conception (2). En bref, plus la domination coloniale serait coercitive, moins on aurait des chances de voir apparaître des agents autochtones du changement social.

Inversement, on a pu aussi soutenir que plus la domination coloniale serait coercitive, plus l'état de déstructuration de la société dominée serait avancé, ce qui serait très favorable à l'apparition d'agents autochtones du changement (3).

Les deux thèses sont d'ailleurs peut-être moins contradictoires qu'il n'apparaît, car on peut estimer qu'à une forte coercition au cours de la période de colonisation, empêchant l'émergence d'agents du changement, peut correspondre une irruption de "minorités dynamiques" au moment de l'Indépendance, d'autant plus forte que la coercition première a été plus violente. Ce serait, cependant, par trop négliger l'œuvre de ces mêmes minorités dynamiques au cours de la phase de préparation de l'Indépendance.

L'explication par des facteurs endogènes fait appel à un dynamisme propre au milieu d'origine de ces agents du changement. A l'origine de cette thèse, on trouve Max WEBER et son interprétation de la naissance de l'"esprit du capitalisme" : les calvinistes, acculés à angoisse métaphysique et à l'inaction totale par la fatalité du dogme de la Prédestination (4) ont été obligés de se dégager de cette situation intolérable en construisant la doctrine de la

(1) Mr. Samir AMIN : "Le monde des affaires sénégalais".

(2) Ch. COULON : "Enseignement et situation coloniale", in : "Perspectives of Education and Transformation in a newly independent african state : educational change in Senegal", African Studies Center, Los Angeles, 20 et 21 Mai 1969.

(3) Thèse d'Albert MEISTER dans : "l'Afrique Noire peut-elle partir" ?

(4) p. 120 " Dans son inhumanité pathétique, cette doctrine devait marquer l'état d'esprit de toute une génération qui s'est abandonnée à sa grandiose cohérence et engendrer avant tout, chez chaque individu, le sentiment d'une solitude intérieure inouïe. Dans l'affaire la plus importante de sa vie, le salut éternel, l'homme de la réforme se voyait astreint à suivre seul son chemin à la rencontre d'un destin tracé pour lui de toute éternité".

P. 132 : Calvin ... " rejette l'hypothèse que l'on puisse reconnaître à son comportement si autrui est élu ou s'il est réprouvé, car ce serait être assez téméraire pour prétendre pénétrer les secrets de Dieu". (Paris, Plan, Traduction française, 1965). -

justification par les oeuvres matérielles (1). Plus récemment, E.E. HAGEN a pu montrer que les "leaders", dans la phase de transition, sont des personnes qui avaient un statut appréciable dans la société traditionnelle, sans pour autant appartenir à la classe aristocratique, et qui, du fait de la perte brutale de ce statut, ont été amenés à lutter pour se reclasser socialement (2). Sa démonstration prend pour exemples aussi bien les "non-conformistes" dans la Grande-Bretagne de la deuxième moitié du XVIIIème siècle, que les "samouraï" dans le Japon de l'ère du Meiji, les "vieux croyants" dans la Russie tsariste, et les "descendants des conquistadors" espagnols isolés dans certaines vallées de Colombie. On peut toutefois se demander si ce type d'explication tient compte de toutes les situations réelles, et, notamment, de toutes celles où des groupes sociaux, placés dans des conditions similaires, ont disparu (3).

Dans le cas du Sénégal, les études faites les années précédentes sur le thème de la "mise en contact" de sociétés rurales avec une économie moderne (4) ont pu montrer qu'il existait des formes de "dynamismes économiques" qui n'étaient pas de progression : dynamisme de reconstruction dans le cas des Wolof, dynamisme d'accommodation dans le cas des Serer. Les conclusions qu'on peut en tirer quant au débat théorique énoncé plus haut sont les suivantes : la mise en contact de sociétés dominées avec une société dominante ne conduit pas automatiquement à la déstructuration des premières, puisque se manifestent des formes de dynamismes propres à ces sociétés ; mais, ces dynamismes ne sont pas une

-
- (1) : p. 132 : "Naturellement, il en allait tout autrement pour les épigones - déjà pour Théodore de Bèze - et à plus forte raison pour la grande masse des hommes ordinaires. La "certitudo salutis" au sens de possibilité de reconnaître l'état de grâce revêtait nécessairement à leurs yeux une importance absolument primordiale". (op. cit.).
- (2) : E.E. HAGEN : "On the Theory of Social Change" :
p. 29 : "The leaders in the transition were members of a group which had had a secure accepted status in the traditional society and then, psychologically at least, had been rejected by it - this is a phenomenon of far more subtlety and significance than merely being an outsider".
- (3) ; Je ne reprendrai pas ici la liste de toutes les minorités "écrasées", que cet écrasement ait été le fait des armes ou celui de l'oppression culturelle et linguistique.
- (4) : "L'anthropologie économique face aux problèmes du changement en situation asymétrique", Paris, ORSTOM, 1970.

ouverture totale à l'économie moderne, puisqu'ils sont la manifestation d'une récupération par les institutions et valeurs des sociétés dominées. On pressent donc que, dans cet exemple précis, les facteurs d'émergence des minorités dynamiques nationales seront complexes, en partie liés au contact avec l'économie moderne, et en partie liés aux institutions et valeurs des sociétés traditionnelles, et d'autant plus complexes que le Sénégal est la terre d'Afrique Noire où le contact avec l'Europe remonte le plus loin dans le temps.

D'après les recherches actuellement menées (1), la situation du Sénégal aujourd'hui quant au problème des minorités dynamiques qui me préoccupe est la suivante :

- le pouvoir politique est aux mains des sénégalais
- le pouvoir économique est aux mains de l'étranger.

Certains auteurs ont pu même esquisser un schéma d'interaction entre ces deux domaines :

"Le groupe qui a hérité du pouvoir politique ne représentait aucune force économique nationale. Mais, l'accès au pouvoir lui a donné emprise sur l'économie, et il a pu lier ses intérêts à ceux d'une riche paysannerie disposant de terres et de moyens de production, différente de la paysannerie démunie"...(2)

C'est à partir de ce constat que je poserai mes deux questions principales sur l'émergence de minorités nationales dynamiques au Sénégal :

- 1 - quels ont été la place et le rôle des minorités nationales dynamiques dans l'histoire du Sénégal ?
- 2 - comment l'histoire politique et économique du Sénégal, du début du "contact" jusqu'à l'indépendance, explique la situation actuelle de ces minorités dynamiques dans leur propre pays ?

A ces deux questions principales, est liée toute une série d'autres questions :

- 1 - Repérage et typologie des minorités dynamiques nationales ?
Chronologie de leur émergence ?
- 2 - Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'émergence des minorités dynamiques nationales : facteurs endogènes ?
facteurs exogènes ? événements politiques, faits économiques, institutions, etc ... ?

(1) : D'après des résultats partiels fournis par G. ROCHETEAU et J. ROCH.

(2) : Cl. RIVIERE : op. cit.

- 3 - Quels sont les facteurs qui ont freiné l'émergence des minorités dynamiques nationales ?
- 4 - Quelles ont été les filières utilisées pour leur émergence par les minorités dynamiques ? Leur stratégie par rapport aux minorités étrangères ?
- 5 - Quelles transformations ces minorités ont amené dans la vie politique et économique du pays ?

La recherche des réponses à ces diverses questions nécessite une méthode qui soit adaptée.

4) Méthode :

La méthode que j'utiliserai mettra l'accent, chaque fois que possible, sur la différence. Il semblerait que cette notion soit plus que jamais d'actualité : cette étude sur les "minorités dynamiques" est dans le prolongement direct des recherches précédentes menées sur les "dynamismes économiques différentiels" depuis 1966 ; de plus, "les manifeste différentialiste" d'Henri LEFEVRE a démontré toute la richesse de cette notion, en réaction contre toutes les démarches "globalisantes", qui appauvrissent l'objet analysé.

Une raison supplémentaire, et plus particulièrement à mon sujet, de mettre l'accent sur les différences est que l'histoire de la colonisation en tant que rapport de forces entre une société dominante et une société dominée a déjà été écrite : il n'y a plus à y revenir. La seule voie qui m'est offerte est celle de la différence, qu'il faudra introduire aussi bien au sein de la société dominante qu'à l'intérieur de la société dominée. Je risque cependant, d'échapper sur une difficulté majeure : celle des sources de documentation, qui ne me permettront peut-être pas d'affiner l'analyse autant que je le souhaiterai.

La différence sera la méthode retenue à tous les stades de l'étude, mais principalement dans deux voies :

a) La différence entre minorités dynamiques :

La différence est à introduire d'abord entre les minorités dynamiques nationales. La différence sera à rechercher dans les origines (géographiques, ethniques, scolaires, religieuses, sociales etc....), dans la filière utilisée pour l'émergence, dans le secteur occupé, dans le niveau atteint, etc....L'introduction de toutes ces différences devra conduire à l'analyse des stratégies des minorités dynamiques nationales entre elles : compétition ou coopération.

La différence sera à rechercher aussi entre les minorités étrangères, selon leurs origines (géographiques, raciales, sociales, etc..),

les secteurs occupés, etc... Mais, surtout, ce qui me retiendra, sera la différence dans l'attitude des minorités dynamiques nationales vis-à-vis des minorités étrangères : compétition ou coopération.

Un écueil réside dans le fractionnement en groupes sociaux tellement infimes, qu'ils ne sont plus significatifs : l'introduction de la différence ne doit pas faire perdre de vue la réalité des groupes dégagés.

b) La différence entre idéologie et action :

dans l'étude de l'"émergence des minorités dynamiques nationales", il est important de distinguer l'idéologie de l'action, les paroles des actes.

Une idéologie peut-être implicite, et servir de justification au maintien des rapports de forces existant, ou bien être construite, et servir d'instrument de combat. Dans le second cas, il est nécessaire de faire la différence entre l'idéologie, telle qu'elle a été construite au départ, et la réalisation de cette idéologie dans les faits. Cette différence me permettra de savoir si le niveau atteint par les différentes minorités dynamiques correspond bien aux visées du départ, et comment l'atteinte de ce niveau est ressentie, quelle que soit, par ailleurs, la mesure objective fournie par les faits.

Accumulation primitive - Accumulation capitaliste
au Sénégal : révision d'une problématique.

Une première problématique avait été élaborée en Mai 1971 et intitulée :

"L'émergence des minorités nationales dynamiques au Sénégal". Après coup, cette problématique m'apparaissait critiquable pour plusieurs raisons :

- La lourdeur des concepts utilisés ("minorités nationales dynamiques"), alors qu'il n'était pas évident qu'à un changement de concept correspondait un changement profond de pensée.

- le "sociologisme" par trop pesant de ce texte. Ici, de nombreuses discussions avec Mme COQUERY-VIDROVITCH, en mission à l'Université de Dakar, m'ont été précieuses et m'ont ramené à une vision plus "économique" de l'histoire sénégalaise.

- L'absence de pertinence de la distinction introduite entre "métis" et "sénégalais". Toutefois, je dois avouer n'avoir pas encore résolu ce point litigieux, le propre de la société métisse du Sénégal étant de s'être comportée différemment selon les époques et ses propres intérêts, tantôt du côté des européens, tantôt du côté des sénégalais : sa caractéristique principale est l'ambiguïté.

Pour les nécessités de l'analyse et parce que je crois que pendant la majeure partie de l'histoire du Sénégal ce groupe s'est comporté comme tel, je maintiendrai la distinction entre société métisse et société sénégalaise.

Un changement d'intitulé a suivi des critiques internes, et l'objet de mon travail est ainsi devenu :

"Groupes sociaux et domination économique à travers l'histoire du Sénégal".

Il s'agissait de montrer comment, dans l'histoire du Sénégal, le grand négoce avait été toujours accaparé par des groupes étrangers ou semi-étrangers (métis) au détriment des sénégalais.

Cette nouvelle manière de poser le problème était aussi critiquable à deux points de vue :

- d'une part, la place prépondérante accordée à la notion de "secteur commercial" dans l'analyse historique (à la suite de S.AMIN), alors que ce qui

importe, ce n'est pas de savoir si les sénégalais ont été, ou auraient pu être, de grands commerçants, mais bien plutôt s'ils ont eu ou non la possibilité d'accumuler du capital.

Le centre d'intérêt de l'analyse devait donc se déplacer de la notion de "secteur commercial" à celle d'"accumulation du capital".

- d'autre part, cette problématique était tout aussi "sociologique" que la précédente, ce qui avait pour défaut d'entraîner la distinction d'une multitude de "micro-groupes" et, ce faisant, de masquer les relations économiques réelles derrière une "turbulence" sociologique.

Aussi, je suis arrivé progressivement à une conception beaucoup plus économique de l'objet à traiter, que j'ai intitulé : "Accumulation primitive et accumulation capitaliste au Sénégal" (1).

I - ESQUISSE D'UN TEXTE

"Accumulation primitive et accumulation capitaliste au Sénégal".

L'idée centrale de ce texte est que le passage d'une accumulation primitive à une accumulation capitaliste aurait été possible dans le cas du Sénégal, grâce à des étapes intermédiaires (capitalisme commercial, puis capitalisme industriel) si le capitalisme européen naissant et conquérant n'avait à jamais empêché cette évolution, reléguant les nationaux à l'accumulation primitive et s'emparant lui-même des secteurs où le profit était le plus important : d'abord, le grand commerce, puis l'industrie.

Cette analyse s'appuie sur un découpage en quatre périodes de l'histoire économique du Sénégal :

- le Sénégal pré-colonial,
- les premiers contacts avec l'Europe : les Portugais,
- le triomphe du mercantilisme colonial,
- la domination politique et économique.

A/ L'accumulation primitive dans le Sénégal pré-colonial :

Comment savoir ce qu'était l'"accumulation primitive" au Sénégal avant l'arrivée des premiers européens ? Deux méthodes permettent d'y arriver :

- Ou estimer que les sociétés sénégalaises des XIVème et XVème siècles étaient fort peu différentes des sociétés rurales sénégalaises de notre époque, notamment quant aux modalités de l'accumulation primitive.

(1) Il n'est pas dit que d'autres changements ne surviendront pas d'ici la parution du texte final...

Cette méthode nie toute influence de l'histoire et passe sous silence l'impact colonial.

- Ou recourir aux textes qui décrivent le Sénégal tel que l'ont connu les marchands arabes descendus du Maghreb au XIIIème siècle ou bien les européens qui y sont débarqué à la fin du XVème siècle. A partir de telles descriptions, on déduira les modalités de l'accumulation primitive à cette époque.

Cette méthode a le défaut de toutes les méthodes "déductives". Aussi, la méthode ici adoptée sera une combinaison des deux précédentes, les défauts de l'une étant complétés par les avantages de l'autre.

Il faut souligner au passage que la Sénégalie du XVème siècle est connue avec une grande précision, grâce à l'abondance des textes d'auteurs européens de cette époque, (ou arabes pour les XIIIème et XIVème siècles). Pour l'économiste non spécialisé en histoire, l'exploitation de ces textes est favorisée par des travaux récents qui en ont établi une heureuse synthèse ; je cite entre autres :

- l'article de Mody CISSOKO : "La civilisation wolof-sérère"
- la thèse de J. BOULEGUE : "Le Sénégal du XVème au XVIème siècle à partir des manuscrits portugais".

Avant de discuter des modalités de l'"accumulation primitive" dans le Sénégal pré-colonial, il faut résoudre une question préalable qui lui est liée : peut-on appliquer le concept d'"Etat" aux royaumes sénégalais du XVème siècle ?

1) Sur l'existence d'Etats" dans le Sénégal pré-colonial :

Un historien polonais, Rafal KARPINSKY, dénie la qualité "d'Etat" aux royaumes sénégalais du XVème siècle à partir d'un argument étrange : l'inexistence d'un impôt dans ces royaumes, car, pour lui, l'impôt est le critère d'apparition de l'Etat. Les royaumes sénégalais ne seraient alors que des sociétés segmentaires.

Quant aux auteurs francophones (CISSOKO, BOULEGUE), ils ne posent même pas le problème. BOULEGUE fait cependant remarquer que les royaumes sénégalais tels qu'ils sont décrits dans les manuscrits portugais des XVème et XVIème siècles diffèrent fort peu de ceux que redécouvriront les militaires qui conquerront l'intérieur du Sénégal, au XIXème siècle, à l'initiative de Faidherbe. Or, nous savons qu'à cette époque, le gouverneur de Saint-Louis traitait directement et personnellement avec chaque souverain sénégalais.

Mais, outre le fait que l'on pourrait épiloguer longtemps sur la distinction à maintenir entre "impôt" et "tribut", l'existence de l'impôt comme critère d'apparition de l'Etat me paraît tout-à-fait insuffisante : je pense,

notamment, à toutes les discussions actuelles en sciences politiques et en anthropologie politique qui cherchent à détacher les notions de "pouvoir" ou d'"Etat" de ce qu'elles doivent trop spécifiquement aux sociétés industrielles.

Si, pour abrégé la discussion, on prend comme critère d'existence d'un Etat l'apparition d'un "pouvoir autonome et organisé", on ne peut nier que les royaumes sénégalais du XVème siècle aient été des Etats.

2) Sur "l'accumulation primitive" dans les Etats sénégalais du XVème siècle (1) :

a) Au niveau du souverain :

D'après la description de la cour du Damel (souverain) du Cayor au XVème siècle par Ca da Mosto, on sait que le roi était accompagné et gardé par deux cents soldats en armes. Or, le pouvoir militaire nécessite une certaine puissance économique, puisque, notamment, il faut pourvoir à l'entretien et à la rémunération des hommes en armes, qui sont des non-producteurs.

La puissance militaire suppose donc une accumulation de biens entre les mains du souverain, ce qui est confirmé par le fait que nous savons que les souverains sénégalais percevaient de nombreux tributs que leur versaient des "chefs de province" et des redevances foncières versées par les "maîtres de la terre". De plus, des captifs travaillaient sur les terres du souverain ou sur les terres remises, en apanage aux membres de sa famille. Il faut tenir compte aussi des "corvées villageoises" qui pouvaient être requises à l'appel du souverain ou d'un chef de province.

Ainsi, le souverain prélevait-il une partie de la production et des forces de production, qu'il accumulait. Cette accumulation de biens avait plusieurs fonctions : l'entretien de la force militaire, l'enrichissement des lignages royaux, la distribution de dons pour s'attacher des sujets.

b) Au niveau des sujets :

Différents indices nous permettent de conclure à l'existence d'une "accumulation primitive" chez les sujets des souverains sénégalais :

- l'existence de marchés hebdomadaires au XVème siècle : on peut en déduire l'existence d'une catégorie de boutiquiers, et peut-être même de commerçants caravaniers, qui devaient accumuler les profits résultant des tractations commerciales.

(1) Les premiers contacts ayant eu lieu à la fin du XVème siècle, j'estime que les royaumes qu'ont connu les premiers visiteurs portugais peuvent être dénommés "pré-coloniaux", puisque pas encore perturbés par l'impact colonial.

Cependant, il ne faut pas oublier que le Sénégal se trouvait en dehors des grandes routes transsahariennes de l'or ou du sel au Moyen-Age, et que les différenciations socio-économiques devaient être moins accusées dans les royaumes sénégalais qu'à Tombouctou.

- L'existence de différentes catégories de captifs, qui assumaient la survie d'une classe de non-producteurs. Il faut néanmoins souligner que la captivité occupait un statut différent selon les ethnies (presqu'inexistante chez les Diola et les Serer, important chez les wolof) (1) et que la captivité en Afrique Noire n'avait aucun point commun avec l'esclavage aux Antilles ou aux Etats-Unis : le captif avait le droit de cultiver son propre champ exactement dans les mêmes conditions qu'un SURGA ("dépendant" d'un "maître de maison") de nos jours.

- On ne sait rien de l'accumulation lignagère au XVème siècle, mais il est vraisemblable que les modalités en furent très voisines de celles que l'on peut encore observer de nos jours : notamment, la capitalisation dans le cheptel bovin, ce qui, à l'époque, correspondait au "placement" le plus sûr et le plus rentable. Mais, il est nécessaire de rappeler que cette accumulation de biens était destinée à des fins collectives (la survie du lignage) et non pas individuelles.

En conclusion, les caractéristiques de l'accumulation primitive dans le Sénégal pré-colonial étaient les suivantes :

1) Elle revêtait une certaine importance : puissance du souverain ou d'un particulier évaluée en terres, bêtes et captifs.

2) Elle était, vraisemblablement, destinée à des fins collectives : perpétuation du lignage régnant à la cour ou du lignage dominant au sein du village, beaucoup plus qu'à des fins particulières.

3) Il faut rappeler que la fonction politique des souverains sénégalais était indissociable d'une fonction religieuse, le roi accomplissant les cultes agraires les plus importants.

Ce n'est que rétrospectivement que l'on a dissocié les deux fonctions :

- Au XIXème siècle, on a mis l'accent sur la fonction politique, puisque les souverains sénégalais étaient un obstacle à la conquête française.

- Au XXème siècle (et surtout depuis l'indépendance) on met l'accent sur la fonction religieuse du fait de la disparition de tout pouvoir politique.

(1) Cf. J.L. BOUTILLIER : "La captivité en A.O.F.", in : Bulletin de l'IFAN.

Du fait que la fonction religieuse, liée aux cultes agraires, était associée à la fonction politique, il ne fallait vraisemblablement pas attendre des souverains sénégalais l'initiative d'un entrepreneur capitaliste. Mais cet argument n'est pas "dirimant" puisque le propre de l'entrepreneur est justement d'"innover"...

Tout le problème est donc de savoir si cette accumulation primitive aurait pu déboucher sur un capitalisme autochtone si les Etats sénégalais étaient restés indépendants.

Il est difficile de se prononcer : on ne réécrit pas l'Histoire et l'exemple du Japon est unique.

Mais, il est permis de rappeler qu'au moment où l'économie capitaliste prenait naissance en Europe, les différences économiques entre les pays européens et les pays non tempérés étaient peu sensibles : on sortait du Moyen-Age, pendant lequel les civilisations d'Afrique du Nord et les grands empires africains étaient à leur apogée face à une Europe pauvre et "barbare".

Aussi, au XVème siècle, les différences économiques étaient vraisemblablement assez peu accusées entre le Portugal (1) et le Sénégal : les récits de voyageurs de l'époque ne portent nullement sur la "pauvreté" des sénégalais, mais bien plutôt sur la puissance de leurs souverains. De plus, le roi du Portugal traitait d'égal à égal avec chaque souverain sénégalais : il n'est que de lire le récit de la réception du prince Benoï (fils d'un souverain sénégalais) à Lisbonne, à l'occasion de son baptême, pour comprendre les honneurs qui étaient dûs à un prince africain.

L'écart entre les pays européens et les pays non tempérés n'a grandi qu'après les premiers contacts de l'Europe avec ces pays, au fur et à mesure de la progression de l'économie capitaliste, elle-même due en partie à un surplus retiré desdits pays non tempérés !

Il est donc vraisemblable que les Etats sénégalais, s'ils étaient restés indépendants, aient pu aboutir à une accumulation capitaliste en suivant la même voie lente qu'en Europe : d'abord, accumulation commerciale et bancaire, puis, accumulation industrielle.

Mais, il ne faut pas oublier que l'un des caractères de l'accumulation primitive sénégalaise est d'être destinée à des fins collectives : aussi, on aurait pu aboutir à une accumulation qui aurait été "capitalistique" sans être pour autant capitaliste, et déboucher ainsi sur un système économique original où la "propriété de groupe" (lignage, village,...) aurait été le trait dominant.

(1) Opinion à relativiser par le fait que le Portugal était alors la première puissance économique européenne.

Reste à savoir si un tel type d'économie aurait pu résister longtemps aux attaques d'un capitalisme conquérant.

De toute façons, l'arrivée des Portugais a totalement modifié les données du problème.

B/ L'accumulation a l'époque des premiers contacts avec les Portugais
(fin XVème et XVIème siècles).

C'est à la fin du XVème siècle que les premiers portugais arrivèrent au Sénégal. Ils installèrent des comptoirs commerciaux principalement sur la Petite Côte, et ces comptoirs étaient alimentés par des navires en provenance des îles du Cap-Vert.

Au début, les commerçants portugais traitèrent directement avec les représentants des souverains sénégaubiens. Mais, très vite, apparut un nouveau groupe qui va jouer le rôle d'intermédiaire entre portugais et sénégalais : ce sont les tangamaos, métis de portugais et de sénégalais. Ces "tangamaos" allaient chercher les produits de traite à l'intérieur du pays et les échangeaient sur la côte contre des produits européens. Ce sont donc eux qui sont devenus très vite les principaux partenaires commerciaux des portugais au Sénégal, au détriment des souverains sénégalais. Ce sont donc eux aussi qui ont recueilli le maximum du profit qu'il était possible de retirer pour un partenaire à l'échange des portugais.

Cependant, la position de ces "tangamaos" était instable et leur accumulation ne pouvait jamais déboucher sur une entreprise capitaliste, puisqu'à la mort d'un "tangamaos" tous ses biens revenaient de droit au souverain sénégaubien sur le territoire duquel il était installé, au détriment de la veuve et des orphelins. Ceci est d'ailleurs un indice qui nous indique bien que ces "tangamaos" étaient considérés, par les sénégaubiens eux-mêmes, comme un groupe autonome et non comme un groupe sénégalais, car la règle générale de l'héritage, en milieu sénégaubien, veut que les biens aillent du frère aîné au frère cadet; ou, à défaut, aux descendants directs ; la saisie des biens par le souverain n'est qu'une exception, pour opposition ou désobéissance, notamment.

Ainsi, en dernier ressort, les biens accumulés par les "tangamaos" revenaient aux souverains sénégaubiens, mais ce qui était important, c'est qu'il y avait dissociation entre, d'une part, l'accumulation des biens au profit des souverains, et, d'autre part, la constitution d'une catégorie de marchands métis, à qui revenait l'initiative des échanges avec l'extérieur et qui acquérait, par le fait même, une pratique commerciale.

C'est cette dissociation entre accumulation de biens et pratique commerciale qui me paraît la caractéristique majeure de cette période. Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agissait déjà d'un échange déséquilibré entre

portugais et sénégalais, et que la majeure partie du profit retiré de cet échange était rapatriée en Europe.

C/ L'accumulation à l'époque du mercantilisme colonial
(du XVIIème siècle à la première moitié du XIXème siècle).

Avec la décadence économique du Portugal, les comptoirs furent repris tour à tour par les hollandais, les anglais et les français. Les "tangamaos" furent quant à eux, purement et simplement assimilés au milieu sénégalais (1).

Il y eut toute une période de rivalités et de luttes entre commerçants hollandais, anglais et français, avec victoires et défaites successives, jusqu'à l'établissement de la suprématie française sur la majeure partie des établissements de la côte (sauf Sainte-Marie de Bathurst) grâce au monopole régalien accordé aux "compagnies à chartes". (2)

L'origine de ces "compagnies à chartes" est recherchée dans la doctrine mercantiliste, et, plus précisément, dans la pensée de GOLBERT (3). En effet, pour la doctrine mercantiliste, il y a assimilation de la richesse privée à la richesse publique. Aussi, le fond de la doctrine du "mercantilisme colonial" sera que l'Etat doit intervenir pour assurer des privilèges régaliens à des compagnies privées nationales, et ceci au détriment et des concurrents des nations étrangères et des partenaires locaux à l'échange commercial. Cette doctrine économique a, à mon avis, marqué très profondément et pour très longtemps les relations économiques entre la France et le Sénégal, puisque les politiques "d'aide" et de "coopération" actuelles en sont encore imprégnées.

Dans ces conditions, il devenait impossible aux partenaires sénégalais à l'échange et d'accumuler des capitaux et d'acquérir une pratique commerciale.

L'impossibilité d'accumuler des capitaux découle (déjà !) de la profonde inégalité des échanges : un commerçant dieppois de l'époque nous révèle, dans ses livres de compte, réaliser des profits de 800 % !

L'impossibilité d'acquérir une pratique commerciale vient du fait que les comptoirs français ont d'abord pris l'habitude de s'adresser aux souverains sénégalais pour leur approvisionnement en produits de traite : or, ce ne

(1) Ce qui fait que, de nos jours, on rencontre d'authentiques Serer ou Diola portant un patronyme portugais. Ne dit-on pas que SENGHOR serait la déformation du portugais SENHOR ?

(2) Création de la Compagnie du Cap-Vert en 1633.

(3) Cf. L'ouvrage d'Abdoulaye LY : "Un navire français à la Côte de Sénégambie au XVIIème siècle" (Présence Africaine).

ne sont pas les souverains qui constitueront à eux seuls une classe de grands marchands, d'autant plus que nous avons déjà vu que leur fonction n'était pas seulement politique, mais aussi religieuse. De plus, au fur et à mesure du développement des échanges, apparaissait une nouvelle société métisse, notamment à Saint-Louis et Gorée : cette nouvelle catégorie économique va devenir l'intermédiaire local des grands négociants français.

Au XVIIIème siècle, s'instaurera le grand "commerce triangulaire" qui fera la prospérité de villes comme BORDEAUX et NANTES :

- Au départ de France, on embarque de la pacotille,
- on échange cette pacotille contre des esclaves sur la côte ouest-africaine,
- on débarque les esclaves aux Antilles, et on y embarque du "sirop" que l'on fera traiter en France pour y obtenir du rhum.

La nouvelle société métisse de Saint-Louis et de Gorée, qui sert d'intermédiaire local aux négociants bordelais, se veut, à cette époque, beaucoup plus "français" que "sénégalais" : la mode est copiée sur la France, et le mobilier arrive directement de Paris.

Au cours de la première moitié du XIXème, l'exploitation économique du Sénégal devient plus systématique. Comme la traite des esclaves est abolie, on cherche un substitut dans les produits agricoles, et c'est l'arachide qui va devenir le principal produit de traite (vers 1840).

Il ne reste plus qu'à dominer politiquement le pays pour sa mise en valeur intégrale : ce sera l'oeuvre de Faidherbe.

D/ La domination politico-économique aux XIXème et XXème siècles.

L'oeuvre de Faidherbe marque une coupure importante dans l'histoire politique sénégalaise ; il s'agit de la conquête militaire de l'intérieur du pays, de l'implantation d'une administration française de style militaire et de l'effacement des pouvoirs politiques locaux. Lorsqu'on dépouille le courrier des gouverneurs et commandants de cercle de l'époque, aux Archives Nationales de Dakar, les intentions sont claires et nettes : il s'agit de "pacifier" le pays pour assurer la prospérité du "négoce".

A la fin du XIXème siècle et au début du XXème, on met en place une infrastructure importante (chemins de fer, ports, routes,...) dont on peut dire qu'elle est avant tout au service des intérêts des grandes maisons de commerce de Saint-Louis et de Gorée. Désormais, le pouvoir économique a complètement échappé aux sénégalais, et les décisions importantes sont prises aux sièges centraux des grandes maisons de commerce : Bordeaux, Marseille ou Paris. C'est alors que la société métisse de Saint-Louis ou de Gorée comprendra qu'elle n'était

qu'un intermédiaire et que le pouvoir économique ne lui appartient aucunement : elle se fera entendre d'un gouverneur éclairé, Brière de L'Isle, mais les "négociants bordelais" sont les plus forts, font pression et Brière de L'Isle sera rappelé en France (1). Désormais, les "bordelais" ont le pouvoir économique et le pouvoir politique, en la personne d'un gouverneur plus docile que son prédécesseur.

Puis, se produisit une série de crises économiques (crise de la gomme, crise de 1929, ...) qui eut pour effet principal d'éliminer définitivement le petit nombre de petits ou moyens commerçants sénégalais qui avaient réussi à s'insérer entre les circuits des grandes maisons de commerce (2) (paiement de la "patente" et non des "bénéfices industriels et commerciaux"). C'est aussi l'époque de la grande immigration Libano-syrienne : les grandes maisons de commerce utilisent, au début, les libano-syriens contre les sénégalais ; cette politique se retournera d'ailleurs contre elles, puisque, progressivement, les libano-syriens vont s'insérer dans le commerce du demi-gros et du gros.

Au début du XXème siècle, commence l'industrialisation du Sénégal : cette industrialisation n'est conçue, au début, que comme liée à la production d'arachide (huileries, savonneries) et à la production d'équipements devant faciliter la marche de l'ensemble. Néanmoins, cela suffit à déclencher une querelle entre "huiliers métropolitains" et "huiliers sénégalais", les premiers estimant que la transformation de l'arachide en huile au Sénégal entraîne la perte d'une partie du profit normalement acquise par la transformation et le transport (il faut préciser que les "huiliers sénégalais" sont des européens ayant installé leurs entreprises au Sénégal). Avec la seconde guerre mondiale, un certain nombre d'industries nouvelles voient le jour au Sénégal (politique de répartition des risques), et, avec le premier "plan de développement économique et social" se produit une certaine diversification des industries.

Mais, si l'on consulte les annuaires des entreprises installées au Sénégal pour la période décennale qui précède l'indépendance, on constate qu'il n'y a aucun sénégalais aux postes de responsabilité : ni dans l'industrie, ni dans le commerce.

(1) Francine N'DIAYE : "Le Sénégal au temps de Brière de L'Isle".

(Bulletin de l'IFAN).

(2) S. AMIN : "Le monde des affaires sénégalais".

(Les deux premiers chapitres).

CONCLUSION :

Jusqu'à l'indépendance, l'économie du Sénégal n'a été pensée qu'en fonction des nécessités de la métropole : il n'y a donc eu aucune possibilité d'accumulation capitaliste pour les sénégalais, ni formation d'une bourgeoisie d'affaires locale, si ce n'est une bourgeoisie métisse, limitée en nombre et vite désuète face aux impératifs économiques modernes. Les conséquences du mercantilisme colonial se sont faites sentir à très long terme.

De nos jours, le passage d'une accumulation primitive à un capitalisme commercial, bancaire ou industriel n'est plus possible, étant donné la très forte concentration de capitaux que nécessitent les entreprises du XXème siècle. L'époque où ce passage était possible est à jamais révolue : c'était celle où l'écart économique entre l'Europe et les pays non tempérés n'était pas encore trop important.

L'accumulation du capital au Sénégal
Evolution de la problématique

A/ Evolution de l'ancien programme "bassin arachidier" au nouveau programme "accumulation du capital"

Notre ancien programme s'était attaché à l'analyse des dynamismes socio-économiques collectifs, en travaillant sur deux sous-ensembles représentatifs de la paysannerie arachidière : les milieux wolof mouride et Serer. (Recherches conduites entre 1968 et 1971).

Il s'agissait d'une étude à caractère anthropologique marqué, car les deux cultures considérées (wolof mouride et serer) ont induit des comportements économiques et sociaux très différenciés, en dépit de leur appartenance à la même zone écologique.

L'objectif de recherche consistait à préciser de quelle manière l'ancien système de l'arachide était reproduit sous des formes nouvelles par les "cultures natives" (1).

Je rappellerai les principaux points d'application de ce programme :

- analyse aussi précise que possible des structures de production ; dans les milieux considérés : formes de l'exploitation, formation et distribution du revenu, liaisons secteur vivrier-secteur de l'agriculture marchande, modèles de comportement induits par les différences culturelles.

- étude de la formation et de l'affectation du "surplus" arachidier. Cette question intéressait particulièrement l'équipe mouride, puisque la confrérie des Mourides a développé un système de prélèvements volontaires sur les récoltes des disciples à leurs marabouts. Si l'on considère que la formation de l'épargne individuelle dans le cadre de l'exploitation arachidière est peu développée, compte tenu de la faiblesse du revenu paysan, on comprend l'intérêt d'un modèle social qui favorise la formation d'une épargne collective permanente au profit d'une minorité. Cette circonstance permettait

(1) cf. Roger BASTIDE : "Anthropologie appliquée", (Payot 1971) page 9.

d'orienter la recherche, sans artifice, sur les grandes questions traitées par l'économie du développement : toutes les théories de la "croissance", conditions et moyens du "décollage économique" etc..., portent en effet un intérêt particulier à la formation et à l'affectation du "surproduit" d'origine agricole.

Sans vouloir reprendre en détail l'évolution et les résultats du programme "bassin arachidier", je me contenterai d'en rappeler les principales conclusions et quels enseignements en ont été tirés pour initier le nouveau programme d'anthropologie de la section au Sénégal.

1) Les deux sociétés (wolof mouride et serer) apparaissent comme des modèles d'"acculturation contrôlée" ().

Ils correspondent à une naturalisation du système de l'arachide, de sorte que le secteur marchand de la production reste compatible avec le maintien des anciens modèles sociaux. Chez les serer, l'arachide a été intégrée dans les schémas d'accumulation de la richesse, réalisés traditionnellement au profit du matrilignage.

En milieu wolof mouride, l'extension de la culture marchande a servi la restauration d'un pouvoir indigène après l'effondrement des royaumes wolofs, notamment après la chute du Cayor. L'islam confrérique a sans doute servi de "vecteur" de l'arachide, mais il s'est servi de l'arachide pour réaliser ses fins particulières.

Certains ont entretenu l'illusion d'un mouridisme capable de servir de "courroie de transmission" à des fins de développement économique. Les échecs de certains projets, tels le célèbre "bloc de l'arachide" (grande agriculture motorisée, servie par une main d'oeuvre mouride) ont confirmé qu'il était erroné d'abstraire hâtivement à partir des choix économiques mourides (extension de l'arachide) des conclusions générales sur les finalités du mouvement. Il semble au contraire que l'expérience mouride apporte plus à la théorie de la "transition" qu'à celles de la "croissance" et du "développement". Le mouridisme apparaît en effet par bien des aspects comme une contre-acculturation réussie par la société wolof traditionnelle, où l'Islam confrérique ne fait que relayer les chefferies défailtantes, vaincues et reléguées, par Faidherbe et ses successeurs.

Ici l'arachide sert manifestement des fins politiques et sociales plus que des fins économiques récupérables par les entreprises de développement.

(1) expression de J.W. EATON. reprise par BASTIDE, page 52, déjà cité.

2) Il est apparu aussi que les modèles mourides et Serer ne favorisaient pas l'émergence d'une minorité économique dynamique, au sens que lui donne les théories du développement : affectation d'un "surproduit" tiré de l'agriculture à des fins productives, soit dans le secteur agricole d'origine, soit dans la formation du capital dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Il est apparu naturellement que les minorités économiques dynamiques pouvaient émerger des milieux étudiés, mais rien n'a prouvé qu'elles étaient plus nombreuses et plus efficaces qu'ailleurs. En bref, la conclusion de l'enquête concluait à l'indifférence relative des deux sociétés étudiées aux projets de réussite économique individuelle.

En fonction des résultats de l'ancien programme, le nouveau projet de recherche des économistes anthropologues se présentait en quelque sorte comme le symétrique de la problématique précédente. L'attention porte cette fois sur les groupes socio-professionnels ayant "réussi" économiquement plutôt que sur l'appartenance à un groupe ethnique ou culturel homogène. La démarche précédente considérait l'idéologie et la pratique sociale d'un groupe d'origine bien spécifié et considérait la "gestalt collective" comme la forme déterminante des profits individuels. Dans le programme "accumulation" au contraire, l'accent est mis sur le groupe d'arrivée : inventorier les "réussites" économiques quel que soit le groupe d'appartenance initial et rendre compte autant que possible de l'ensemble des facteurs qui les déterminent.

B/ La problématique du thème "accumulation" au Sénégal, Définition, champ de recherche, méthodes de travail et évolution du programme.

Je me contenterai de présenter quelques développements qui me paraissent essentiels pour la compréhension des choix de recherche et des orientations retenues au Sénégal :

- Après plusieurs années de travail au Sénégal, il est facile d'observer qu'une grande question domine l'actualité : comment promouvoir l'indépendance économique nationale, quand il ressort que dix ans d'indépendance politique n'ont servi qu'à renforcer la domination des pays développés ? C'est la question qui au centre des travaux de l'I.A.D.E.P. du professeur Samir AMIN. C'est la question qui détermine les nouveaux choix prioritaires des régimes africains. Dans bien des cas, dont le Sénégal, la survie même des régimes en place impose une nouvelle ligne politique. Cette ligne s'actualise partout sous l'expression d'"africanisation". Au Sénégal, elle s'exprime de deux manières :

"Sénégalisation des emplois" du secteur moderne dans les affaires existantes ou à créer, "sénégalisation du capital" ensuite. On peut dire que

le premier volet de cette politique est d'ores et déjà réalisé, sauf dans certains postes de direction d'entreprise où le goulot d'étranglement est le manque de personnel compétent, situation provisoire liée aux carences de l'enseignement général et technique.

Le deuxième volet de cette politique, "l'africanisation du capital", est beaucoup plus complexe et rencontre de nombreux obstacles. Le gouvernement sénégalais fonde toute sa politique, depuis quelques années, sur la réalisation de cet objectif. Dans le contexte sénégalais, où le régime a choisi une orientation "libérale", cette ligne politique s'exprime par la promotion d'un secteur national privé des "affaires" et met en jeu tous les moyens de l'Etat. La faiblesse du secteur national, public et privé, et les pressions politiques telles que la ligne suivie est, bien au delà d'une option de politique économique, une condition de survie du régime.

Le Sénégal accuse profondément quelques uns des traits caractéristiques du sous-développement, particulièrement une faible capacité d'épargne locale.

En effet :

- la distribution des revenus est très inégalitaire :

les "bas" revenus, c'est-à-dire insuffisants pour assurer autre chose que la survie et la reproduction de la population, concernent la grande majorité des sénégalais.

- la faiblesse des effectifs des "classes moyennes" est remarquable. Ce sont elles en effet qui sont capables de distraire une partie du revenu à la consommation. Si l'on entend par "classes moyennes" les catégories sociales dont le niveau de revenu dépasse constamment les besoins primaires (nourriture, habillement, logement...), on peut considérer que les ressortissants de cette catégorie en comptent que quelques dizaines de milliers de personnes. Cette faiblesse des "classes moyennes" explique à la fois les fortes tensions sociales, la précarité du pouvoir politique et l'absence de la petite épargne individuelle qui a tant servi l'expansion des pays développés.

- Enfin, la minorité à "hauts revenus" est si peu nombreuse qu'il est vain d'en attendre une épargne élevée, d'autant que les déterminismes sociaux (redistribution à la famille élargie), "l'effet de démonstration" et les risques politiques incitent ce groupe privilégié à dépenser plus que son homologue des pays développés. En outre, la rémunération de l'argent est plus favorable dans les pays développés qu'au Sénégal, de sorte que les placements extérieurs sont fréquents. Enfin, quand l'épargne est affectée dans le pays,

elle se dirige principalement vers les placements spéculatifs immobiliers et fonciers dans le Cap-vert, qui connaissent un rendement exceptionnellement favorable (récupération du capital investi dans les immeubles en quelques années!)

En bref, les contraintes socio-économiques sont telles qu Sénégal que l'Etat reste, à peu de choses près, le seul démiurge de la promotion d'un capital national. Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont été amenés à utiliser la panoplie complète de l'interventionisme.

Le programme "accumulation" au Sénégal s'est naturellement attaché à recueillir le maximum d'informations sur cet ensemble et la recherche privilégie l'analyse des interventions économiques de l'état et du jeu des relations entre le pouvoir politique et les groupes de pression d'origine diverse qui désirent accéder au statut d'entrepreneurs nationaux. L'intervention, couvre un champ très étendu, que la recherche s'est attachée à inventorier le plus précisément possible :

- étude détaillée des participations directes au capital des entreprises dans tous les secteurs que l'Etat juge essentiels ou qui sont négligés par le capital étranger. Cette intervention, très fréquente aujourd'hui, est conçue comme une initiation de la promotion d'une bourgeoisie d'affaires privée, puisque les pouvoirs publics prévoient explicitement la rétrocession des participations publiques au secteur national privé.

- analyse des mesures législatives et réglementaires édictées par la puissance publique pour contrôler et orienter l'investissement étranger. Cet arsenal réglementaire est au service de la création d'emplois salariés nationaux dans le secteur étranger. Ces mesures sont aussi destinées à favoriser l'investissement étranger dans des secteurs qui ne l'attirent pas spontanément. L'Etat songe ici à la valorisation des ressources locales, notamment dans les régions rurales.

- étude détaillée de la nouvelle politique du crédit initiée par les pouvoirs publics. Cette politique est beaucoup plus active depuis quelques années. L'Etat incite (et contraint de plus en plus) les banques privées à réserver des lignes de crédit minimales au secteur national. Concernant le crédit à l'entreprise, nous avons pu obtenir une série détaillée par catégorie de crédit. Cette documentation, valorisée par le fichier d'entreprises que nous avons constitué, constitue l'une des données les plus intéressantes du programme et fera l'objet d'un traitement détaillé.

- analyse de toutes les formes d'intervention développées ces dernières années par les pouvoirs publics pour faire accéder les commerçants

nationaux aux marchés de gros et demi-gros. L'une des techniques nouvelles imaginées consiste à réserver autoritairement certains marchés aux commerçants sénégalais. L'ouverture du marché n'est possible que par l'intermédiaire de l'Etat, qui agit par le jeu d'une sorte de liste d'aptitude.

L'absence d'épargne locale, la puissance des monopoles étrangers dans le grand commerce obligent, là encore, l'Etat à la protection du marché et jusque sur le marché intérieur en discriminant sévèrement le secteur national embryonnaire du secteur étranger.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la nouvelle politique économique de l'Etat sénégalais. Les mesures s'expliquent à peu près toutes par le seul objectif de promotion d'une bourgeoisie d'affaires privée locale. Cette question n'a pas encore été traitée au Sénégal et méritait évidemment d'être l'un des grands centres d'intérêt du programme "accumulation" au Sénégal, à la fois pour son intérêt théorique (= l'explicitation du rôle de l'Etat et des stratégies sociales en situation de domination) et son intérêt pratique (= l'intérêt suscité localement par une telle étude et l'importance des intérêts en cause dans tous les secteurs de l'économie nationale).

La problématique d'un projet de recherche, initialement formulé en termes de réussites économiques individuelles a donc débouché rapidement sur l'analyse de l'"accumulation" en privilégiant le rôle de l'Etat.

Il reste à rendre compte de la situation économique réelle du Sénégal, où l'Etat est essentiellement porte-parole d'un groupe dominé. On se rend compte que l'Etat sénégalais met tous ses moyens en jeu pour servir une minorité et que cette situation n'était pas réellement souhaitée, mais qu'elle est imposée par le renforcement de la domination. Cette domination s'exprime notamment par le contrôle quasi total par le capital étranger du secteur industriel. Pour mieux comprendre cette situation, notre équipe de recherche a jugé indispensable la constitution d'un répertoire complet des entreprises industrielles et commerciales installées au Sénégal. En effet, après dix ans d'Indépendance, il n'existe pas encore de fichier sociétair exhaustif au Sénégal. Les fichiers existants ne concernent jamais que les quatre ou cinq cents grandes affaires, qui sont presque toutes dominées par le capital étranger, français notamment. Il était donc indispensable de répertorier l'ensemble des sociétés pour avoir une vue d'ensemble de l'appareil industriel et commercial sénégalais et rendre compte du secteur des petites et moyennes entreprises, qui comprend un certain nombre d'affaires sénégalaises. D'autre part, un tel fichier n'a guère de sens s'il ne fait pas précisément apparaître la qualité des propriétaires du capital. Le fichier sociétair que nous avons créé distingue trois statuts principaux :

- le secteur étranger non africain, notamment français, qui domine l'industrie et le grand commerce.

- le secteur Lybano-syrien, qui tient certains commerces spécialisés, partie de l'immobilier et quelques industries.

- le secteur sénégalais enfin, qui tient quelques positions fortes dans le commerce alimentaire et partie du transport pondéreux intérieur. La situation évolue rapidement avec les nombreuses créations de petites et moyennes entreprises sénégalaises, notamment dans les activités de service. Cette ventilation en trois catégories, que je n'ai pas le temps de développer ici, correspond apparemment à une ventilation ethnique, mais elle recouvre une distinction plus fondamentale, héritée de la division du travail historique instituée et développée par l'ancien système de la traite arachidière. Je dirai en bref que, dans une première approche, le statut ethnique correspond à un statut économique, hiérarchie que les pouvoirs publics sénégalais ont précisément pour objectif de modifier.

Le fichier sociétaire constituée par l'équipe travaillant au Sénégal donnera ainsi des indications précises, sous une forme nouvelle, sur l'appareil commercial et industriel du Sénégal. Sans cette base et faute d'avoir défini les ventilations pertinentes, un programme qui traite de "l'accumulation" en situation de domination-dépendance n'aurait eu aucune chance d'aboutir. Il reste à analyser les stratégies sociales et la nature des alliances réalisées entre l'Etat sénégalais et la nouvelle bourgeoisie d'affaires nationale.

Ici, plus encore que dans les pays développés, les rôles sont interchangeables entre personnel public et personnalités du "monde des affaires sénégalais". Les grandes entreprises du secteur national sont essentiellement les entreprises à participation publique. S'il est vrai qu'elles sont destinées à être rétrocédées au secteur privé national, quels seront les hommes appelés à la direction, sinon les mêmes personnalités publiques aujourd'hui en formation dans ces entreprises ? La logique du projet gouvernemental implique cette confusion des rôles. Cette observation nous incite alors à nous interroger sur la formation du groupe (future classe sociale, en voie de création) appelé à profiter des mesures de promotion des nationaux. Il comprend assurément des gens d'origine diverse, dont certains commerçants issus du milieu traditionnel et promus par l'ancien système de la traite, mais il compte aussi des hommes nouveaux, promus par la nouvelle politique. Ceux-ci sont issus du personnel public d'une part et beaucoup sont appelés à être promus par les études. Il existe peu de fortunes privées au Sénégal et le pays manque autant, et sans doute plus, de cadres que d'argent. On perçoit bien les contradictions dans lesquelles se débattent les pouvoirs publics locaux

et les difficultés de ce projet apparemment restreint de promotion d'une bourgeoisie d'affaires nationale.

Il reste encore à évoquer les liens qui existent entre le financement du développement au Sénégal et le système de l'arachide. On sait que l'Etat contrôle entièrement aujourd'hui la commercialisation de l'arachide, qui reste la principale ressource locale et le "surplus" dégagé sur les marges de commercialisation par le monopole public constitue l'un des grands moyens de financement intérieurs des opérations de développement promues par l'Etat. Il est clair que cette question mérite une étude détaillée. Je rappellerai rapidement aussi que les grandes affaires privées sénégalaises encore peu nombreuses ont été le plus souvent constituées à partir de la sous-traitance au compte de l'Etat de certaines opérations de commercialisation, de transport ou de conditionnement de l'arachide, favorise la promotion d'un milieu d'affaires privé autochtone.

Les remarques qui précèdent ne prétendent pas faire le point du travail accompli sur le thème "accumulation" au Sénégal. J'ai préféré développer quelques propositions destinées à faire comprendre comment le programme s'est actualisé en fonction des réalités sénégalaises et quels objectifs de recherche il s'assigne.

L'accumulation du capital au Sénégal : Révision de la
problématique de départ (en 1973).

Notre point de départ a résidé dans la constatation suivante : la situation, dans le Sénégal indépendant, se présente comme la reconduction du système de dépendance spécifique de l'économie de traite, et ce, malgré la rupture institutionnelle du "cercle" de la traite (exportation du produit - importation de marchandises importées, avec domination économique du commerçant sur le producteur), rupture découlant de l'étatisation de la commercialisation des arachides et du lancement d'une industrie nationale axée sur le marché interne.

Quelle est la nature profonde de cette structure de dépendance ? Pourquoi et comment cette structure se reproduit-elle ? Telles sont les questions les plus immédiates que l'on est amené à soulever.

L'économie "classique" répond à ces questions en termes de "psychologie du consommateur" et de lois du marché. Il y a effectivement là occasion de mesure et une possibilité de description des mécanismes "économiques".

Une autre conception de l'économie, à laquelle je souscris, considère qu'une problématique de ce type recouvre une démarche tautologique déguisée en explication "scientifique" (les "équations économiques") et que son efficacité, comme production sociale, est de nature idéologique -entendons par là que sa fonction est de d'occulter la vérité en montrant très précisément ce qui est le plus apte à la cacher.

Dans le but de faire apparaître de la façon la plus claire possible les articulations de notre problématique et le contenu des résultats à attendre de nos recherches, je présenterai notre travail sous forme d'un plan de rédaction.

TITRE PRELIMINAIRE : L'EVOLUTION DES METHODES DE LA TRAITE (DES ORIGINES
A L'INDEPENDANCE).

Contenu : On montre que le passage du capitalisme mercantile (du 15^e au 18^e siècle), à la traite coloniale (19^e et 20^e siècle, jusqu'à la deuxième guerre mondiale) puis à l'avancée d'un capitalisme monopoliste d'Etat (1945-1960) s'explique par le renouvellement des conditions de fonctionnement du capitalisme européen : révision des termes de la concurrence internationale et crises de développement (1930 et guerre mondiale).

Sur cette base, il conviendra alors de procéder à la description des stratégies commerciales et des politiques coloniales qui ont imposé, dans la société sénégalaise, la nature et les termes de la relation marchande : exportation du produit/importation des marchandises.

Enfin, il conviendra, en reprenant en partie les résultats des recherches antérieures sur les "dynamismes économiques différentiels" dans le Bassin arachidier, d'analyser les formes différentes et les modalités de la pénétration du capitalisme agraire au Sénégal, en mettant l'accent sur les conséquences qui en ont découlé du point de vue des processus d'accumulation interne du capital : apparition d'une aristocratie foncière, élimination des "nationaux" des secteurs commerciaux et industriels, insertion des "levantins" dans les circuits de la traite, orientation des "élites nationales" vers les activités politiques et les professions administratives.

TITRE I : LA RECONDUCTION DE L'ECONOMIE DE TRAITE.

Contenu : De 1959 à 1962, on assiste à la mise en place des coopératives rurales de production, à l'étatisation du circuit de l'arachide et à une tentative manquée d'implantation de coopératives de consommation. L'esprit de la réforme est celui du développement à la base, qui vise à redonner l'initiative aux paysans sous l'impulsion de l'Etat.

Il se produit une réaction simultanée des Marabouts, qui s'intègrent dans les nouvelles structures en s'efforçant d'en faire dévier le fonctionnement à leur profit, et des commerçant-traitants dont la mise en place des coopératives de consommation prépare l'élimination à terme. L'alliance de l'aristocratie rurale et du capital étranger conduit à la crise de 1962.

Le projet de coopérative de consommation est abandonné et le projet de socialisation des campagnes réduit à l'étatisation de la commercialisation des arachides. L'animation rurale est mise en sommeil.

Le gouvernement sénégalais n'a cependant jamais varié dans son objectif de contrôle de la commercialisation de l'arachide. Le capital commercial, éliminé de toute façon à ce niveau, amorce une reconversion dans deux directions : le commerce de marchandises, qui profite de l'élargissement progressif du marché urbain, et l'investissement industriel.

Le Grand Commerce de traite, composé d'importantes affaires familiales dirigées par une bourgeoisie d'origine bordelaise ou marseillaise, est mis en difficulté et doit se résoudre à être absorbé par les grandes sociétés multinationales d'import-export (SCOA, CFAO, OPTORG, UNILEVER). Il n'y a là, cependant, que l'étape définitive d'un mouvement déjà amorcé dans les années 50 et consécutif au renouvellement des conditions de développement du capitalisme en Afrique dans la période d'après-guerre, auquel les maisons traditionnelles n'ont pu répondre efficacement.

L'autre aspect majeur des changements amorcés au cours de cette période est la prise de contrôle de l'investissement industriel par les Sociétés multinationales d'import-export et le capital financier. La politique de substitution des importations, qui est un axe constant du Plan sénégalais, est susceptible en effet de donner le monopole du marché interne au capital industriel. Les nouvelles stratégies de la domination passent ainsi par une progressive concentration du capital et une stratégie internationale de répartition des marchés.

L'industrie étrangère conserve ses débouchés en investissant directement dans les Etats sur la lancée de ses implantations antérieures. On n'assiste pas ainsi à une concurrence entre Groupes, dont l'Etat pourrait tirer profit. Bien au contraire, dans les secteurs les plus rentables, l'investisseur étranger conditionne son effort à l'octroi d'avantages fiscaux et à la protection douanière. Les conditions du pacte colonial se perpétuent sans que le Sénégal puisse, une fois de plus, jouer sur la concurrence entre exportateurs français et exportateurs des pays extérieurs à la zone franc. Dans les secteurs où l'artisanat local représente un concurrent sérieux (textiles, tannerie), le capital étranger exige son élimination.

La décennie 1962-1972 est l'histoire de la mise en place de ces nouvelles structures, dont les résultats, du point de vue de développement sont limités : pas d'effets d'entraînement, importation de l'inflation européenne, faible importance relative des créations d'emplois.

A partir des années 70, une nouvelle stratégie se dessine, comme seule issue susceptible d'augmenter le taux de croissance sans mettre en question la structure d'ensemble de l'Economie : investissements à hautes intensités capitalistiques, sans effets d'entraînement mais producteurs de devises

(pêches maritimes, tourisme) ; investissements sous forme d'enclaves, mais créateurs d'emplois (création d'une zone franche). Ces investissements se font sous forme d'entreprises conjointes Etat-capital étranger, et fournissent quelques opportunités de placements rentables pour des entrepreneurs ou des épargnants nationaux (fonctionnaires, aristocratie foncière) mais ils contraignent l'Etat à des investissements d'infrastructure considérables qui alourdissent de façon exponentielle le poids de la dette extérieure.

Cette révision des méthodes de fonctionnement et de conditions de développement du capitalisme au Sénégal ont en fait, représenté une réponse efficace du capital à la restructuration du marché interne, amorcée dans les années 50 et prolongée, sans changements fondamentaux, après l'accession à l'Indépendance :

Les éléments essentiels en sont :

- Le maintien d'une population immigrée à hauts revenus et l'accaparement des fruits de la croissance par des catégories privilégiées : employés du secteur privé et fonctionnaires, dont les exigences et le pouvoir de revendication n'ont fait que se renforcer après l'indépendance. Il s'en suit une augmentation constante de la demande en biens de consommation importés ou en produits de luxe. C'est ainsi que le chiffre d'affaire du Grand Commerce et de l'industrie ne ressent pratiquement pas le contrecoup des aléas de la production agricole.

- L'accroissement considérable des investissements par la Puissance publique (Etat colonial, puis Assistance étrangère et Etat national), en vue soit d'apporter au capital privé le soutien qu'il exige, soit de répondre à l'augmentation des "besoins sociaux" (logements, travaux d'édilité urbaine). Il s'agit à la fois de satisfaire une demande solvable de la part des couches privilégiées et de parer aux conséquences d'une paupérisation absolue de masses urbaines sans emploi.

- L'augmentation de la demande en biens d'équipement importés découlant de la progression des investissements industriels.

Dans un tel contexte, l'Etat ne peut avoir d'autre rôle, sur le plan économique, que de fournir, sur fonds propre ou emprunt, l'appui financier qui lui est demandé, et de parer aux risques de conflits sociaux. Il est significatif, à cet égard, que les deux grandes crises politiques de 1962 et 1968 se résolues par des augmentations importantes de salaires dans l'administration.

Face à l'alourdissement de la charge publique qui résulte de la double pression du capital étranger et des groupes privilégiés qui représentent un soutien du régime, l'Etat ne peut répondre à des besoins de financement croissants que par le prélèvement de surplus agricoles, essentiellement sur l'arachide. L'observation et l'analyse du phénomène oblige à l'examen des relations qui lient ou opposent quatre partenaires : le producteur, l'aristocratie rurale, l'Huilerie et l'Etat. L'observation, sur les douze dernières années, des mécanismes du prélèvement et de la répartition des surplus arachidières conduit aux constatations suivantes : les bénéfices globaux de l'huilerie se maintiennent, quelles que soient les variations du prix mondial, et sont peu affectés par les aléas de la production ; les prélèvements par l'Etat demeurent toujours positifs, même en période de basse conjoncture : finalement, en voyant les choses avec recul on peut avancer que les prélèvements au producteur ont tendance à devenir d'autant plus importants que la production est plus faible, (l'augmentation des prélèvements par unité produite compensant alors la diminution des prélèvements par unité de production).

Par ailleurs quelles qu'en soient les causes, l'échec de l'opération "productivité arachidière", décidée dans le but d'en limiter les conséquences à la suite de l'effondrement des cours mondiaux en 1964, a accru l'endettement paysan sans effets sur le niveau de la production. Le système coopératif de son côté, a failli à une fonction essentielle, remplie par le commerce de traite : le crédit à la consommation en période de soudure. La nouvelle politique arachidière aboutit à une détérioration de la condition paysanne.

Le plan suivant pourrait être adopté :

Introduction : le "socialisme africain" idéologie et contenu
objectif.

CH.1 - le circuit de l'arachide.

S1/ la politique arachidière

S2/ le prélèvement et l'utilisation des surplus arachidières

CH.2 - La restructuration du marché interne.

S1/ la concentration des revenus et la demande en biens de consommation importés.

S2/ Les investissements sociaux et le marché de l'Etat

S3/ L'industrialisation et la demande en biens d'équipements importés.

CH.3 - Le contrôle du marché interne par le Capital étranger.

S1/ La reconversion et la domination du capital commercial.

S2/ La politique de substitution aux importations et le lancement des industries "nationales" (relations entre le Capital industriel étranger et l'Etat).

CH.4 - La production pour l'exportation : l'économie d'enclave.

TITRE II - LA TRANSFORMATION DES PROCESSUS D'ACCUMULATION INTERNE.

Contenu : Parallèlement aux transformations du Grand Commerce de traite, les petits et moyens traitants de brousse -"levantins" et nationaux- se reconvertissent soit à la périphérie des nouvelles structures de commercialisation (système des "organismes stockeurs") soit dans le commerce urbain, ou acceptent des formules d'association avec le capital étranger.

Les "levantins" conservent dans un cadre nouveau leur position comme intermédiaires privilégiés de "Maisons traditionnelles", pour le demi-gros et le détail. L'accumulation en capital -argent, réalisée antérieurement, leur permet une facile et profitable reconversion dans les secteurs délaissés ou partiellement occupés par le capital étranger : certains commerces de détail axés sur le marché africain, l'importation des textiles, la petite et moyenne industrie, les transports.

Les commerçants, "nationaux", qui ont eu leur part dans l'évolution politique récente, se regroupent et revendiquent.

Deux voies étroites leur sont ouvertes :

- l'association avec le capital étranger : ainsi sont créés la SOGECOD et AFRIDEX, qui regroupent respectivement 700 et 300 commerçants sénégalais à l'initiative des Groupes multinationaux SCOA et CFAO. (Echecs rapides).

- l'investissement direct dans le commerce, pour les cas assez rares où une accumulation antérieure a été possible : ainsi la CSSE, qui associe à partir de 1959 des commerçant-traitants sénégalais et des hommes politiques ; ainsi le "Consortium africain soutenu par des "Marabouts Mourides".

Les revendications de la "bourgeoisie d'affaire" sénégalaise, aussi limitées qu'en soient les résultats concrets, représentent un des défis les plus difficiles et les plus urgents à relever dans le Sénégal d'aujourd'hui. Porteuse d'une idéologie nationaliste, elle peut obtenir le soutien d'une bourgeoisie bureaucratique aujourd'hui largement rejetée du monde des affaires et qui peut espérer accéder au pouvoir économique dans un contexte d'africanisation du capital. Alliée à l'aristocratie rurale, où elle recrute par ailleurs quelques uns de ses membres les plus actifs, elle développe son influence politique au niveau des régions et au sein du Parti. A terme, mieux organisée et plus nombreuse, elle peut envisager d'accéder au pouvoir politique à la faveur d'une crise sociale.

Dans la période actuelle de démarrage, les dynamismes sociaux du point de vue des processus d'accumulation interne peuvent s'interpréter, en termes de compétition sociale, de concurrence économique ou d'alliance de classe entre les divers groupes en présence : l'aristocratie rurale, la bourgeoisie d'affaire sénégalaise, la bourgeoisie "levantine", les petits entrepreneurs européens, la bourgeoisie bureaucratique (intervenant dans les jeux d'influence et les placements spéculatifs), les représentants du capital étranger, enfin l'Etat intervenant comme médiateur entre les Groupes et comme acteur d'une stratégie de développement :

1) la première tâche ici est de repérage et de mesure, assortie de l'analyse des évolutions en cours depuis l'Indépendance en ce qui concerne la répartition du pouvoir économique.

C'est dans cet objectif que nous avons tout d'abord envisagé :

- la constitution d'un fichier sur la "Vie des Sociétés" au Sénégal de 1958 à 1973 qui nous permettra : (cf. Annexe au rapport).

a/ de suivre l'évolution des investissements de capitaux, par branches et par type d'entreprise, en fonction de la propriété du capital.

b/ de suivre les opérations d'absorption-fusion et de "prises de participation" qui rendent compte de l'évolution des interrelations de pouvoir au niveau des entreprises.

- Le dépouillement des "fichiers de base" des déclarations de patente, et d'un fichier d'entreprises "Emplois-salaires versés", qui fournissent les indicateurs de niveau les plus adéquats pour apprécier la composition et la répartition des "capitaux non seulement" sociétaires "mais aussi, et surtout ici", personnels".

Le dépouillement de ces fichiers est en cours et sera achevé en 1974. Les résultats de ce travail seront présentés dans un rapport qui sera publié en 1975.

2) en deuxième lieu, nous nous sommes interrogés sur les mécanismes, économiques et institutionnels, qui rendent compte, au plan local, des différences constatées dans l'accumulation privée du capital :

La pierre essentielle de notre apport, dans ce domaine, est représentée par une analyse et une approche statistique de la domination du capital financier et des facteurs rendant compte de l'accès différentiel au crédit bancaire, (court, moyen et long terme) qui est une condition essentielle, constamment revendiquée par eux, du démarrage des entrepreneurs nationaux. Ici également, nous serons en mesure de faire apparaître les phénomènes d'évolution de 1964 à 1972. L'étude de l'accès au crédit bancaire

fournit, en outre, un critère de stratification essentiel, à l'intérieur d'un Groupe donné ; recoupée, par des analyses fines, avec les informations inscrites dans les fichiers d'entreprises, cette étude devrait aboutir à des résultats solides du point de vue des "critères de sélection" rendant compte des réussites économiques différentielles des individus et des groupes.

Enfin, il convient de noter que l'addition des informations concernant les "investissements de capitaux", les "investissements de filiales", les prises de participation et l'accès au crédit d'investissement (moyen et long terme) représentent une contribution à l'étude du financement des entreprises, qui pourra être partiellement complétée par les informations contenues dans les documents fiscaux du point de vue de l'autofinancement.

3) La deuxième tâche est d'interprétation, avec une tentative pour remplacer les manifestations proprement économiques et l'accumulation dans le contexte des relations entre les Groupes sociaux par lesquels elle se réalise.

Du point de vue de la méthode, nous procédons ici, avant toute synthèse concernant les rapports de classe et la compétition pour le pouvoir économique, selon une démarche analytique visant à faire le point du problème secteur par secteur (pêche, commerce, transports, industrie).

Nous pourrions adopter le Plan suivant :

CH.1 - L'accumulation différentielle du capital.

S1/ La propriété du capital et l'évolution de la répartition du pouvoir économique de 1958 à 1973.

- le Capital "sociétaire"
- le Capital "personnel"

S2/ La domination du capital financier et l'accès différentiel au crédit bancaire.

CH.2.- Les rapports de classe et la compétition pour le pouvoir économique.

S1/ Etudes sectorielles

S2/ Etude globale

Conclusion générale : Mécanisme de reproduction du système de dépendance et contradictions internes de la société dominée.

FICHER SUR LA VIE DES SOCIETES

Population observée :

- Totalité des entreprises constituées sous une forme sociale, et ayant exercé une activité au Sénégal antérieurement à 1974.

- Evènements enregistrés :

- Totalité des évènements ayant affecté la forme et le fonctionnement des sociétés, dans l'intervalle allant de 1958 à 1974.

Inventaire des évènements enregistrés en observation continue

- Nom (à la création)
- Changement (s) de Nom (indication de date)
- Siège social (à la création)
- Transfert (s) de siège social (indication de date)
- Objet social (à la création) ; branche d'activité (code "citi")
- Objet social modifié ou étendu (indication de date)
- Forme juridique (à la création)
- Changement de forme (indication de date)
- Date de création
- Capital social initial (Montant) (Indication de date)
 - Mode de libération : Numéraire (Montant)
 - : Apport en nature (Montant)
- Augmentation (s) du capital social (Montant) (indication de date)
 - Mode de libération : Numéraire (Montant)
 - Apport en nature (Montant)
 - Incorporation de réserves ou de bénéfices (Montant)
 - Par compensation de créances (Montant)
- Ouverture (s) d'agence (date, activité)
- Acquisition du fonds (date, valeur)
- Cession de fonds (date, valeur)
- Fermeture d'agence (ou de succursale) (date)
- Réduction (s) de capital (date, montant)
- Déclaration de "continuation d'activité" (date)
- Faillite (date)
- Liquidation (date)
- Dissolution anticipée (date)

- Rédiation des registres du commerce (date)
- Direction (s) : Noms des dirigeants, dates de nomination (progression par-fois)
- Conseil d'administration : Composition et changement de composition.
- Actionnaires et montant des parts
- Transferts de parts sociales : montant, date
- Absorption (nom des sociétés concernés)
- Fusion (" " " ")
- Scission (" " " ")
- Prises de participation (montant, nom de la société concernée)

Inventaire des évènements enregistrés de façon discontinue :

- Investissements individuels (série possible pour les dernières années)
- Chiffres d'affaire (séries possibles pour les grandes entreprises)
- Emplois (informations complètes pour 1971)
- Salaires (informations complètes pour 1971)
- Accès au crédit bancaire par nature de crédit (mois de Mars et Septembre, pour les années 1964-66-68-70-74).

III- PARTIE ANNEXE : PROBLEMES LOCAUX DE
DEVELOPPEMENT AU SENEGAL.

Les Problèmes d'avenir du Sénégal
une esquisse d'interprétation.

Une arrivée récente au Sénégal ne permet guère d'appréhender les problèmes spécifiques importants qui engagent l'avenir de ce pays. Cette réflexion se situera donc à un certain niveau de généralité et, par conséquent, ne sera pas exclusive d'une certaine banalité.

Au demeurant, des ouvrages récents, comme celui de Tibor Mende = "de l'aide à la recolonisation, les leçons d'un échec", et les réflexions qu'il a suscitées chez des économistes familiarisés avec les réalités des pays en voie de développement, tendent à montrer que les problèmes cruciaux devant lesquels semble buter un pays comme le Sénégal sont l'apanage de la majorité des pays du Tiers Monde.

Si néanmoins l'on essaie de préciser ces problèmes, il apparaît nécessaire au préalable, et notre analyse se limitera à ce plan, d'apprécier les conceptions et préoccupations majeures des responsables actuels de la destinée du pays, leur façon de se traduire ou non dans les faits et leur principales implications.

I - Dans le contexte présent, ces orientations émanent, au premier chef, du président L.S. Senghor. Elles ont le mérite d'avoir été clairement exprimées par le chef de l'Etat aussi bien dans ses ouvrages de réflexion politique que dans ses discours et déclarations diverses tant devant l'Assemblée Nationale que devant le Conseil Economique et Social ou lors des assises annuelles du Parti...

Si, depuis l'accession à l'indépendance, on s'efforce d'en chercher le fil directeur, la caractéristique la plus frappante apparaît être un glissement progressif de la philosophie abstraite en faveur d'un recours croissant à la technologie comme clef du futur.

A cet égard, le rapport de politique général présenté en décembre 1969 devant le sixième congrès UPS et intitulé "le plan de décollage économique ou la participation responsable comme moteur du développement" s'avère particulièrement instructif.

L.S. Senghor y fait de nombreuses références au récent ouvrage de J.K Galbraith "le nouvel Etat industriel".

Il fait ainsi sienne cette opinion que les impératifs de la technologie et de l'organisation priment sur les idéologies, déterminent la forme de la société économique et amorcent une convergence entre le capitalisme et le socialisme.

"Le socialisme est né d'un certain nombre de facteurs mais immédiatement du développement du capitalisme qui est né lui-même des progrès de la technologie et partant de la science... Nous allons, nous l'avons vu, vers une convergence des civilisations industrielles = vers un modèle mixte de socialisme libéral et décentralisé... Alors la différence entre entreprises privées et entreprises publiques aura beaucoup perdu de sa valeur".

Il y a de moins en moins de raisons d'opposer capitalisme et socialisme puisqu'au sein même des pays capitalistes la lutte des classes a quasiment disparue, remplacée par le dialogue de "groupes technico-professionnels" et qu'à l'exploitation s'est substituée la préoccupation d'une croissance continue.

Cette perspective s'applique d'autant plus facilement au Sénégal qu'il n'y jamais existé de luttes de classes et qu'il forme une société de type "communautaire" mettant l'accent sur le groupe plus que sur l'individu. Comme le rappelle aussi J.K Galbraith, toujours cité en référence : "Le principal obstacle au développement est l'absence d'un nombre suffisant de techniciens, de managers et d'administrateur formés".

Outre l'effort éducatif, il est nécessaire, par conséquent, d'introduire le management non seulement dans le secteur privé mais aussi et d'abord dans le secteur public.

"A la base du développement, il y a le manégement et, à la base du manégement, il y a comme les deux règles majeures, la méthode et l'organisation. Or il ne peut y avoir de véritable politique de développement dans une nation, même dans le secteur privé, si le secteur public, l'administration, n'est pas auparavant restructuré et animé suivant l'esprit et les techniques de la nouvelle technologie appelée organisation et méthodes qui est l'application à l'administration et aux services publics de l'organisation scientifique du travail".

La promotion des hommes d'affaires s'inscrit dans ce contexte et se justifie d'autant plus que "les soviétiques eux-mêmes reconnaissent l'utilité d'une bourgeoisie nationale dans les pays en voie de développement comme moment dialectique de la marche vers le socialisme."

Le rôle de l'Etat sera d'encadrer ces hommes d'affaires pour leur inculquer une idéologie nationale et surtout les aider à se transformer en managers efficients capables de rivaliser avec leur homologues étrangers.

II - Cette optique consistant à mettre l'accent sur la technologie comme moyen de résoudre les problèmes du développement, comporte de multiples implications :

- Le socialisme auquel il est fait toujours référence, devient moins une doctrine qu'une méthode et un cadre d'action.

"Le socialisme pour nous s'est rien d'autre que l'organisation rationnelle de la société humaine considérée dans sa totalité selon les méthodes les plus scientifiques, les plus modernes et les plus efficaces". (L.S. Senghor = 4ème congrès UPS - 1963).

Ainsi la rationalité doit se substituer à l'élan émotif et la perspective technique vient remplacer la perspective morale.

- De cette façon, tous les problèmes, qu'il s'agisse de difficultés rencontrées par les coopératives ou par l'animation rurale, se réduisent à des problèmes techniques de "manègement" et de production croissante.

L'amélioration du sort de la paysannerie qui représente près de 80 % de la population est uniquement liée à une efficacité technique accrue qui, dans les faits, se trouve malheureusement contrecarrée de façon efficace par le jeu de la détérioration des termes de l'échange.

Il n'est cependant question de modifier le statuquo puisque "nous ne pouvons faire moins que de maintenir la relation entre les niveaux de vie de nos quasi classes" et la perspective de conditions meilleures se trouve en définitive dans l'espoir fragile que le gâteau s'accroissant, les tranches qui le composent augmenteront à leur tour.

- La négation des classes autorise une politique du compromis et du juste milieu qui permet de rallier des groupes opposés et de bâtir des coalitions antagonistes équilibrées.

- Cette politique de "checks and balances" se double d'une conception élitiste. Celle-ci, sur un plan philosophique, met au premier plan l'homme de culture qui ne saurait jamais être que l'apanage d'une faible minorité. Sur un plan stratégique, elle fait reposer le développement sur une couche restreinte de responsables politiques et de techniciens et non sur une implication directe de masses dans le processus politique. "Pour que le Sénégal entre rapidement dans la civilisation industrielle, il nous faut non seulement les hommes du Parti et du Gouvernement, mais surtout les entrepreneurs privés et les hommes de la technostruture" (L.S. Senghor, rapport au 6ème Congrès UPS, Décembre 1969). Il appartient à ces élites responsables de convaincre les masses afin de réaliser leur mobilisation effective.

D'une certaine façon, le processus est inverse de celui que se proposait l'animation rurale à l'époque de Mamadou Dia en essayant de promouvoir des responsables à la base qui, par leur dynamisme, non seulement mobiliseraient les masses rurales mais entraîneraient dans leur village d l'appareil politico-administratif lui-même.

- Au sein de ces élites, l'accent se déplace de plus en plus des élites proprement politiques vers les élites administratives.

Les responsables politiques sont, en effet, impliqués dans la politique politicienne et les luttes de clans et sont souvent dépourvus de compétences indispensables.

Aussi se manifeste une tendance vers une neutralisation politique de certains postes d'autorité (comme ceux de gouverneurs de province par exemple) et un poids accru accordé à l'armée dont sont mises simultanément en relief la technicité et la neutralité.

En ce qui concerne les titulaires de charges administratives eux-mêmes s'exprime la volonté de substituer à la routine et à l'irresponsabilité l'apprentissage d'un comportement efficace de manager.

Les récentes mesures prises en faveur de la défonctionnarisation des établissements publics répondent à ce souci.

Au même ordre de préoccupations fait également face la mise en place d'organismes de caractère technocratique comme le bureau "Organisation et Methodes" le club "Nation et développement" ou le "Centre D'Etudes et de Recherches d'Education Socialiste" (CERES).

Cette orientation de la démarche gouvernementale ne supprime pas l'existence de paradoxes dont on peut se demander, dans certains cas, s'ils ne la rendent pas inopérante.

1) La volonté de promouvoir une technicité croissante suscite dès l'abord un certain nombre d'interrogations :

N'est-elle pas en opposition avec la philosophie personnelle de L.S. Senghor ? Comme l'a noté I. Markovitz il y a "un conflit fondamental entre les exigences de la technologie et les préférences personnelles et philosophiques de Senghor : le poete et son idéal du "beau" est confronté avec le technicien, l'émotion avec la raison, le rythme du Tam-tam avec celui de la machine, la complexité avec l'uniformité, la coalition avec la centralisation et le plein développement de l'individu avec l'individu comme rouage de l'appareil productif".

De façon plus large n'y a-t-il pas contradiction entre la poursuite de la modernisation et le maintien des valeurs traditionnelles en particulier entre le "communautarisme" rural et l'individualisation des moyens de production, entre l'appel à un effort d'austérité et de solidarité nationale et la promotion d'hommes d'affaires axés au premier chef sur leurs intérêts personnels.

Afin qu'ils se situent en position concurrentielle, il leur est conseillé en outre de modeler leur comportement sur celui des hommes d'affaires étrangers qui se trouvent sur la place et qui ne peuvent que manifester une certaine indifférence aux nécessités nationales.

Enfin n'est-il pas paradoxal de vouloir simultanément promouvoir un schéma technique de développement et réaliser une mobilisation des masses qui n'a guère de chances de se produire sur des bases impropres à soulever l'enthousiasme ou l'ardeur révolutionnaire.

2) D'autres situations se caractérisent également par leur ambivalence et il semble possible de les illustrer à l'aide de quelques exemples:

- L'animation rurale, considérée il y a quelques années comme l'institution la plus caractéristique et la plus originale du socialisme sénégalais se heurte à une ambiguïté fondamentale.

La mise en place d'une société rurale s'administrant elle-même à la base ne peut qu'entrer en conflit avec les structures sociales, économiques et politiques existantes. L'expansion des coopératives menace à la fois les hommes d'affaires auxquels elles ont vocation de se substituer et les notables locaux pour qui elles constituent un pouvoir concurrent. S'y ajoute l'opposition entre le souci éducatif des animateurs et la préoccupation de rentabilité des responsables administratifs.

- Si l'on aborde la situation de la main d'œuvre salariée le jugement officiel selon lequel il s'agit là d'une catégorie de population privilégiée ne semble que partiellement justifié car il repose sur une assimilation génératrice de confusion entre salariés de secteur secondaire et ceux du secteur tertiaire. Ce sont surtout ces derniers qui méritent cet épithète aussi bien par leur surnombre que par leur faible productivité ou leur niveau de rémunération. En ce qui concerne les travailleurs industriels non seulement il est surprenant de voir un gouvernement socialiste essayer de comprimer les coûts de la main d'œuvre afin d'attirer les entreprises étrangères mais aussi, qu'en dépit de cela, ces coûts ne soient pas concurrentiels en raison d'une faible qualification conjuguée avec l'adoption d'une législation sociale modelée sur celle des pays industrialisés.

- Au niveau des instances gouvernementales apparaissent aussi certaines situations paradoxales.

C'est celle du parti unique qui crée une unanimité de façade et qui, selon F. Zuccarelli, réalise une certaine démocratie parce qu'il reflète en son sein certaines dissensions internes et luttes de clans.

C'est encore celle des responsables du parti et du gouvernement qui, pour arriver à leurs fins, doivent utiliser des moyens traditionnels que, par ailleurs, il réprouvent et s'efforcent de réprimer.

Seule une politique de clientèle et de patronage près des leaders locaux peut leur apporter, par exemple, le soutien rural indispensable qu'ils auraient été incapables de susciter par eux-mêmes.

Il en résulte le dilemme suivant : sans clans et notabilités locales impliquant l'attribution de protections et faveurs il y a peu de zones de contact entre les responsables gouvernementaux et les masses rurales mais, inversement, sans un renforcement de normes bureaucratiques anonymes et neutres, il y a très peu de chances de voir se concrétiser les objectifs affichés de développement.

IV - Par delà leurs caractéristiques et leurs implications diverses diverses les grandes lignes directrices suivies par la politique sénégalaise soulèvent un certain nombre de questions et de problèmes.

- L'accent mis sur le "communautarisme" de la paysannerie permettant la mise en place de formes d'organisation de type collectiviste n'est-il pas un mythe qui masque le processus de changements à l'oeuvre en milieu rural ?

Comme l'a noté Gérard Chaliand, ce raisonnement s'appuie sur la confusion entre communauté villageoise et communauté primitive.

Or les structures traditionnelles sont profondément dégradées par le développement des échanges commerciaux et de l'économie monétaire.

En outre, comme se sont attachées à la souligner différentes études, la diffusion du progrès technique en milieu rural, là où elle s'est produite, semble avoir renforcé l'individualisation des exploitations et suscité des inégalités économiques nouvelles.

- Jusqu'à présent, les initiatives du pouvoir n'ont suscité qu'un faible écho au sein des populations rurales.

Le parti ne pénètre que de façon très résiduelle le milieu paysan. Il reste surtout organisé dans les villes où il semble même s'assoupir en dehors de périodes électorales (cf. la variation considérable du nombre de cartes vendues selon les années).

L'ambiguïté qui pèse sur les coopératives et leur caractère de plus en plus technique depuis la chute de M. Dia ont un faible pouvoir mobilisateur.

En outre comme l'a remarqué Donald Cruise O'Brien la sollicitude gouvernementale à l'égard du secteur rural n'est pas désintéressée et un contrôle accru de coopératives répond, autant qu'à des fins d'organisation, au souci d'en prélever une part importante de revenus. D. Cruise O'Brien estime ainsi qu'en 1971 le prix du Kilo d'arachide payé aux paysans a été de 19,5 F CFA, celui de vente aux huiliers de 40 F CFA et le profit de l'Etat de 22 F CFA.

Quoiqu'il en soit, pour le pouvoir politique ce faible enracinement dans la société sénégalaise et cette absence d'institutionnalisation réelle constituent un problème fondamental et une source vive de fragilité.

- La recherche du soutien des marabouts et autres leaders traditionnels répond sans doute au souci de ne pas heurter de front des intérêts puissants et solidement établis. Le Khalife des Mourides n'est-il pas capable de mobiliser une masse de fidèles dont l'estimation varie de 400.000 à 1 million de personnes.

Ces masses rurales sont sans doute objectivement exploitées mais elles sont en même temps solidement et efficacement encadrées et il est commode pour le Pouvoir de se les concilier à travers l'octroi de divers privilèges aux marabouts les plus influents.

Il est ainsi possible de faire face à des obligations plus pressantes telles que les revendications salariales des masses urbaines.

Cette collusion avec les leaders traditionnels même si elle est tactique et imposée par les circonstances ne présente-t-elle pas un danger permanent d'altération et de déviation des buts poursuivis ?

L'introduction de changements et de progrès techniques ne risque-telle pas de les voir accaparés par les marabouts et constituer ainsi un moyen de consolidation plus qu'un germe de décomposition graduelle de leur pouvoir ?

- Cette question en suggère immédiatement une autre. L'idéologie officielle sénégalaise favorise-t-elle l'unité nationale et le développement économique ou sauvegarde-t-elle principalement la structure de pouvoir existante ? La classe dirigeante saura-t-elle répondre au pari technologique qui se propose à elle ?

Saura-t-elle à la fois promouvoir et se transformer elle même en une technostructure efficace alliant l'effort égocentrique et altruiste, conciliant les intérêts privés et l'intérêt national ?

Ce pari est-il lui même réalisable dans un contexte où la dépendance internationale se conjugue avec un isolement national découlant de la passivité des masses rurales et d'une structure de classe de plus en plus différenciée.

Il est permis d'en douter d'autant plus que semblent se dessiner une série de clivages entre les couches privilégiées.

Une bourgeoisie commerciale jadis freinée par le système de l'économie de traite renaît de ses cendres et s'efforce d'orienter le soutien de l'Etat dans le sens d'une libéralisation croissante.

A cette pression s'oppose celle des technocrates et jeunes cadres du parti soucieux du maintien de l'autorité de l'Etat et défenseurs de l'intérêt national contre les atteintes des intérêts privés.

Par là ils s'opposent simultanément à une fraction importante de la classe politique qui, née de la lutte pour l'indépendance, se préoccupe avant tout du maintien de ses prérogatives et privilèges et recourt pour cela à la "politique politicienne", à la constitution de clientèles, aux intrigues et luttes de clans.

En définitive, l'option technologique qui caractérise l'orientation majeure de la politique sénégalaise actuelle répond plus aux problèmes de l'industrialisation qu'à ceux du capitalisme, plus aux problèmes de la machine qu'à ceux de l'exploitation d'une classe.

Elle pose le problème fondamental de savoir si ce culte de la croissance est compatible ou peut aboutir à cette civilisation des loisirs qu'appelle de ses vœux le président Senghor.

Non seulement il n'y a pas de corrélation certaine entre progrès technique et progrès social mais il semble dangereux de "subordonner le projet social à la logique instrumentale de l'économie et du développement technique".

Il se produit alors un engrenage auquel ne semblent pas échapper les sociétés industrialisées et devant lequel la subtilité de la pensée de L.S. Senghor même risque de se trouver en échec.

La domination arachidière et la problématique
reconversion du Sénégal

Avant de signaler les problèmes qui me paraissent les plus importants à étudier pour l'avenir du Sénégal, je brosserai un tableau rapide de la situation économique de ce pays à l'heure actuelle.

1) La domination arachidière :

La situation actuelle du Sénégal est contradictoire : on y constate l'absence de toute croissance économique, alors que, par ailleurs, se manifestent des "dynamismes sociaux" qui montrent que le milieu humain n'est pas passif devant les changements économiques qui ont affecté ce pays.

a) L'absence de croissance économique :

Le Sénégal a été voué à la culture de l'arachide à partir de la seconde moitié du XIXème siècle - C'est ainsi qu'au moment de l'apogée de la domination coloniale (1920-30) on avait abouti aux spécialisations suivantes pour les territoires de l'AOF :

- Sénégal : arachides
- Guinée : bananes
- Côte-d'Ivoire : cacao, café
- Dahomey : palmiers
- Mali : coton

Il s'agissait donc de monocultures d'exportation, fondements d'un système d'"économie de traite" tel que pratiquement aucun investissement n'était fait dans la production agricole et que la grande majorité des profits était rapatriée en métropole.

A l'époque, le contexte mondial était favorable à l'arachide sénégalaise, et la métropole aurait pu essayer de peser sur la détermination des cours mondiaux - Mais, il n'en a pas été question, puisque personne ne se souciait du revenu du producteur et que le problème économique qui préoccupait les esprits était tout autre : c'était celui de la transformation des arachides en huile dans les usines de la métropole - Ainsi, au cours de la période de domination coloniale, le Sénégal a acquis à la fois sa spécialisation arachidière et la certitude que la détermination des cours mondiaux échappait totalement au pays producteurs.

Avec l'indépendance politique, une reconversion économique brutale était impossible, tant était lourd le poids des structures économique héritées de la période précédente : la spécialisation dans la monoculture arachidière ne pouvait qu'être maintenue. Mais, en même temps, le contexte mondial devenait de plus en plus rigide et de plus en plus défavorable à la culture arachidière, tandis que l'ancienne Fédération de l'AOF était "balkanisée" en plusieurs Etats indépendants, chacun d'eux ne pouvant plus compter que sur un marché réduit pour la monoculture dont il était producteur.

De plus, le résultat de la croissance arachidière a été nul pour le revenu du paysan producteur :

"... a l'unité de produit, la rétribution actuelle du paysan des zones de première mise en valeur ne s'est pas améliorée par rapport à celle de son ancêtre de 1885 - Tout le mouvement de croissance observé au Sénégal résulte d'une extension des conditions d'échange de ce paysan de 1885 à l'ensemble du pays, conditions qui n'étaient cependant guère très rémunératrices " (1).

En définitive, l'histoire de l'arachide au Sénégal est celle du blocage d'une croissance économique fondée sur une monoculture d'exportation.

b) La manifestation de "dynamismes sociaux" (2) :

Inversement, et contradictoirement avec ce blocage de la croissance, il existe, au Sénégal, des "dynamismes sociaux" qui prouvent que l'on est en présence d'un milieu humain non pas inerte, mais, bien au contraire, très vivant et riche par ses réactions.

C'est ainsi qu'on est bien obligé d'admettre que l'"acculturation" est une théorie difficilement applicable au cas du Sénégal, sauf si on se limite à quelques milieux spécifiques, tel que le milieu urbain - A ce sujet, il est surprenant de constater la vivacité actuelle des religions agraires chez certaines ethnies du Sénégal (3) alors que les échanges commerciaux entre Europe et Sénégam-bie remonte au XVème siècle, tandis que la cosmogonie incaïque, par exemple, a

(1) A. VANHAEVERBEKE : "Rémunération du travail et commerce extérieur : essor d'une économie paysanne exportatrice et termes de l'échange des producteurs d'arachides au Sénégal" - (Thèse, Louvain, 1970).

(2) Expression reprise de B. DELBARD : "Les dynamismes sociaux au Sénégal", Dakar, ISBA, Février 1966.

(3) Rites annuels d'initiation chez les Diola et les Serer, par exemple pour ne prendre que des ethnies "côtières".

totale­ment disparu du Pérou à la suite de la conquête espagnole (1). Il est évident que les modes de colonisation propres au Sénégal et au Pérou, fort différents l'un de l'autre, expliquent en grande partie la différence des réactions face au contact avec l'extérieur. Mais, cette comparaison prouve aussi que le seul contact entre deux cultures différentes ne produit pas forcément la disparition totale de la culture porteuse de la technique la moins évoluée.

Au contraire, l'exemple du Sénégal est surprenant par les différents "dynamismes" qui se sont manifestés en zone rurale face aux changements politico-économiques : soit un "dynamisme de reconstruction" de la part d'une société qui cherche auprès de ses marabouts le substitut des anciennes hiérarchies politiques mises à l'écart par le pouvoir colonial ; soit un "dynamisme d'absorption" de la part d'une société qui a tendu ses efforts pour préserver l'héritage des ancêtres, c'est-à-dire une cosmogonie et un système de parenté qui ont toujours protégé l'individu en l'englobant dans une communauté de vivants et de défunts...

Et ce sont justement ces valeurs, ces institutions, ces dynamismes qui nous font terriblement défaut : la croissance économique des sociétés industrielles a coupé l'individu de toutes ses attaches : l'"homo economicus" en est le pur produit. Au moment où l'on redécouvre les "communautés", les "technologies douces" dans nos sociétés occidentales, je ne pense pas qu'il soit utopique que l'économiste les reconnaisse là où elles existent déjà, et notamment en Afrique, de façon à ce que ses projets en tiennent compte pour l'avenir.

2) La problématique reconversion :

La donnée de base de la situation économique actuelle du Sénégal est la domination arachidière, qui traduit une domination internationale : tant que les fluctuations du produit national sont déterminées de l'extérieur, il est inutile de parler de "planification", de "développement, etc..." (2). Le Sénégal doit donc échapper à un double piège : d'une part, celui de la domination internationale, évident, d'autre part, celui d'une certaine "idéologie du développement", plus insidieux, car le développement n'est conçu actuellement comme ne devant profiter qu'à quelques grandes firmes multinationales.

(1) N. WACHTEL : "Pensée sauvage et acculturation : l'espace et le temps chez Félipe GULMAN Poma de Ayala et l'Inca Garcilaso de la Vega "Annales, 26ème année, n° 3 et 4, Mai-Août 1971. -

(2) S. AMIN : "L'expérience ouest-africaine 1960-70 - Bilan de synthèse". Présence Africaine, n° spécial : "Réflexions sur la première décennie des indépendances en Afrique Noire", 1972 -

Pour échapper à ce double piège, je ne vois qu'une solution : la diversification des productions, et c'est là, me semble-t-il, le thème essentiel que devrait aborder de nouvelles recherches économiques de l'ORSTOM au Sénégal. Ce thème n'est pas nouveau, et il est même l'une des préoccupations dominantes du gouvernement sénégalais à l'heure actuelle. Cependant, il me semble que les tentatives de diversification des productions récemment tentées au Sénégal sont sujettes à critique à plus d'un titre :

a) il ne s'est pas agi de diversification des productions à proprement parler, puisqu'on a cherché à développer des cultures nouvelles (riz, canne à sucre, tomates, coton, etc...) dans des zones où le problème arachidier n'est pas le plus criant : Fleuve, Casamance, Terres-Neuves. Par ailleurs, rien n'est tenté dans le Bassin Arachidier proprement dit.

b) Il semblerait que ces tentatives de diversification des productions aient été abordées avant tout au plan agronomique, sans qu'une grande part fût réservée à un calcul économique préalable. Or, il est tentant de tirer des leçons définitives d'un échec agronomique provisoire, alors que cet échec peut être imputé à des causes ni économiques ni agronomiques, telles qu'aléas climatiques, mauvaise vulgarisation, etc...

Le calcul économique est pourtant une étape décisive pour savoir quelles sont les productions qui peuvent trouver un débouché sur le marché mondial, celles dont les cours sont relativement stables, celles qui peuvent laisser un surplus au producteur, et pour opérer un choix rationnel entre différentes possibilités : les projets de diversification des productions doivent donc faire tout autant intervenir le calcul économique que la recherche agronomique.

Mais, une diversification des productions dans le Bassin Arachidier est-elle possible ? Un argument qui est souvent mis en avant est que les sols de cette zone seraient épuisés et incapables de porter d'autres cultures que mils et arachides : il n'est pas permis à l'économiste de répondre sur ce point précis de technique agronomique. Mais, l'histoire économique du Sénégal révèle que différents essais avaient été tentés, au début du XIXème siècle, avant que l'arachide n'ait pris la place de monoculture qu'elle occupe actuellement. C'est ainsi que dans le plan de colonisation du gouverneur SCHMALTZ, adopté en 1818, il était proposé aux "colons" de pratiquer des cultures de coton, d'indigo, de canne à sucre et de café ; et, effectivement, des champs de coton et d'indigo commençaient de cerner la ville de Saint-Louis, quand l'administration décida autoritairement la réduction de ce plan. Le gouverneur ROGER eut, dès 1821, la même préoccupation d'introduire des cultures nouvelles au Sénégal : coton de Chandernagor et d'Egypte ; indigo du Bengale ; babaniers, plants d'ananas, papayers, palmiers-dattiers des îles du Cap-Vert, caféiers de la Martinique, cacaoyers, théiers, sésame, ricin, ... Ces essais de ricin ont été repris lors d'une de l'arachide en 1888, puis, le sisal a

été introduit dans le Sénégal Oriental, avec la création de quelques grandes concessions à partir de 1922, entraînant l'implantation d'industries de transformation du sisal sur place.

La leçon à tirer de ces différents essais historiques est que, parmi les différentes causes qui ont fait que ces cultures ont laissé progressivement la place à l'arachide, aucune ne signifie une quelconque incapacité des sols sénégalais à porter d'autres cultures que mils et arachides. En effet, ces causes sont les suivantes :

- soit que la comparaison des cours de l'arachide et des autres productions fût défavorable à ces dernières.
- soit que les données scientifiques de l'époque fussent insuffisantes.
- soit que différentes calamités (inondations, sécheresses, épidémies) aient découragé l'initiative des colons.
- soit que les incitations à la production, et notamment les primes aient mal été distribuées (1).

De nos jours, ces différentes causes d'échec peuvent être plus facilement maîtrisées, et le problème de la diversification des productions se pose en de nouveaux termes.

1) On peut, tout d'abord, chercher à substituer de nouvelles productions agricoles à l'arachide, soit que l'on reprenne des essais déjà tentés historiquement (sésame, ricin, coton, sisal,...), soit que l'on cherche à introduire de nouvelles plantes compétitives sur le marché mondial (palmistes, par exemple).

Dans tous les cas, et même s'il s'agit de démontrer qu'aucune substitution ne sera plus rentable que l'arachide, il faut effectuer un calcul économique mettant en balance les coûts et les avantages aussi bien :

- au niveau du producteur :

savoir laquelle des productions permettrait un prix d'achat au producteur tel que celui-ci bénéficie d'un surplus qu'il pourrait réinvestir dans des circuits productifs.

- au niveau de l'ensemble national :

savoir laquelle des nouvelles productions permettrait le meilleur accroissement possible du Revenu National ; savoir quelle combinaison de productions permettrait une régénération des sols (par exemple : assolement arachide-ricin) tout en maintenant un revenu monétaire relativement constant pour les producteurs ; savoir si la réduction des circuits de commercialisation et de

(1) Les différents renseignements historiques qui font l'objet des paragraphes précédents sont extraits de l'ouvrage de G. PETER : "L'effort français au Sénégal", Paris, E. de Boccard, 1933.

distribution permettrait un relèvement du prix au producteur tout en maintenant un prix de vente compétitif sur la marché mondial ; savoir quels effets d'entraînement pour l'économie nationale seraient à attendre de l'introduction de telle nouvelle production agricole ou de telle combinaison de productions agricoles,...

- au niveau des échanges internationaux :

comparer les différents cours mondiaux et leur évolution respective pour en déduire quelle est la culture la plus rentable pour le Sénégal dans un avenir à moyen terme.

Le calcul économique devra conduire à l'optimisation de la combinaison des résultats obtenus à ces trois niveaux.

2) On peut, aussi, chercher à substituer progressivement un élevage d'embouche à la culture de l'arachide, et cela sur les mêmes terres, comme l'a préconisé Mr. le Professeur PELISSIER dans le cas des paysans sédentaires possesseurs de bétail (1).

Là encore, un calcul comparatif entre les coûts et les avantages de l'opération est à entreprendre, en tenant compte des incidences sur le revenu des cultivateurs, sur le coût et les possibilités des cultures fourragères, etc... De plus, une telle transformation ne peut être brutale : il n'est pas question de changer le cheptel de thésaurisation en un élevage d'embouche immédiatement ; il importe, avant tout, d'étudier de manière très affinée la composition des troupeaux, leur fonction, les modalités de gestion, d'acquisition des bêtes, etc..., tout cela afin de découvrir les palliers successifs et progressifs par lesquels on pourra amener le cultivateur à un élevage de type moderne.

L'ensemble de ces calculs devrait aboutir à une prospective de l'économie sénégalaise en l'an 2.000 en tenant compte de différentes hypothèses :

a) aucun changement dans :

- la répartition actuelle des cultures
- l'organisation actuelle de la production et de la commercialisation.
- l'évolution actuelle des cours mondiaux.

b) une légère amélioration dans l'un de ces trois domaines.

c) la substitution d'une nouvelle production à l'arachide... etc...

Il est évident qu'il s'agit là d'une recherche complexe et longue, mais, sans doute, est-ce la seule solution si l'on veut que le Sénégal d'aujourd'hui opère des choix rationnels quant à l'avenir.

(1) P. PELISSIER : "Les effets de l'opération Arachide/Mil dans les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack". Rapport de synthèse, 1970, P. 28.

A ces hypothèses majeures devront être rattachées des hypothèses secondaires, qui constituent en elles-mêmes autant de domaines de recherches par leur importance, mais qui, néanmoins peuvent être liées au problème de la diversification de l'économie sénégalaise.

Il s'agit de :

1) l'élargissement du marché sénégalais par association économique avec ses voisins.

Là encore, le calcul économique devrait indiquer quelles vont être les répercussions de la création de la CFAO sur l'économie par exemple.

2) l'économie et la planification de l'éducation.

La planification de l'enseignement devient de plus en plus l'une des préoccupations dominantes du gouvernement sénégalais. Il est évident qu'un enseignement "à la française", produisant annuellement un nombre appréciable de diplômés de formation générale qui ne trouvent pas de poste, est un luxe inutile. Là encore, il y a des calculs à faire sur les postes à créer dans l'avenir et donc les orientations à donner à l'enseignement. Il faudra, cependant, se garder de préconiser des solutions radicales, telles que la suppression de tout enseignement **général**, car ce serait vouer de nouveau les africains à des emplois de technicien subalterne, faisant appel à des coopérants européens "supérieurs" pour les postes de direction.

3) Les possibilités d'industrialisation induite par la diversification des productions, tout en ne perdant pas de vue que la croissance industrielle doit se faire en Afrique Noire de façon toute autre que dans les sociétés occidentales, parce que, d'une part, il faut tenir compte des institutions et des valeurs spécifiques de ces sociétés, et parce que, d'autre part, nous sommes nous-mêmes en train de redécouvrir l'importance de telles institutions et valeurs.

En définitive, il est nécessaire de souligner que ces recherches sur l'avenir de l'économie sénégalaise devront se garder de tout dogmatisme, de toute solution de facilité, de toute idée préconçue, devront savoir se remettre elles-mêmes perpétuellement en question, devront s'attacher à la "réalité du terrain", devront présenter des "esquisses" et non un résultat définitif, devront, en un mot, faire un effort d'imagination qui a jusqu'ici cruellement fait défaut...

Problèmes locaux de développement au Sénégal.Diagnostic général.

Le problème central du Sénégal, dans le domaine économique est le suivant : le rythme et le niveau de l'activité économique générale sont directement liés au rythme et au niveau de la production arachidière. Or la position de l'arachide sur le marché mondial et sur le marché européen est de plus en plus menacée.

Il en découle une série de conséquences liées :

- le niveau de vie paysan stagne (les prix à la production se maintiennent à peine, ou ne se maintiennent que par une subvention gouvernementale). D'où, l'exode rural ne cesse de progresser.

- Or le niveau de la production industrielle dépend de celui de la production arachidière. D'abord, parce que les Huileries sont le secteur industriel le plus important. Ensuite, parce les revenus de l'arachide déterminent l'ampleur du marché intérieur de l'industrie.

On se trouve donc devant un cercle : la stagnation de la production arachidière entraîne l'exode rural, tout en rendant impossible un développement industriel rapide, donc créateur d'emplois.

Tout l'effort du Sénégal est de résoudre, au coup par coup, tous les problèmes particuliers liés à cet état de chose premier. On assiste à une série de tentatives de retour à l'équilibre, sur le plan conjoncturel (équilibres monétaires et politiques financières et monétaires) et structurel (diversification de la production agricole intérieure, avec extension des superficies cultivées).

Sur un plan abstrait et général, les grands problèmes du Sénégal sont :

a) sortir du "cercle de l'arachide", en développant des secteurs indépendants des résultats de la production agricole : Tourisme, et industries autres qu'alimentaires.

b) diversifier la production agricole, d'une part en substituant une production locale aux importations de produits alimentaires de base (riz, sucre, lait), d'autre part en diversifiant la production pour l'exportation (coton, poisson).

La réalisation de ces objectifs débouchera sur une diminution de la dépendance du Sénégal à l'égard de la France. Les investisseurs et importateurs

français n'ont pas intérêt à les voir se concrétiser. La solution pour le Sénégal est donc de tenter de remplacer, au moins partiellement, l'aide bilatérale par l'aide multilatérale (1). Les contraintes, politiques et économiques (les deuxièmes découlant des premières) sont extrêmement fortes, et les déterminants n'en ont jamais été clairement explicités.

A un niveau plus immédiat, le problème du Sénégal est de pallier aux déséquilibres découlant du type de croissance qui lui est imposé : inégalité grandissante dans la répartition des revenus, mauvaise répartition professionnelle et dans l'espace des populations, persistance d'éléments relevant de l'économie de traite en milieu rural. Ce sont des points que nous développerons parce que c'est à partir d'eux que les responsables du gouvernement posent des questions à la recherche. J'y insiste, malgré leur banalité, parce qu'il m'apparaît que ce sont aussi les problèmes à partir desquels on peut bâtir une recherche multidisciplinaire.

I. La nécessité d'une politique des revenus

Les mécanismes de la croissance économique au Sénégal font que l'augmentation du produit global s'accompagne d'une inégalité de plus en plus forte dans la répartition des revenus.

Le phénomène, apparemment général en Afrique, est particulièrement aigu au Sénégal.

Examinons les deux résultantes de ce phénomène : stagnation du niveau de vie du paysan ; inégalité de la répartition des revenus dans les villes.

A/ Stagnation du niveau de vie paysan

a) Facteurs externes

La quasi totalité de la production agricole commercialisée au Sénégal dont l'arachide est à la base est destinée à l'exportation. Ce produit subit, on le sait, plus que tout autre, le contrecoup des aléas et de la baisse tendancielle des prix des produits importés d'Afrique sur les marchés européens. La conséquence la plus immédiate du phénomène est que le revenu du paysan ne s'accroît pas proportionnellement à l'augmentation de sa production.

D'un autre côté cependant, les importations de produits alimentaires de base (riz, sucre) ne cessent de croître. On peut estimer que ces importations représentent 30 à 40 % de la consommation alimentaire locale. Or, le prix que paye le consommateur pour l'achat de ces produits se maintient à un taux élevé :

- d'une part, ces produits subissent le contre-coup de l'augmentation des prix en Europe ("importation" de l'inflation).

(1) soit à jouer sur la concurrence des impérialismes occidentaux ce que la Côte-d'Ivoire paraît avoir mieux réussi que lui.

- d'autre part, et surtout, les marges de commercialisation interne sont extrêmement fortes :

deux raisons à cela :

a) en premier lieu, il faut placer l'importance des prélèvements fiscaux à l'importation (taxes et droits de douane) auquel le Sénégal se trouve contraint d'avoir recours pour alimenter le budget de l'Etat. D'un côté, la nécessité d'encourager les investissements extérieurs contraint le gouvernement à attribuer des avantages fiscaux considérables aux industries, d'un autre côté pour des raisons diverses, la fraude fiscale sur le BIC est considérable, et le rendement des impositions directes demeure faible. Le gouvernement se trouve ainsi contraint de maintenir à un taux élevé la fiscalité sur les transactions.

b) en deuxième lieu, les circuits internes de distribution sont inadaptés : Importateurs monopolistes, grossistes et détaillants de nationalité étrangère pour la plupart (libanais, Maures) prélèvent des marges bénéficiaires importantes sans qu'aucune pression efficace puisse s'exercer sur eux à ce niveau. Par ailleurs ce Commerce, pour des raisons techniques, ne se trouve pas en mesure d'assurer une offre régulière et correspondant exactement à la demande exprimée localement. Tout ceci a bien évidemment un effet sur les prix à la consommation.

Bien qu'aucun indice des prix à la consommation familiale n'ait été établi au Sénégal, il est évident que le pouvoir d'achat du cultivateur et de l'ouvrier des villes se maintient difficilement.

2) Facteurs internes

a) l'inadaptation de la commercialisation des produits alimentaires locaux.

Le problème est le suivant : les principales productions alimentaires locales -le mil, le poisson et le riz- ne sont pas mis à la disposition du consommateur potentiel, ou dans de mauvaises conditions, ou à des prix trop élevés.

L'essor de la commercialisation du poisson, principale richesse potentielle du pays, a suivi de façon anarchique le développement du réseau routier, mais les circuits commerciaux n'ont été ni contrôlés, ni organisés. La commercialisation est aux mains des petits commerçants qui travaillent avec de faibles moyens et qui réalisent aux dépens du producteur d'énormes profits. Ce ne sont d'ailleurs que très rarement des professionnels. Il y a là un commerce, qui, dans l'état actuel des choses, ne peut donner lieu à aucune possibilité d'accumulation pour créer des infrastructures destinée au stockage, à la conservation et à la distribution. Entre le producteur et le consommateur s'interposent 3 ou 4 intermédiaires. Les poissons arrivent dans les escales sans régularité et à des prix triples ou quadruples de ceux à la production.

En ce qui concerne le Mil, outre les échanges par troc au niveau villageois, les ventes se font dans les localités par les femmes ou les cultivateurs eux-mêmes qui écoulent de petites quantités. Les prix ne sont pas contrôlés. Les commerçants locaux achètent au moment de la récolte à de très bas prix, avant même l'ouverture officielle de la campagne, et le revendent à la soudure (Juin/Oct) à des prix très élevés.

La commercialisation étant mal organisée, le paysan se trouve peu tenté de semer au delà de ce qu'il estime nécessaire à sa propre consommation. Ainsi les régions productrices ne dégagent pas un surplus suffisant pour répondre aux besoins des villes ou des régions déficitaires.

b) le caractère saisonnier les rentrées monétaires.

Au Sénégal, comme dans tous les pays de savane la saison des cultures se situe dans la courte période coïncidant avec la saison des pluies. Les rentrées monétaires se font une fois l'an, et la traite de la culture industrielle, l'arachide, suit de près la récolte des produits vivriers.

Ainsi, dans les tous premiers mois de l'année, on constate un très fort accroissement dans les dépenses des familles, surtout dans le domaine alimentaire, mais aussi, la demande solvable augmentant, une forte hausse des prix à la consommation. A la soudure, qui coïncide avec la période des travaux agricoles, les produits vivriers sont raréfiés, leur prix est élevé. Et c'est à crédit et à un fort taux d'intérêt que le paysan doit, partiellement se procurer des céréales. Ce crédit, dans le passé, était gagé sur la future récolte d'arachide, la mise en place du système coopératif avait, entre autre, pour objectif de résoudre le problème du crédit à la consommation et d'organiser les prêts de soudure. Mais la priorité a dû être donnée à l'augmentation de la production agricole et le crédit est prioritairement consenti pour l'achat des moyens de production. Le problème sera réglé lorsque les coopératives seront en mesure de jouer un rôle à la fois de coopérative de production et consommation.

On voit que l'amélioration du niveau de vie du paysan doit découler d'un ensemble de mesures qui correspondent à une transformation d'ensemble des structures socio-économiques des campagnes : habitudes alimentaires, commercialisation des produits, généralisation du mouvement coopératif.

B/ Répartition des revenus en milieu urbain

C'est le développement du secteur secondaire (industrie, bâtiment) et surtout du tertiaire (transports, administrations) qui est au Sénégal responsable de la croissance économique.

Liés à ces activités, on trouve en milieu urbain, une catégorie d'Agents de l'Etat et de cadres des entreprises dont le niveau de vie est sans

comme mesure avec celui des autres couches de la société. Et, au dessous, la catégorie des petits employés et des ouvriers des usines, alimentée par l'exode rural, et qui représente une main d'oeuvre sous-employée et peu productive.

L'entassement dans les villes est directement lié à la stagnation du paysanat, qui provoque l'exode rural, accru du fait de la pression démographique.

Il s'en suit une forte pression sur les salaires, qui demeurent bas et le développement d'une main d'oeuvre sous employée et d'une population de chômeurs en augmentation.

II - La répartition des populations dans l'espace (Migration, décentralisation).

Le problème a un aspect démographique fondamental, dans la mesure où l'on sait finalement peu de choses sur les migrations saisonnières et les migrations inter-régionales.

Les populations sont concentrées dans certaines zones, pour lesquelles le rapport ressources/population tend à se dégrader. L'Est du pays, par contre, est à peu près vide d'hommes. Enfin, le taux d'émigration vers les villes se maintient à un niveau très élevé. Le développement des quartiers irréguliers, à Dakar et les grandes villes du Sénégal, prend des proportions considérables, sans que rien ne laisse présager un ralentissement à terme du mouvement. La population des chômeurs permanents ou partiels, ne cesse d'augmenter.

L'inadéquate répartition des hommes dans l'espace recouvre ainsi une inadéquate répartition professionnelle.

Il y a deux réponses possibles à ces phénomènes : l'encouragement des migrations vers les Terres Neuves et une politique de développement régional dans le but de ralentir l'afflux des migrants vers la capitale.

Notons que le premier point fait déjà l'objet d'un début de réalisation (migrations des "serer" dans le Sénégal oriental), et que le second est devenu un objectif prioritaire du plan.

La politique de développement régional doit être comprise non seulement sous l'aspect de la décentralisation -d'ailleurs difficile- des activités, mais aussi comme un effort d'intégration des activités régionales. La région et le département, regroupant un certain nombre de "communautés rurales" à la base, doivent accéder à une vie plus autonome, avec une "participation responsable" des populations et des notables locaux à la gestion des affaires locales.

Les objectifs gouvernementaux, dans ce domaine, nous paraissent correspondre à un problème réellement capital pour la stabilisation et le développement des collectivités locale.

III - L'encadrement rural : adapter les institutions

Le Sénégal se trouve ici devant une double alternative :

- a) développement de la base/grande exploitation agricole
- b) grande exploitation capitaliste/grande exploitation d'Etat.

Pour tous les grands secteurs de l'agriculture, à l'exception de l'arachide de table, à savoir riz pluvial et fluvial, canne à sucre, arachide de bouche, coton, élevage, à peu près toute la gamme des expériences possibles à été tenté, de la Société d'intervention, responsable de l'application à la base de techniques culturelles plus élaborées, au niveau de l'exploitation agricole traditionnelle, à la Grande exploitation utilisant une main d'oeuvre salariée. Entre ces deux extrêmes, en effet, de nombreuses solutions mixtes sont représentées avec des périmètres associant, à des degrés divers, des formules d'encadrement plus ou moins serré du paysannat et une gestion totalement assistée et contrôlée par l'Etat ou l'entrepreneur capitaliste. A ce niveau, diverses formes d'association des capitaux privés et d'Etat sont représentées, avec un cahier des charges qui va de la promotion à moyen terme d'un paysannat modernisé à de simples engagements dans le domaine des débouchés ou des prix.

Le problème ici est la mise au point de la formule-type, susceptible de répondre le plus efficacement aux objectifs, parfois contradictoires, de la promotion du paysannat et de la production prise en valeur absolue.

IV - Un problème clé de l'agriculture sénégalaise : le crédit rural.

L'agriculture sénégalaise est dominée par la prépondérance de la principale culture industrielle, l'arachide, dans le système de production, et par le rythme saisonnier de l'activité : tous les travaux des champs sont concentrés sur une courte période de quatre ou cinq mois (de Juin à Novembre). Par ailleurs, les cycles cultureux de l'arachide et du mil, principale plante auto-consommée se recouvrent de très près : ainsi, la période de la "traite" des arachides, qui correspond pour le paysan au moment des principales rentrées monétaires, suit immédiatement la récolte des produits vivriers.

Les conséquences sont les suivantes :

Au moment de la traite, il se produit une montée considérable des dépenses des ménages : la demande solvable augmentant, les prix à la consommation familiale connaissent une hausse immédiate et importante.

Quelques mois plus tard, au moment de la "soudure", qui correspond aussi à celui des plus intenses travaux agricoles, les disponibilités monétaires sont raréfiées et les dépenses des ménages doivent être assurées par une série d'expédients :

- soit par des emprunts sur gage, soit par des achats à crédit dont les taux d'intérêt sont d'autant plus forts que la "traite" est plus éloignée.

- soit par des ventes de produits de la ferme, effectivement au moment où les conditions du marché sont les plus défavorables pour le paysan : par exemple, ventes à bas prix de mil hâtif, dans les jours qui suivent la récolte (septembre/Oct.) à des commerçants ou paysans aisés qui les stockeront et les revendront huit mois plus tard au triple de leur prix ; ventes d'arachides en fraude, avant l'ouverture de la traite officielle, en dessous de leur prix imposé, à des commerçants ou d'autres agriculteurs qui les commercialiseront en leur nom au prix officiel, dans les coopératives, quelques semaines plus tard.

Il y a là des phénomènes de dépendance économique qui sont au centre des problèmes de développement rural au Sénégal.

Ainsi Géographes et économistes s'accordent à reconnaître que l'établissement d'un système de crédit rural adapté aux conditions économiques du paysannat en particulier amélioration des techniques de production et mouvement coopératif.

Ce crédit doit être envisagé à la fois comme un crédit à la consommation, pour permettre au cultivateur de subvenir à ses besoins, sans passer par les circuits de l'usure, pendant toute la période de la "soudure", et comme un crédit d'équipement.

Le problème du crédit, de ce double point de vue, est étroitement lié à celui de la persistance de structures plongeant leurs racines dans l'ancien système de la traite, dont le réseau coopératif, axé sur la commercialisation de la culture industrielle, n'a que partiellement pris le relai. L'échec des coopératives de consommation, enregistré à l'issue des premières expériences dans ce domaine en 1961/62, n'a jamais été correctement analysé dans toutes ses implications politiques, institutionnelles, économiques et psychologiques.

De la solution donnée aux problèmes du crédit rural dépendra la possibilité de dégager une épargne productive en milieu rural, et de permettre au paysan de bénéficier des fruits de la croissance, dont l'essentiel lui est actuellement extorqué sous la forme des sur-profits du commerce et de l'usure.